



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le N° 1 franc

La plus fabuleuse exposition de

**meubles rustiques
campagnards**

unique en Suisse

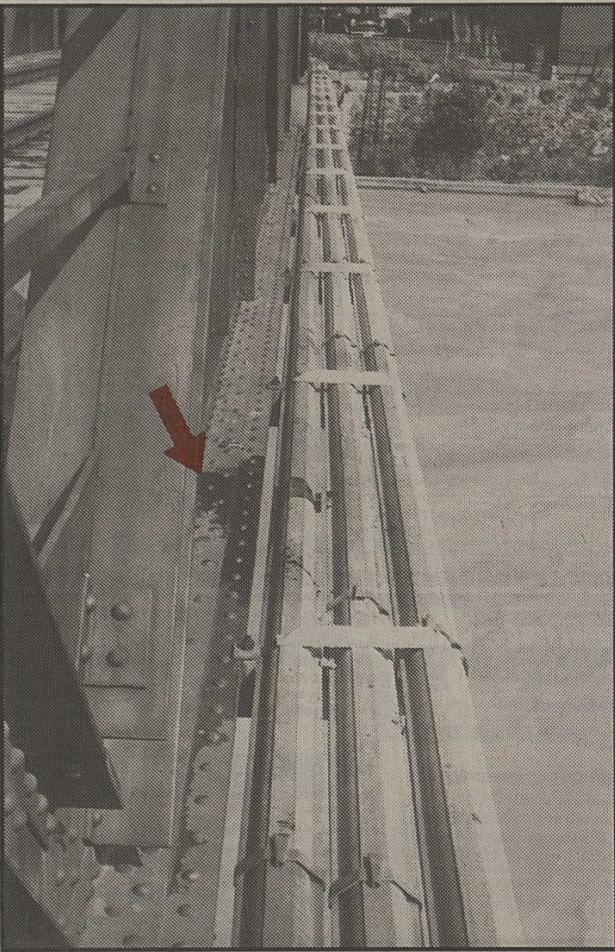
Trisconi & Fils

Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette

Tél. 025/71 42 32



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



C'est ici qu'a été retrouvé le corps sans vie d'un des deux jeunes gens. Le malheureux avait été tué d'une balle de fusil d'assaut.

MYSTÉRIEUX DRAME AU PONT DU RHÔNE **Un jeune homme tué par balle**

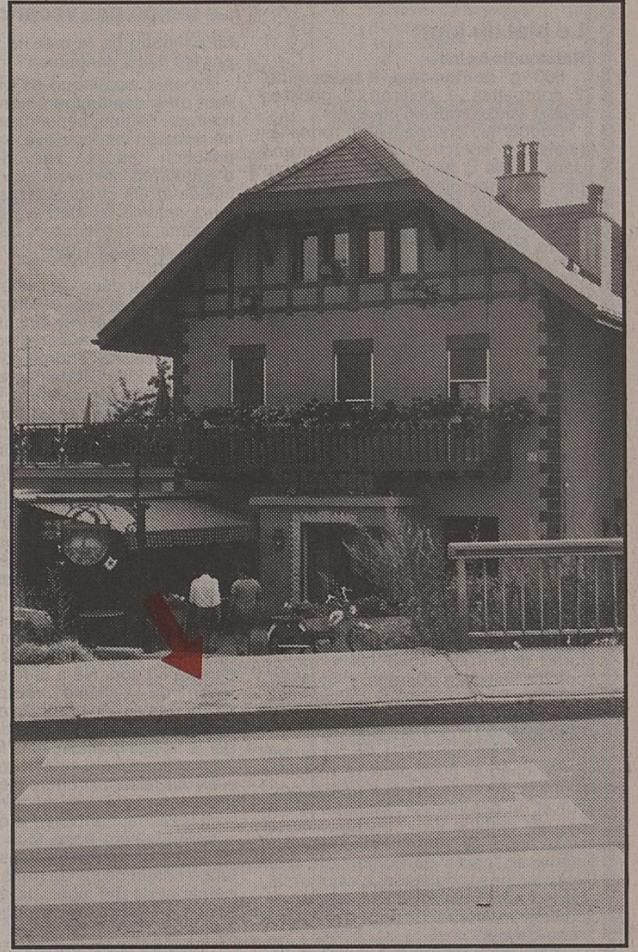
Un autre grièvement blessé

SION. - « Je m'apprêtais à aller me coucher - il était 23 h 30 environ - lorsque j'ai entendu un coup de feu. Je suis sortie sur le balcon et j'ai entendu claquer un second coup de feu. J'ai eu l'impression d'une arme déchargée que l'on recharge aussitôt. Je n'ai vu personne, je n'ai plus rien entendu et j'ai pensé à des jeux de gamins, à des pétards. Je me suis couchée et ne dormant pas à 2 heures, j'ai soudain entendu quelqu'un qui gémissait et criait: « A l'aide, à l'aide! » Je suis allée à la fenêtre et là j'ai vu un jeune homme au tee-shirt ensanglanté. J'ai alors immédiatement appelé la police municipale. Le jeune homme tentait de faire du stop et des voitures sont passées, puis il s'est effondré sur le trottoir devant mon établissement. Une jeune femme servant au café

du Pavillon est également venue sur place et voyant le jeune homme en sang a aussi donné l'alarme. »

Ces deux coups de feu, beaucoup de gens habitant aux alentours du pont du Rhône, les ont entendus dans la nuit de dimanche à lundi. Celle qui parle ainsi, c'est Mme Fournier, patronne du café du Pont-du-Rhône, l'un des témoins de ce drame insensé et mystérieux qui a profondément marqué la population hier.

Un jeune homme de 24 ans est mort, tué par une balle de fusil d'assaut, alors que son ami, âgé, lui, de 22 ans, est hospitalisé, grièvement blessé d'une balle qui a traversé la cage thoracique, sous le cœur.



L'autre jeune homme gisait sur ce trottoir, grièvement blessé, une balle lui ayant traversé la cage thoracique.

Danièle Delacrézaz

18

FRANCE

Le socialisme à bout de souffle

La canicule d'été se prolongera-t-elle en automne avec une rentrée sociale « chaude »? L'impression qui prévaut aujourd'hui en France - et particulièrement à Paris - est celle de la prostration sous le poids de la chaleur mais aussi d'un sentiment diffus de dérapage économique.

L'annonce de 8000 licenciements chez Peugeot-Tal-

bot, la publicité des entreprises de travaux publics réclamant des crédits d'Etat pour

PAR **PIERRE
SCHÄFFER**

relancer leurs activités, la chute des investissements, l'augmentation du chômage - qui, officiellement, frappe

2 millions de Français, en fait 2,5 millions si l'on tient compte des emplois artificiellement maintenus, 2,7 millions en 1984 avec la réduction d'activité entraînée mécaniquement par le deuxième plan Delors - l'OCDE, enfin, qui, sans ménagement, annonce que la France manquera le rendez-vous de la reprise... P. Schäffer

18

A L'APPROCHE DE LA FÊTE NATIONALE

Un 1^{er} Août en or!



Pour la seconde fois, notre fête nationale sera marquée par la frappe d'une pièce commémorative. Comme l'an dernier, l'avvers représente le serment du Grütli, tandis qu'au revers figure une nouvelle scène de l'histoire de Tell, ce dernier repoussant du pied la barque du bailli Gessler.

Cette pièce de 33 mm de diamètre sera disponible en or ou argent.



Flash

Tour de France
**Après Simon,
Fignon!** (5)

Football en France
Ça repart... (7)

Tour des alpages
La santé de Moser (8)

Meeting aérien de Bex
Une première mondiale? (12)

Un Valaisan
sur le toit du monde (12)

SD de Zinal
«L'armée abuse» (15)

Lac de Géronde
Plus vivant que jamais (16)

LIM
3,4 millions de prêts en Valais (18)

Un avion militaire s'écrase à Vernayaz



La carcasse disloquée.

Hier, 11 heures. A quelques dizaines de mètres au-dessus de la gare de Vernayaz, le profil d'un avion militaire en difficulté. Moteur hoquetant, l'appareil, un C-36, accroche la ligne des CFF, «frôlant» l'usine d'emballages Moderna. Ne pouvant éviter la ligne à haute tension voisine, il effectue une terrible cabriole avant de percuter le talus bordant l'autoroute. A une dizaine de mètres de la carcasse, on retrouve le pilote. Blessé, l'homme aurait pu sauter en parachute alors qu'il en était encore temps. Il a tout fait pour éviter les habitations. Malgré la centaine de litres que contenaient les réservoirs. « On a entendu comme une explosion », racontent les habitants de Vernayaz.

11

Photo Mike Larson



aujourd'hui MADAME

L'illusion est une étrange fée qu'il a suffit d'appeler par son nom pour qu'elle s'évanouisse
Louis de Robert

Lorsqu'ils sont consommés au repas, les diététiciens s'accordent pour dire qu'il serait préférable de les placer au début... Il serait sans doute difficile de bouleverser l'ordre de nos menus, du moins pouvons-nous souvent servir un pamplemousse, un avocat en hors d'œuvre et remplacer l'apéritif par un jus de fruits. Le soir, les fruits cuits sont plus indiqués.

Un menu

- Ratatouille froide
- Steaks, pommes frites
- Salade
- Tarte aux fruits de saison

Le plat du jour:

Ratatouille froide
500 g de tomates, 1 aubergine, 2 courgettes, 1 poivron, 2 gousses d'ail, 1 verre d'huile d'olive.
Couper les courgettes en rondelles (sans les éplucher) et faire revenir dans l'huile d'olive. Eplucher et couper les aubergines, faire de même. Faire ensuite successivement revenir les tomates coupées en deux, les poivrons en lanières, les oignons émincés. Disposer tous ces légumes en couches dans une cocotte en terminant par les tomates. Saler, poivrer, ajouter ail et persil haché. Couvrir et laisser mijoter un bon quart d'heure. Laisser refroidir et servir glacé.

Une amusante confiture...

La confiture de vieux garçon
Cette recette n'a de confiture que le nom et l'emploi des fruits est assez surprenant. Sa confection se commence au premier fruit mûr dans l'année et se termine lorsque apparaissent les agrumes et les bananes que vous n'emploierez jamais.

Dans un grand bocal de verre ou dans un pot de terre, vous mettez d'abord deux litres d'alcool blanc, alcool de pays: calvados, marc, n'importe. Et, au fur et à mesure de la maturité des fruits, vous les y mettez comme suit: 1 kg de fruits, 1 kg de sucre. Les fruits à noyaux dénoyautés, les autres épluchés et coupés en dés. Exemple: 1 kg de fraises, 1 kg de sucre, 1 kg de cerises, 1 kg de sucre. Entre chaque mise dans le récipient d'une espèce de fruits, il faut le couvrir et ne pas remuer. Lorsque la saison se termine, la « confiture » aussi se termine. Si elle a légèrement fermenté en cours de confection, n'en ayez aucune inquiétude, c'est normal. Servez après le café, dans des verres, comme vous le feriez pour des fruits à l'eau-de-vie.

Voici l'ordre d'apparition des fruits: fraises, cerises, abricots, groseilles, framboises, prunes, pêches, poires, pommes, raisin, figues.

Diététique

Quand faut-il manger des fruits?

Un adage de la sagesse populaire affirme « les fruits sont d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ». Il s'agit bien entendu des fruits crus. Il y a donc tout intérêt à en consommer le matin à jeun, c'est à ce moment que leur action est la plus bénéfique.

Le temps des vacances

La pollution de la mer ne rend-elle pas les bains dangereux?

En effet, beaucoup de plages peuvent offrir des dangers non visibles à l'œil nu. Evitons cependant toute généralisation intempestive. Le degré de pollution causé par des rejets d'égouts en mer varie suivant les localités et les circonstances. Des facteurs comme les marées, les saisons, les vents, la présence de bancs de sable ou le temps, jouent un rôle prépondérant.

Fortement déconseillés aux enfants en bas âge et aux débilés mentaux, les bains de mer réclament quelques précautions élémentaires pour les autres. Choisissez l'endroit et le moment des baignades. Certaines zones sont interdites aux baigneurs; respectez ces interdictions c'est aussi veiller sur votre santé. Ecartez-vous d'au moins cinq cents mètres des points de déversement (voies d'eau, sorties d'égouts... et ports) et ingérez le moins d'eau de mer possible. Evitez de plonger la tête sous l'eau. Enfin, à l'issue du bain, séchez-vous et même, si possible, rincez-vous à l'eau pure. Existe-t-il un remède contre le mal de mer?

Si certaines personnes sont particulièrement sensibles au mal de mer, nul, même le plus marin, ne peut jurer en être à l'abri. Né à la fois de l'excitation du système neuro-végétatif, d'une stimulation corticale et d'un état psychique, le mal de mer est favorisé par le froid, l'humidité et la fatigue. On peut efficacement aider le malade:

- en lui faisant prendre des médicaments contre le vomissement,
- en le réchauffant et en le calmant,
- en lui faisant boire tous les quarts d'heures quelques gorgées d'un mélange chaud de jus de fruits, d'eau minérale et de thé léger, de sucre additionné de glucomate de potassium et de phosphates tricalciques.

Pour les personnes habituellement sensibles au mal de mer, il est recommandé de supprimer les aliments gras d'origine animale: beurre, fromage, charcuterie.

Que faire contre l'asthénie en mer?

Il existe un autre malaise, peut-être moins spectaculaire que le mal de mer, mais aussi déprimant: il se caractérise par une sorte de léthargie, avec lenteur des réflexes et manque de tonus. Le remède est simple, il consiste à redonner du sucre: absorber 10 g de glucose toutes les heures pendant une période d'ac coutumance d'un jour à un jour et demi.

Rickli Champignons

vous propose actuellement

des chanterelles fraîches

provenant de France et Forêt-Noire

Vente aux restaurants et détail

Marchés de Lausanne et Renens
Tél. 021/34 43 63

22-352837

Publicitas 21 21 11

Günstig abzugeben
Pferde-Reitsattel

kompl. mit allem Zubehör und Zaum, gute Sattlerarbeit. Passt für jedes Pferd.

Tel. 057/33 44 82
über Mittag oder abends.

10 TV couleurs Philips

grand écran, état de neuf, six mois de garantie. Fr. 500.- pièce.

Tél. 037/64 17 89. 22-37553

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession 5 jours ouvrables à l'avance.

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.

Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.—**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Adresse habituelle

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

- Changement définitif
- Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nouvelle adresse

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

Changement valable						Date:
du			au			
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. 027/23 30 51-52 - Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE

André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs en chef adjoints; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditoriaux et analystes; Jean-Paul Riandol, rédacteur de nuit; F.-Gérard Gessler, Michel Pichon, Jean Pignat, Françoise Luisier, Antoine Gessler, Gérald Théodoloz, Gaspard Zwissig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et Hervé Valette, rédacteurs stagiaires; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris et Christian Michellod, rédacteurs sportifs.

SERVICE DE PUBLICITÉ:

Publicitas S.A., Sion.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 293 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit), 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur, 6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 75 ct le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 3 fr. 07 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 74 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 10 le millimètre (colonne de 45 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



Le sommeil des justes

L'inconnu de Park Avenue

Anne-Mariel 29

— Avec moi, il n'y a pas de manière de parler, mais juste à obéir, lança sèchement Harvey qui poursuivit: Cette dame qui vient d'arriver à New York a une Cadillac, mais elle désire un chauffeur pour piloter ici la voiture. Voici cinquante dollars. Tu vas aller chez Macy acheter une casquette plate et un imperméable bleu. N'oublie pas non plus une paire de gants. Aussitôt après, tu vas te rendre au Waldorf-Astoria et tu demanderas à parler à Miss Cornelia Anderson, qui habite l'appartement 2615 A. Veux-tu noter? Tu diras que tu es envoyé par le garage Columbia de la 40^e Rue.

Tandis qu'il parlait, Johnny avec son Bic avait inscrit sur un petit carnet les renseignements que lui donnait Harvey.

— Compris, patron! J' me fais embaucher, et après?

— Tu attendras mes ordres.

— Bien, patron, fit l'autre en soulevant de ses deux doigts le rebord de son feutre qui était resté vissé sur sa tête.

III

LA PORTE S'ETAIT A PEINE refermée sur Johnny que Curtis demanda:

— Alors, patron, vous avez mis au point votre programme?

— Ne t'inquiète pas, j'ai mon plan.

— Faut pas qu'elle nous échappe cette fois, Cornelia!

A cet instant, les miaulements d'un chat retentirent sur la terrasse et une voix de femme se fit entendre.

— Poussy, Poussy... Viens, mon Poussy!

C'était sans nul doute la propriétaire du félin qui rappelait celui-ci.

Curtis fit un mouvement pour aller voir la scène, mais son patron l'arrêta.

cinémas

SIERRE BOURG 027/55 01 18

Ce soir à 20 h 30 - Deux jours seulement 18 ans
Liliana Cavani a filmé ce que personne n'avait eu l'audace de montrer
LA PEAU
avec Mashoani et Claudia Cardinale

SIERRE CASINO

Ouverture de la nouvelle salle: août 1983

CRANS LE CRISTAL 027/41 11 12

Matinée à 17 h - 16 ans
TOOTSIE
Soirée à 21 h - 16 ans
TOOTSIE
de Sydney Pollack avec Dustin Hoffman et Jessica Lange
Dix nominations aux Oscars. Une comédie follement drôle
Nocturne à 23 h - 18 ans
TOOTSIE

MONTANA LE CASINO 027/41 27 64

Soirée à 21 h - 18 ans
TIR GROUPE
de Jean-Claude Missialni avec Gérard Lanvin, Véronique Jannot.
Un thriller à la française rapide et haletant

SION ARLEQUIN 027/22 32 42

Ce soir à 20 h 30 - 14 ans
THE BLUES BROTHERS
Le premier film musical casse-bitume

SION CAPITOLE 027/22 20 45

RELÂCHE

SION LUX 027/22 15 45

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
L'ARME À L'ŒIL
Un thriller signé Stanley Mann avec Donald Sutherland

MARTIGNY CORSO 026/2 26 22

Salle entièrement rénovée
Ce soir mardi à 20 h 30 - 14 ans
V.o. - S.-titres français-allemand
Prolongation - Dernière séance
GANDHI
de Richard Attenborough avec Ben Kingsley
Dès demain mercredi à 20 h 30 - 12 ans
Un cocktail comédie-aventure explosif!
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE

MARTIGNY ETOILE 026/2 21 54

21^e Festival d'été
Ce soir mardi à 20 h et 22 h - 14 ans
«Les grandes premières de l'été»
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS
de Peter Weir avec Mel Gibson
Sélection Cannes 1983
Demain mercredi à 20 h et 22 h - 16 ans
«Les grands classiques»
DIVA

ST-MAURICE ZOOM 025/65 26 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi et vendredi à 20 h 30 - 16 ans
Le summum de la violence!
MAD MAX I

MONTHEY MONTHEOLO 025/71 22 60

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Pour amateur de sensations fortes...
LA GALAXIE DE LA TERREUR
Action... Suspense... Horreur...
Sélectionné pour le Festival d'Avoriaz 1983

MONTHEY PLAZA 025/71 22 61

Ce soir: RELÂCHE
Dès demain soir à 20 h 30 - 16 ans
LE CAMION DE LA MORT

BEX REX 025/63 21 77

Ce soir à 20 h 30 - Pour public averti - Parlé français
ÉCOLIÈRES TRÈS POLISSONNES
Interdit aux moins de 18 ans révolus

LOTTO LOTERIE A NUMEROS

1 gagnant avec 5 numéros + numéro compl. Fr. 300 000.-
169 gagnants avec 5 2 282.80
9 526 gagnants avec 4 50.-
149 434 gagnants avec 3 numéros 5.-

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 800 000 francs.

tv Suisse romande

12.00-18.20 Sur la chaîne suisse alémanique: Tennis Coupe de la Fédération Tournoi féminin par équipes Commentaire français

12.05 Au plaisir de Dieu
13.00 T.J. Flash et Météo régionale
13.05 Rosso e blu
13.20 L'agence Labricole Mission spéciale
17.15 Point de mire
17.25 env. Télé-club Football Ecosse - Suisse
19.05 A l'heure d'été
19.30 Téléjournal
20.00 Dallas 53. Nationalisation Les documents de l'été Le temps des femmes (1) Ecoutez Jeanne Humbert Un film de Bernard Bissat
21.40 Téléjournal
21.50 Nocturne Cinéma japonais Le goût du saké Un film de Yasujiro Ozu



tv Deutsche Schweiz

12.00 Tennis Coupe de la Fédération
18.20 La maison où l'on joue
18.50 Geschichte-Chischle
19.00 Graf Yoster gibt sich die Ehre (9)
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Les rues de San Francisco Série policière
20.50 CH-Magazine
21.40 Téléjournal
21.50 Three of a Kind Avec Lenny Henry et David Copperfield
22.20 Sports
23.05 Téléjournal

tv Svizzera italiana

12.00 Tennis Coupe de la Fédération
18.00 Spécial jeunesse Paddington. Bob et Bobby... au concert. Animation. L'étaon de la lune: 2. Le cavalier noir. Conte
18.45 Téléjournal
18.50 Dessins animés
18.55 Teletate
19.00 Golden Soak (4) Série.
19.50 Teletate
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Les vieux et les jeunes (2)
21.40 Teletate
22.30 Téléjournal
22.40 Jazz-club Dave Brubeck au Festival de jazz de Montreux 1982

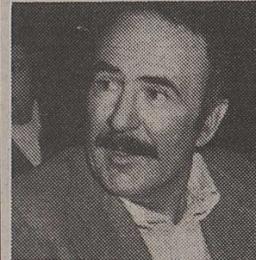
France I

12.00 TF1 Vision plus
12.30 Le bar de l'été Avec Jackie Quartz, François Valéry, Groupe Éléance
13.00 TF1 actualités
13.45 Destination Danger 10. Rendez-vous avec Doris, série. Avec: Patrick McGeehan, John Drake, etc.
16.30 Croque-vacances 16.30 La bataille des planètes. 16.50 Présentation et sommaire. 16.55 Si j'étais... si j'avais. 17.00 Bricolage (1), recette des berlingots. 17.05 Infos-magazine: TV au Japon. 17.10 Variétés. 17.15 Bricolage (2). 17.20 Dr Snuggles: Le sauvetage périlleux (2), dessin animé. 17.25 Variétés. 17.30 La déesse d'or.
18.00 Le rendez-vous de 18 heures
18.10 Revoli à la demande La vie de Marianne
19.05 La météo de notre été
19.15 Actualités régionales
19.40 Superdél
19.45 Tour de France Résumé de l'étape du jour
20.00 TF1 actualités
20.35 Mardivertissement Gala consécration MIDEM 83
21.45 Caméra de l'INA Casting Film d'Arthur Joffe
22.40 Regards entendus Ce soir: Cucco par Cucco
23.10 TF1 actualités
23.25 Un soir, une étoile Des taches sur le Soleil

télévision

Antenne 2

10.30 A2 Antiope
12.00 Midi Informations Météo
12.07 Platine 45 Avec Supertramp, Michel Jonasz, Talking Heads, Les Civils, Marvin Gave
12.30 Cyclisme
12.45 Journal de l'A2
13.30 Le Virginien 12. Le siège, série. Avec: James Drury, Doug McClure, Mark Miranda, etc.
14.45 Aujourd'hui la vie Paroles de femmes
15.45 Chien Berger Qui va à la chasse? Dessin animé
15.55 Sports été Tennis: coupe de la Fédération à Zurich France - Argentine et Tchecoslovaquie - Pérou Athlétisme: le Nikea à Nice
18.00 Récré A2 Latulu et Lirell. Mister Magoo.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal de l'A2
20.35 L'Entourloupe Un film de Gérard Pires (1980)



Avec: Jean-Pierre Marielle, Jacques Dutronc, Gérard Lanvin
22.10 Souvenirs de Max Poi Fouchet L'aventure de la lumière: Les impressionnistes
23.05 Antenne 2 dernière

France 3

19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 FR3 jeunesse
19.50 Ulysse 31 Chronos (2)
20.00 Jeux 20 heures

20.35 La ballade des Dalton



Dessin animé de Morris et Goscinny (1968)

21.55 Soir 3
22.15 Bleu outre-mer Guyane: L'esclavage Guadeloupe Une minute pour une image
23.05 Prélude à la nuit.

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 15.20 La petite maison dans la prairie, série. 16.10 Téléjournal. 16.15 Des animaux devant la caméra. 17.00 Lilou et son ami chinois (4), série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.15 Les peintres du lundi. 21.00 Monitor. 21.45 Der Aufpasser, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Ce soir. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 15.17 Téléjournal. 15.20 ZDF-vacances. 15.45 Till, der Junge von nebenan: La princesse, série. 16.20 Calendrier de vacances. 16.45 Les Schtroumpfs. 17.00 Mosaïque. 17.30 Téléjournal. 17.45 L'illustré-Télé. 18.25 Rate mal mit Rosenthal. 19.00 Téléjournal. 19.30 Hab mich lieb, film. 21.00 Téléjournal. 21.20 Der Bürgermeister im Wohnzimmer, film. 22.05 Cosmos. 22.50 Cécile, téléfilm. 0.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 19.00 Actualités régionales. 19.25 Informations. 19.30 Magazine médical. 20.15 Der alte Mann und der Müll, film. 21.00 Enthüllung und Mitternacht, film. 22.30-23.15 env. Jazz.

Autriche I

AUTRICHE 1. - 10.30 Flipper, film. 12.00 Männer ohne Nerven. 12.10 Sports. 13.00 Informations. 15.00 Billy. 15.45 L'agonie d'une tradition: Le Bidermeier. 16.45 Tom et Jerry. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Rire et sourire avec la souris. 18.00 Top Cat. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Informations. 20.15 Die goldene Reisschüssel. 21.00 Edwards Film. 22.35-22.40 Informations.

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE

Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne 83-7071

A Martigny, ouverture de la prochaine session début septembre

Cours de programmeur (euse)

Nombre de places limité - Inscriptions dès maintenant
Profession d'avenir pour tous les âges
Pas de formation spéciale. Cours du samedi matin.

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - ☎ 021/23 44 84

Vous faut-il une nouvelle voiture?

Achetez-la!

Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de

Fr. _____

Mensualité désirée

env. Fr. _____

E 587

Nom _____ Prénom _____
Rue/No _____ NPA/Lieu _____
domicile précédent né le _____
ici depuis _____ profession état civil _____
nationalité _____
employeur _____ depuis? _____
salaire mensuel Fr. _____ revenu conjoint Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____
nombre d'enfants mineurs _____ signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Bulletin d'abonnement

Le journal de tous pour tous

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance.

Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste, pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 déc. 1983, au prix de

66.-

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Adresse exacte: _____

Date: _____ Signature: _____

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

SIERRE

Médecin de garde. - Tél. 111.
Pharmacie de service. - Central, 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h à 19 h 30. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé de 10 h à 20 h; en commune de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h; en pédiatrie, de 15 h à 17 h; en maternité de 12 h à 14 h, de 15 h à 16 h et de 19 h à 20 h.
Ambulance. - Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Lœche-les-Bains et Lœche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse 57 11 51.
Police municipale. - Tél. (027) 55 88 02.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: tél. 111.
Centre médico-social régional. - Hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi et le jeudi. Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistants sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); service psychosocial; Ligue valaisanne contre les toxicomanies; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. (027) 55 51 51.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 22 38. **Grène** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
CPM, centre de préparation au mariage. - Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 h à la tour-elle de l'Hôtel de Ville, entrée ouest, 2e étage.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 h à 15 h 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence Hôtel de Ville, bureau N° 28, entre 8 et 9 h.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (027) 55 72 60.
Club des aînés. - Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.
Pro Senectute. - Hôtel de ville, tél. (027) 55 26 28. Permanence: lundi de 14 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
Auto-secours pour panes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours aérolocaux. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS panes-accidents.
Pompes funèbres. - Jean Amcots, tél. 55 10 16. Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.
Bibliothèque. - Tél. 55 93 64. Ouverture: chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30; jeudi, de 14 h 30 à 20 h 30; samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au numéro 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, de 19 h à 21 h; mercredi 17 h à 19 h; jeudi 17 h 15 à 19 h 15; vendredi 17 h à 19 h; samedi de 15 à 17 heures.
Bibliothèque du Haut-Plateau. - Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 15 h à 19 h; samedi de 14 h à 17 h. Tél. 41 72 73.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant la saison. Tél. 55 18 26.
Montana. - Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h à 3 h. A l'année, orchestres variés. Tél. (027) 41 30 79.
Crans. - Discotheque Whisky-a-Gogo, ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 heures. Tél. 41 12 61.
Montana-Vermail. - Dancing Noctambules (sous Pizzeria Mamma Mia 41 41 75) ouvert tous les soirs dès 21 h 30. Tél. 41 68 06.
Garderie canine Crans-Montana. - Cours d'éducation canine tous les jours de 11 h à 12 h, et de 16 h à 18 h. Tél. 41 55 92.
Association des taxis aérolocaux, gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

SION

Médecin de garde. - Le 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, de 8 h à 12 h et 13 h 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h à 12 h et 15 h à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Hôpital régional. - Tél. 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 h à 16 h et de 18 h à 19 h 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.
Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.
Service dentaire d'urgence. - Tél. 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Tél. 111.
Service social de la commune de Sion. - Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veyronnaz, avenue de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. Soins: - A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. **Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »,** - 23 90 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. **Assistants sociales.** - Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** - Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** - Ouverte de 7 h à 18 h 30, avenue de la Gare 21.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, rue St-Guérin 3, tél. (027) 23 29 13.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 58. Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Centre de consultation conjugale. - Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous, tél. 22 92 44.
Centre de planning familial. - Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30. Tél. 23 46 48.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 42 03 matin.
Association valaisanne femmes, rencontres, travail. - Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (027) 23 28 92.
Pro Juventute. - 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 22 34.
Pro Senectute. - Rue des Tonneliers 7, tél. (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Groupe A.A. - Réunion le mardi à 20 h 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking. **Croix d'or.** - Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.
A l'écoute (la main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Auto-secours aérolocaux, dépannage accidents. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
Auto-secours des garagistes valaisans, dépannages mécaniques: 24 heures sur 24 - (du vendredi à 18 h au vendredi suivant à 18 h. Garage G. Papilloud, Ardon, jour: 86 16 82, nuit: 36 35 78.
Service de dépannage ou 0,8%. - Téléphone 22 38 59.
Dépannage installations frigorifiques. - Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.
Pompes funèbres. - Barras S.A., téléphone 22 12 17; Max Ferruchoud, téléphone 58 22 70. **Vocatry** 22 38 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverte mardi et jeudi de 14 h 30 à 19 h.
Bibliothèque des jeunes. - Lundi, mercredi et vendredi: 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h.
SPIMA, Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, tél. 22 63 26.
Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon: - Ouverture tous les soirs de 22 h à 3 h ou 4 h suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing discotheque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h: disco dansant, tél. 22 40 42.
Haute-Nendaz. - Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lundi.
Nendaz-Station. - Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h à 3 h.

SRT Valais. - Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétaire, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.

Piscine plein air. - Ouverte tous les jours de 8 h à 19 h 30-20 h. Cours de natation, plongeon et sauvetage.
Château-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.

MARTIGNY

Médecin de service. - Tél. au N° 111.
Pharmacie de service. - Tél. au N° 111.
Hôpital. - Heures des visites chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Service dentaire d'urgence. - Tél. au 111.
Service médico-social subrégional. - Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 2 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphoner (026) 2 43 54 et 2 43 53.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80.
Service d'aides familiales du Centre MSR. - Région de Martigny, Martigny-Croix, Boverner, Salvan et Finhaut: s'adresser à Mme Philippe Martin, infirmière, chemin Surfréte 7, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures. **Région de Fully:** s'adresser à Mme Christine Carron, La Forêt à Fully, tél. 5 44 75.
Centre femmes Martigny. - Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. (026) 2 51 42.
Association des mères chefs de famille. - Tél. 2 32 45 - Réunion le premier mercredi de chaque mois, dès 20 h 15, au Centre femmes, av. du Grand-Saint-Bernard 4.
Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone (026) 2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.
Repas à domicile: tél. (026) 2 50 86. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 heures à 9 h 30. Jusqu'à la fin de l'année, projection, tous les dimanches à 17 heures, du spectacle audio-visuel « Martigny, ville d'accueil, ville de passage ».
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. (026) 2 11 55, 5 44 61 et 4 27 70.
Groupe alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.
Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT): problèmes drogues et alcool. Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, Martigny. Permanence tous les matins. Tél. 2 30 31 et 2 30 00.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, téléphone 2 22 85. Gilbert Fagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52. **ACS.** - E. Bourgois, dépannage (jour et nuit) tél. (026) 8 22 22.
Service dépannage. - Frassa Jean-Bernard, Transports, 2 43 43.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h, mercredi de 15 à 17 h et de 19 h 30 à 20 h 30; vendredi de 15 h à 18 h 30, samedi de 15 à 17 h.
Fondation Pierre-Glanada. - Jusqu'au 2 octobre, tous les jours de 10 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h: « Manguin parmi les fauves » invité au Foyer: Raoul Chédel, photographies. - Musée archéologique. - Musée de l'automobile.
CAS. - Dimanche 17 juillet, sortie à Tourtemagne. Inscriptions jusqu'à vendredi soir au 2 31 26. Week-end des 23 et 24 juillet, sortie d'été dans la région de Salane. Inscriptions jusqu'au 15 juillet, Luc Weinstein 2 60 89.

SAINT-MAURICE
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Ambulance. - Tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, tél. 111.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Garderie d'enfants. - Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.

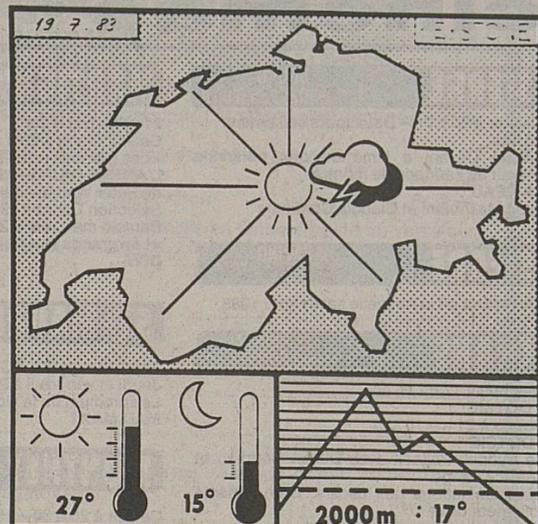
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.

SOS - Dépannage jour et nuit, panes et accidents. - Garage Addiks, tél. 65 13 90. Garage de la Cascade, E. Bourgois, tél. 8 22 22.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.
Bibliothèque et ODIS. - Fermé du 14 juillet au 23 août, mais ouvert tous les mercredis de 14 à 17 heures.

MONTHEY

Médecin. - Service médical de garde tout au long de la semaine, tél. 71 11 92.
Pharmacie de service. - Kuun (av. Gare 13), 71 15 44.
Hôpital. - Tél. (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes de 13 h 30 à 15 h 30, 18 h à 19 h; chambres privées de 13 h 30 à 19 h.
Centre médico-social. - Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Villa des Iles, avenue de France 37, tél. (025) 71 77 71.
CIRENAC. - Planning familial, consultations conjugales, place Centrale 3, Monthey, tél. 71 66 11.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (025) 71 59 65.
Pro Senectute. - Avenue du Simplon 8, tél. (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile - Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.
Groupe AA. - Séance: lundi à 20 h 30, Maison des jeunes, 1er étage, c.p. 137, tél. (025) 71 37 91 et 71 54 41.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station pl. Centrale, tél. 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Dépannage. - Jour et nuit: tél. 71 43 37.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.
Dancing discotheque Dillan's. - Téléphone (025) 71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.
Bar Le Corso. - Ouvert jusqu'à 24 h.
Centre fitness du Chablais. - Téléphone (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.
Val-d'Illeaz. - Galerie Grange-aux-Sapins, ouverte je, ve, sa et di de 14 h à 18 h, tél. (025) 77 13 65.
Vouvry. - Bibliothèque. - Juillet, ouvert le mercredi après-midi, de 14 à 17 h; août, fermé.

météo



Quarante jours ainsi?!

Situation générale
 Le marais barométrique se maintient sur l'Europe grâce à l'afflux d'air humide de la Méditerranée occidentale en direction des Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir
Pour toute la Suisse: temps ensoleillé toute la journée mais des orages isolés se développent tout de même, surtout en Suisse alémanique. Température proche de 31 degrés cet après-midi, voisine de 16 degrés à 2000 mètres d'altitude. Les vents souffleront d'ouest, faiblissant et des rafales se produiront tous les orages.

Evolution pour mercredi et jeudi

Le plus souvent ensoleillé. Orageux le soir, surtout au nord.

SION

Surfaces commerciales à louer
 au centre ville, à proximité de la place de la Planta et de son parking couvert (570 places)
 1000 à 2000 m² aménageables au gré du preneur
 disponible à la fin de l'année 1985
 Offre sous chiffre Q 36-44735 à Publicitas, 1951 Sion.

BOURSE DE ZURICH

Marché des obligations: à peine soutenu
 Hier matin, à Zurich, dans un marché extrêmement languissant, les obligations, soit suisses, soit étrangères, ont reculé de façon très nuancée. La demande restait très faible, par suite des vacances d'été et cela marque le marché, aussi bien hors bourse que pour la corbeille principale.

LA TENDANCE
PARIS: faible. Dans une ambiance boursière calme, les valeurs des secteurs alimentaire, électronique et métallurgique perdent quelques points.
FRANCFORT: en baisse. L'indice de la CB a perdu 4,64 points à 961,4. Les valeurs chimiques sont en baisse alors que les automobiles se maintiennent à leur niveau de vendredi passé.
AMSTERDAM: à la baisse. Les prises de bénéfices ont à nouveau érodé le marché. Unilever perd 3,8 florins à 198,70.
BRUXELLES: faible. Les principales baisses sont enregistrées par Solvay qui perd 55 FB à 2905 et Petrofina 40 à 5560.
MILAN: ferme. Dans un marché en nette reprise, Mediobanca gagne 100 lire à 61 100 alors que Olivetti privée en perd 49 à 2850.
LONDRES: ferme. L'indice FT a progressé de 4,4 points à 688. Plusieurs firmes ayant récemment rapporté de bons résultats ont encouragé les investisseurs. Bowater gagne 3 points à 233.

Par ailleurs, les nouvelles économiques, pouvant influencer les cours, font totalement défaut.

Marché des actions: plus faible et avec des volumes très réduits
 La séance d'hier à la bourse de Zurich a été très courte, puisqu'elle s'est terminée déjà à 11 h 30. Les perdants étaient en majorité. Etant donné la tendance de faiblesse à Wall Street, le mouvement à la baisse ne constituait pas ici une surprise. Toutefois, si l'on considère le faible volume des transactions, on peut à peine parler d'un changement de tendance.

Dans la totalité des secteurs, on a pu enregistrer des baisses allant de 1 à 2%. Tandis que les titres Ciba-Geigy reculaient, l'action N Sandoz a profité de recommandations d'achat, conseillées par un journal financier.
 Le titre Monteforno, qui avait été fortement sous pression ces dernières semaines, par suite de l'annonce d'un horaire de travail réduit, a continué à regagner du terrain. Le volume restait, il est vrai, modeste.

Les actions américaines se traitaient nettement en dessous de la parité de Fr. 2.12.
Léger repli du dollar
 Malgré une augmentation de la masse monétaire américaine

M1 de 5,8 milliards de dollars au cours des premières semaines de juillet, le «billet vert» s'est légèrement replié hier. Il s'échangeait en fin d'après-midi à Zurich contre Fr. 2.1215 (2,1280 vendredi). Ce recul est attribué à des ventes bénéficiaires, à une faible diminution des taux d'intérêt sur les eurodollars ainsi qu'aux déclarations de M. Volcker annonçant une continuité de la politique monétaire américaine.
 Le franc suisse est resté ferme. Le DM, le franc français et la livre sterling sont demeurés inchangés, valant respectivement Fr. 0,8185, Fr. 0,2721 et Fr. 3,2265. L'once d'or n'a pas bougé d'un iota, s'inscrivant à 422,50 dollars. Le prix du kilo de métal jaune se montait à 28 775 francs contre 28 925.

CHANGES - BILLETS

France	26.25	28.25
Angleterre	3.15	3.35
USA	2.07	2.17
Belgique	3.95	4.20
Hollande	72.—	74.—
Italie	12.75	14.75
Allemagne	81.—	83.—
Autriche	11.50	11.80
Espagne	1.35	1.60
Grèce	2.—	3.—
Canada	1.67	1.77
Suède	26.50	28.50
Portugal	1.50	2.30
Yougoslavie	2.—	3.—

PRIX DE L'OR (Icha non c.)

Lingot	28 700.-	28 950.-
Plaque (100 g)	2 870.-	2 920.-
Vrenli	184.-	195.-
Napoléon	182.-	192.-
Souverain (Elis.)	206.-	218.-
20 dollars or	1 200.-	1 285.-

ARGENT (Icha non c.)

Le kilo	810.-	830.-
---------	-------	-------

Bourse de Zurich

Suisse	15.7.83	18.7.83
Brigue-V.-Zerm.	94 d	95 of
Gornegratbahn	910 d	940
Swissair port.	835	830
Swissair nom.	725	717
UBS	3205	3200
SBS	311	310
Crédit Suisse	2060	2055
BPS	1360	1355
Elektrowatt	2830	2820
Holderb. port.	754	751
Interfood port.	5620	5600
Motor-Colum.	655	650
Oerlik-Bührle	1515	1510
C ⁶ Réass. p.	6950	6900
W'thur-Ass. p.	2970	2950
Zurich-Ass. p.	16450	16450
Brown-Bov. p.	1340	1330
Ciba-Geigy p.	2045	2020
Ciba-Geigy n.	829	825
Fischer port.	665	655
Jelmoli	1660	1670
Héro	3050 d	3040
Landis & Gyr	1400	1390
Losinger	640 d	640
Globus port.	2900	2925
Nestlé port.	4040	4020
Nestlé nom.	2705	2695
Sandoz port.	5875	5825
Sandoz nom.	2045	2070
Alusuisse port.	750	747
Alusuisse nom.	270	268
Sulzer nom.	1750 d	1740

Allemagne

AEG	60	60
BASF	124	123
Bayer	124	124
Daimler-Benz	480	480
Commerzbank	146	144.50
Deutsche Bank	274	272.50
Dresdner Bank	148	145.50
Hoechst	128.50	127
Siemens	297	292.50
VW	162	160

USA

Amer. Express	144	141
Beatrice Foods	57	57
Gillette	91 d	91
MMM	180	178
Pacific Gas	63.50	31.75
Phillip Morris	124.50	123.50
Phillips Petr.	75	74
Schlumberger	119	117.50

BOURSES EUROPÉENNES

	15.7.83	18.7.83
Air Liquide FF	421	416
Au Printemps	105.50	104.10
Rhône-Poulenc	—	—
Saint-Gobain	—	—
Finsider Lit.	48	48
Montedison	174.50	180
Olivetti priv.	2899	2850
Pirelli	1610	1660
Karstadt DM	259.50	251.50
Gevaert FB	2250	2230

FONDS DE PLACEMENT (HORS COTE)

	15.7.83	18.7.83
America Valor	487.50	497.50
Anfos 1	144	145
Anfos 2	118.50	119
Foncpars 1	2470	2490
Foncpars 2	1245	1255
Intervalor</		

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Le pied à terre... en jaune

Dans toute l'histoire du Tour de France, huit coureurs seulement ont quitté l'épreuve alors qu'ils portaient le maillot jaune. Il s'agit dans l'ordre chronologique de: Victor Fontan (Fr) en 1929; Sylvère Maes (Be) en 1937; Fiorenzo Magni (It) en 1950; Wim Van Est (Ho) en 1951; Bernard Van de Kerkhove (Be) en 1967; Luis Ocaña (Esp) en 1971; Bernard Hinault (Fr) en 1980; Pascal Simon (Fr) en 1983. On leur ajoutera Michel Pollentier qui, en 1978, reçut à l'Alpe-d'Huez le maillot jaune qu'il n'eut point l'occasion de porter, pour avoir été convaincu de tricherie lors du contrôle antidopage.



UNE PREMIÈRE ÉTAPE ALPINE PAR ÉLIMINATIONS Après Breu... Winnen!

En entrant dans les Alpes, le Tour de France a également pris une nouvelle tournure. En premier lieu en raison de l'abandon, prévisible, de Pascal Simon, qui était leader de l'épreuve depuis la sortie des Pyrénées. Simon, à bout de forces, souffrant de son épaule fissurée, renonçait au 95e kilomètre de la 17e étape, La Tour-du-Pin - l'Alpe-d'Huez (223,5 km). Avant de monter dans l'ambulance, le Français avait escaladé les cols du Cucheron et du Granier avant de descendre de vélo, alors qu'il était déjà largement distancé, au sommet de la côte de la Chapelle Blanche. A noter aussi le renoncement, survenu un peu plus tôt, de son compatriote Michel Laurent, le vainqueur de la veille à Saint-Etienne et qui souffrait d'une main à la suite de sa chute lors du sprint d'arrivée.

Cet abandon de Simon relance un Tour de France qui demeure toujours aussi ouvert à la veille de sa seule journée de repos. Un Français chassant l'autre, c'est Laurent Fignon (23 ans), qui s'est installé désormais en tête du classement général. Mais il faudra certainement attendre le «contre la montre» de Dijon avant de connaître le futur vainqueur de la Grande Boucle. Fignon au classement général ne devance en effet son camarade de promotion espagnol Pedro Delgado que d'un avantage légèrement supérieur à la minute, tandis que son compatriote Jean-René Bernaudeau et le Hollandais Peter Winnen, les deux grands bénéficiaires de la journée, se sont replacés dans la course pour la victoire finale.

Cette première étape des Alpes n'a en fait donné lieu qu'à une longue course par éliminations jusqu'au pied de l'Alpe-d'Huez. Là, Winnen, Bernaudeau, les Français Arnaud et Martin, l'Italien Vandl et le Hollandais Veldscholten, qui avaient attaqué dans la descente du col du Glandon, avant-dernière difficulté de la journée, abordaient la difficile ascension avec 2'10" d'avance sur le Colombien Cabrera et les Français Madlot et Alban, alors que le groupe au sein duquel figurait notamment le Belge Van Impe, Delgado et Fignon accusait un retard de 3'50".

Au sprint

Durant les quatorze kilomè-

tres de la longue ascension vers l'Alpe, Bernaudeau et Winnen devaient lâcher leurs compagnons de fugue et ils se disputaient la victoire finale au sprint. A ce jeu, Winnen, déjà vainqueur à l'Alpe en 1981, prenait le meilleur sur Bernaudeau tandis que le Colombien Corredor prenait la troisième place à 57". Quant à Fignon, qui effectua la majeure partie de la montée en compagnie de Van Impe et de Delgado, il se classait au cinquième rang, à 2'8" de Winnen, et endossait du même coup le maillot jaune.

Breu voici un an

Les principales victimes de cette journée, outre un Zoetemelk désabusé, auront été l'Espagnol Arroyo, l'Australien Anderson et l'Irlandais Kelly, même si ce dernier a réussi une bonne escalade de l'Alpe. Quant au Suisse Beat Breu, vainqueur de cette étape de l'Alpe-d'Huez l'an dernier, il a confirmé qu'il n'était pas revenu à son meilleur niveau cette saison. Le grimpeur saint-gallois, qui faisait encore partie du groupe de Van Impe au bas de la rampe terminale, accusa en effet un retard proche des dix minutes sous la bannière d'arrivée...

Demierre en solitaire

Un autre Suisse par contre s'est signalé au cours de cette journée à nouveau marquée par une chaleur étouffante. Serge Demierre effectua une échap-

pée de 105 kilomètres, dont 60 seul au commandement de la course, et il franchit notamment en tête le col du Grand-Cucheron avant d'être rejoint peu avant le sommet du Glandon. Demierre s'était lancé à la poursuite du Français Christian Jourdan, échappé dès les premières heures de la matinée et qui avait passé seul au Cucheron et au Granier. Bien que comptant un retard de six minutes, le Genevois devait revenir sur le Français qu'il dépassait pour continuer tout seul son effort et passer en tête au Grand-Cucheron avant d'être victime d'une première contre-attaque de Bernaudeau, puis d'une riposte de Delgado, lesquels emmenaient dans leur sillage les hommes forts du peloton.

Repos mérité

Aujourd'hui, les coureurs du Tour de France goûteront un repos mérité à l'Alpe-d'Huez. Ce sera pour ceux qui ambitionnent la victoire finale - et en premier lieu Fignon, Delgado, Bernaudeau et Winnen, classés dans l'ordre dans la nouvelle hiérarchie de ce Tour - l'occasion de faire le point avant d'autres rudes échéances. Les difficultés sont loin en effet d'être terminées dans cette Grande Boucle, avec notamment encore une difficile étape alpine mercredi et deux «contre la montre». Mais, si d'aventure l'équipe de Cyrille Guimard parvenait à ramener le maillot jaune à Paris, malgré l'absence de Bernard Hinault, ce serait là assez symptomatique de ce Tour de France vraiment pas comme les autres...

● 17e étape, La Tour-du-Pin - l'Alpe-d'Huez: 1. Peter Winnen (Hol), les 223 km en 7 h 21'32" (moy.: 30,303 km/h); 2. Jean-René Bernaudeau (Fr) m.t.; 3. Edgar Corredor (Col) à 57"; 4. Robert Alban (Fr) à 1'22"; 5. Laurent Fignon (Fr) à 2'07"; 6. Lucien Van Impe (Bel) à 2'09"; 7. Pedro Delgado (Esp) à 2'10"; 8. Raymond Martin (Fr) à 2'42"; 9. Patrocino Jimenez (Col) à 3'05"; 10. Gérard Veldscholten (Hol) à 3'07"; 11. Marc Madlot (Fr) à 3'09"; 12. Jonathan Boyer (EU) à 3'57"; 13. Angel Arroyo (Esp) à 4'49"; 14. Pierre Le Bigaut (Fr) à 5'19"; 15. Dominique Arnaud (Fr) à 5'43"; 16. Sean Kelly (Irl) à 5'46"; 17. Alfio Vandl (It) à 5'50"; 18. Pierre Bazzo (Fr)

à 6'13"; 19. Joachim Agostinho (Por) à 6'54"; 20. René Martens (Bel) à 7'02". Puis: 26. Beat Breu à 9'37"; 35. Bernard Gavillet à 13'03"; 39. Serge Demierre à 13'56"; 43. Hubert Seiz à 15'19"; 66. Julius Thalmann à 25'35"; 69. Antonio Ferretti à 25'42"; 71. Erich Mächler à 26'39"; 90. Gilbert Glaus à 41'17"; 91. Marcel Russenberger m.t.; 94. Thierry Bolle à 44'46".

96 classés. Abandons: Pascal Simon (Fr), Michel Laurent (Fr), Daniel Willems (Bel), Pierangelo Bincoletto (It) et Jean-Marie Wampers (Bel).

● Le classement général: 1. Laurent Fignon (Fr) 82 h 27'25"; 2. Pedro Delgado (Esp) à 1'08"; 3. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 2'33"; 4. Peter Winnen (Hol) à 3'31"; 5. Sean Kelly (Irl) à 4'20"; 6. Marc Madiot (Fr) à 4'52"; 7. Robert Alban (Fr) à 5'00"; 8. Lucien Van Impe (Bel) à 5'58"; 9. Angel Arroyo (Esp) à 6'26"; 10. Henk Lubberding (Hol) à 10'02"; 11. Patrocino Jimenez (Col) à 10'15"; 12. Joachim Agostinho (Por) à 10'19"; 13. Johan Van der Velde (Hol) à 10'22"; 14. Jonathan Boyer (EU) à 10'41"; 15. Phil Anderson (Aus) à 12'47"; 16. Pierre Bazzo (Fr) à 12'52"; 17. Robert Millar (Eco) à 18'52"; 18. Claude Criquiélon (Bel) à 18'58"; 19. Beat Breu (S) à 19'18"; 20. Stephen Roche (Irl) à 22'32". Puis les autres Suisses: 37. Hubert Seiz à 46'00"; 42. Antonio Ferretti à 55'03"; 58. Bernard Gavillet à 1 h 14'14"; 76. Serge Demierre à 1 h 37'50"; 90. Julius Thalmann à 2 h 09'00"; 91. Erich Mächler à 2 h 13'20"; 93. Gilbert Glaus à 2 h 18'14"; 94. Thierry Bolle à 2 h 40'09"; 95. Marcel Russenberger à 2 h 49'36".

Déclarations

● Peter Winnen: «Je ne sais pas si je vais gagner le Tour, mais les perspectives sont bonnes. Aujourd'hui, je n'étais pas en très grande condition, notamment en début d'étape. Peu à peu, j'ai retrouvé le bon rythme. Quand Bernaudeau a attaqué, je l'ai suivi facilement et je me suis aisément imposé au sprint. Je me suis aperçu en 1981 que c'était la plus merveilleuse étape du Tour.»

● Laurent Fignon: «Je me suis complètement vidé pour garder le contact avec les hommes de tête. Je pensais que Bernau-



Un Français chasse l'autre. Après Simon, Fignon. Pour sa première Grande Boucle, le nouveau maillot jaune semble avoir plus d'un tour dans son sac. (Béllino AP)

deau avait attaqué trop tôt. Mais il a bien résisté. Mon seul but sera d'essayer de garder le maillot jaune le plus longtemps possible. A 23 ans, pour mon premier Tour de France, c'est le plus beau jour de ma vie.»

● Pascal Simon: «Il était inutile

de poursuivre le Tour dans de telles conditions. Je suis complètement épuisé. Je remercie tous mes équipiers et je suis très déçu de quitter le Tour en jaune. Mais c'est le sport. Je savais qu'aujourd'hui c'était l'échéance.»

● Cyclisme. - Le Tour de la Haute-Autriche s'est terminé par une victoire helvétique. L'amateur élite Toni Manser (Wädenswil) a remporté deux des trois étapes. A chaque fois, il s'est imposé en solitaire. Manser (26 ans) porta une attaque décisive à dix kilomètres du but dans la seconde étape. Puis, il se détacha dans les derniers hectomètres d'une arrivée en montagne de la troisième étape.

Tour de la Haute-Autriche, classement final: 1. Toni Manser (S) 9 h 01'05"; 2. Herbert Seidel (Aut) à 17"; 3. Karl Krenauer (Aut) à 32"; 4. Erich Hofrichter (Aut) à 1'45"; 5. Willi Lauscha (Aut); 6. Markus Manser (S), même temps. Puis: 17. Kurt Steiner (S) à 4'06".

TIR CANTONAL BERNOIS

Les Valaisans continuent

On fera relâche, aujourd'hui mardi, au 36e Tir cantonal bernois de Bienne, lequel en est arrivé hier soir au terme de sa deuxième des trois tranches. Mais dès demain matin, les champions venus des quatre coins du pays vont redoubler d'adresse et de concentration pour battre en brèche les positions acquises au cours des dix journées précédentes, dont celles de deux Aunois Gaston Müller et François Meytain, qui tiennent toujours bon. Il en est resté cinq de ces journées pour espérer les déloger.

Voici une nouvelle liste de performances de premier choix obtenues par des tireurs valaisans entre le dimanche 17 et le lundi 18 juillet à midi:

● A 300 mètres. Section: Franz Heinmann (Martigny) 40 points. Art-groupe A: Richard Woltz (Martigny) 472. François Burkert (Saint-Léonard) 58. Distinction: Lilian Wyder et Norbert Wyder (Brigue-Glis), tous deux 30. Maîtrise B: Norbert Wyder (Brigue-Glis) 275.

● A 50 et 25 mètres. Section: René Granges (Martigny) 95. Maîtrise B: Roger Germainier (Vétroz) et Jean-Luc Trinchérini (Vétroz), tous deux 553.

A bientôt donc avec d'autres nouvelles. Joay Vulloud

ATHLÉTISME: RÉUNION A NICE 5 m 80 pour Quinon!

Une fulgurante accélération dans les cinq derniers mètres a suffi à l'Américain Calvin Smith, recordman du monde, pour s'imposer dans le 100 m de la réunion internationale de Nice.

Le vent soufflant défavorablement, il ne fallait rien attendre de bon du chronomètre. Tout l'intérêt de la course résidait, en fait, dans le comportement du meilleur Européen, l'Allemand de l'Ouest Christian Haas face au meilleur Américain.

La différence est sans doute bien supérieure aux trois centièmes de seconde (10"44 contre 10"47) qui séparent les deux hommes à l'arrivée. Considéré comme un piètre partant, Smith fit en effet jeu égal avec Haas dans la partie initiale de la course. On eut l'impression qu'il se contentait, ensuite, de se maintenir à la hauteur de son adversaire avant de le clouer sur place dans les cinq derniers mètres. Le sautoir de Nice a été particulièrement favorable

aux Français. Pierre Quinon a franchi 5 m 80, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de la saison. Quinon, qui a égalé le record de France, efface les 5,77 de Vigneron. Le concours avait vu la disparition prématurée de l'Américain Bill Olson à 5,30, de son compatriote Dan Ripley, du Zurichois Felix Böhni, et des Français Patrick Abada et Serge Ferrelra à 5,40. Thierry Vigneron a pris la deuxième place du concours avec 5,76.

UN TRÈS GRAND 800 M

Le Brésilien Joachim Cruz a réalisé un temps de tout premier ordre sur 800 m. En 1'44"31, il a réalisé la troisième performance mondiale de l'année, derrière les 1'43"80 de Coe et son chrono de 1'44"07. Il a battu de 16 centièmes l'Américain James Robinson. Champion d'Europe à Athènes, l'Allemand de l'Ouest Hans Peter Ferner n'a pris que la sixième place en 1'46"40.

TENNIS: COUPE DE LA FÉDÉRATION JOLISSAINT EN FORME

Christiane Jolissaint est en forme. La Bienneoise, grâce à sa victoire sur la Bulgare Manuela Maleeva, classée 36e à la WTA, a permis à la Suisse de se qualifier, avant le double, pour le deuxième tour de la coupe de la Fédération à Zurich. Jolissaint a mérité sa victoire au terme d'une partie de plus de deux heures d'une qualité inégale.

Auparavant, Petra Delhees n'a éprouvé aucun problème pour battre Adriana Veltscheva. En quarante-cinq minutes, l'affaire était réglée. Malgré la hauteur de son lift, la Bulgare s'inclinait nettement par 6-0 6-2. Delhees a su déborder une adversaire, qui n'a pas encore fait ses preuves sur le circuit international.

Christiane Jolissaint et Petra Delhees ont ainsi joué le double pour l'honneur. Elles se sont imposées très facilement, 6-2 6-0. Jolissaint et Delhees ont donc utilisé une occasion idéale pour parfaire leur cohésion en vue des prochaines échéances.

Au second tour, la Suisse sera opposée à la Roumanie. Emmenée par Virginia Ruzici, la Roumanie s'est qualifiée après les deux simples.

La logique a été respectée lors de la première journée de la coupe de la Fédération, qui regroupe 38 nations. Les quatre têtes de série en lice hier, la RFA, l'Australie, l'Angleterre et la Suisse, se sont qualifiées pour les huitièmes de finale.

La RFA a battu la Grèce 3-0. L'Angleterre, face au Luxembourg, l'Australie, devant l'URSS, et la Suisse, contre la Bulgarie, ont obtenu un résultat identique. Les Anglaises, avec Jo Durie, Virginia Wade et Ann Hobbs, n'ont laissé que cinq jeux en trois matches aux Luxembourgeoises. Une sorte de record...

● Seizièmes de finale: Suisse (No 7) - Bulgarie 3-0. Petra Delhees bat Adriana Veltscheva 6-0 6-2. Christiane Jolissaint bat Manuela Maleeva 6-4 4-6 6-4. Delhees-Jolissaint battent Veltscheva-Marina Kondova 6-2 6-0. Australie (No 4) - URSS 3-0. Japon - Danemark 2-1. Roumanie - Canada 3-0. Mexique - Grèce 2-1. Brésil - Israël 2-1. RFA (No 3) - Espagne 3-0. Angleterre (No 5) - Luxembourg 3-0.

● LE TOURNOI D'HILVERSUM. Les adversaires des Suisses: Heinz Günthardt sera opposé au Néo-Zélandais Bruce Derlin au premier tour du tournoi d'Hilversum, doté de 75 000 dollars. Roland Stadler affrontera, pour sa part, le Suédois Magnus Tideman, tête de série No 8. Günthardt est classé tête de série No 5.

TENNIS A YCOOR

Quelle semaine!

Le deuxième tournoi du Kent Swiss Satellite Circuit se disputera cette semaine sur les courts d'Ycoor, à Crans-Montana, et sera le 53e tournoi international de tennis, organisé par le TC Crans-Montana, en collaboration avec l'office du tourisme.

Etant donné le nombre élevé de joueurs, soit 64 pour la pré-qualification, 32 pour le qualificatif et 32 pour le tableau principal, les organisateurs ont fait jouer les préqualificatifs entre dimanche et lundi et le qualificatif aujourd'hui. Par conséquent, le tournoi principal aura lieu entre le mercredi matin 20 juillet et le dimanche 24 juillet 1983.

Les têtes de séries suivantes ont été désignées: 1. Kuchna Patrice (Fr) 179e ATP; 2. Granat Jiri (Hon) 190; 3. Zugarelli Antonio (It) 234; 4. Viver Paul (Egy) 246; 5. Mustard David (NZ) 266; 6. Mild Gérard (Aut) 267; 7. Whitecross Greg (Aus) 272; 8. Gattiker Carlos (Arg) 276.

Nous rappelons que les joueurs suisses Markus Günthardt, Renato Schmitz, Ivan Dupasquier et le Valaisain Christophe Meyer sont engagés dans ce tournoi et que l'entrée est libre jusqu'au mercredi y compris.

L'ÉCURIE DES SABLES
présente du 19 au 23 juillet
le roman d'aventure d'HERVÉ VALETTE

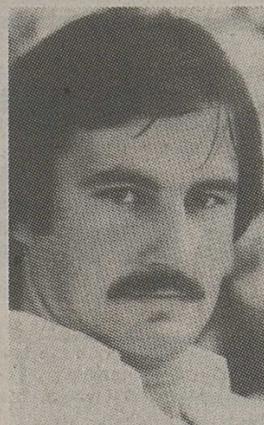


MM
CENTRE COMMERCIAL
DU MANOIR
MARTIGNY

PARIS-DAKAR: LE DÉFI...



Rolls était au départ du Dakar 82. En exposition, vous pourrez admirer le modèle authentique: une Corniche coupé



Hervé Valette



Clay Regazzoni



avec en exposition le modèle authentique de la
«ROLLS DES SABLES ET LES MOTOS DE L'ENFER»

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Urgent, cherchons

- 4 serruriers-tuyauteurs**
inox, mission longue durée.
Pour Genève
- 3 monteurs électriciens**
région Chablais
- 3 peintres en bâtiment**
- 3 monteurs charp. métal.**
pour Suisse alémanique
- Salaire excellent.**
- Lofi-Granger & Cie**
Rue de Venise 14
1870 Monthey - Tél. 025/71 76 86
36-4410

Commune de Villeneuve
Poste au concours
La Municipalité met au concours
un poste d'

agent de police
(éventuellement: aspirant de police)

Travail intéressant et varié, demandant de la personnalité et de l'initiative.

Entrée en fonction: à convenir.

Pour renseignements, s'adresser à M. Schlaeppli, commissaire de police (tél. 021/60 21 22).

Faire offres, avec curriculum vitae, livret de service et photographie à la Municipalité de Villeneuve jusqu'au 20 août 1983.

Villeneuve, le 12 juillet 1983.
La Municipalité.
22-1209-28

CARU-ACMI S.A.

Rue du Coppet 16
1870 Monthey

Urgent, cherchons

- tuyauteurs**
- serruriers**
- chaudronniers**
- monteurs**
- monteurs en chauffage**
- chauffeurs P.L.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Georges Baillifard.
Tél. 025/71 65 45 ou 71 61 12. 36-1097

Salon de coiffure à Martigny cherche coiffeuse expérimentée

tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre P 36-90448 avec prétentions de salaire à Publicitas, 1920 Martigny.

Intérimisez avec des pros:

INFIRMIÈRES S.G. INFIRMIÈRES ASSISTANTES

remplacements de courte et de longue durée

Av. J.J. Rousseau 2, 1800 Vevey, tél. 021/52 86 07

Jeune Africain
20 ans, parlant le français, avec permis de travail

cherche travail

dans hôtel-restaurant, environs de Martigny.

Faire offre à Johnny l'Africain, Buffet 3 Chemins-de-Fer, Martigny-Gare, tél. 026/2 22 96. 36-1415

ecco
TRAVAIL TEMPORAIRE

Urgent, nous recherchons

- **4 mécaniciens en mécanique générale**
- **2 monteurs électriciens**
- **1 peintre industriel**
- **2 serruriers**
- **3 ferblantiers**
- **2 couvreurs**
- **1 installateur sanitaire**
- **1 monteur en chauffage**
- **3 menuisiers**
- **1 charpentiers**

Pour tous renseignements, s'adresser à Tony Pereiro, Monthey, rue de l'Eglise 2, tél. 025/71 76 37

Membre du syndicat professionnel FSETT

HANS LEUTENEGGER SA
ENTREPRISE DE MONTAGE

Nous cherchons pour travaux de montage, dans le canton de Vaud et dans toute la Suisse, plusieurs

- serruriers tuyauteurs**
- serruriers de bâtiment**
- installateurs sanitaire**
- monteurs en ventilation**

Suisses, permis C.

Entrée immédiate ou à convenir.

- 1004 Lausanne Tél. 021/25 92 95
- 1202 Genève Tél. 022/32 92 03
- 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 17 18
- 3027 Berne Tél. 031/55 77 44

22-3244

howeg frigo
2544 Bettlach

Un défi pour un vendeur au-dessus de la moyenne!
Nous sommes une entreprise importante pour la gastronomie suisse et nous cherchons, pour le canton du Valais

un conseiller de vente

de toute première force, qui s'occupera à titre indépendant, du secteur des produits carnés et surgelés

Ses tâches:
- développement et renforcement systématiques des relations établies avec les clients du domaine de la restauration
- vente par téléphone et personnelle
- environ deux tiers au service interne et un tiers au service externe.

Ce que nous attendons:
- vous avez 25 à 35 ans
- vous avez fait un apprentissage de boucher ou de cuisinier
- vous êtes expérimenté dans la vente
- vous avez un esprit de collaboration.

Nous offrons:
- grande indépendance
- possibilité de perfectionnement dans le cadre de l'entreprise
- salaire supérieur à la moyenne
- excellentes prestations sociales.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre offre manuscrite à Howeg Frigo, à l'int. de M. Urech, 2544 Bettlach, ou téléphonez-nous au 065/54 11 01.

Fleisch- und Tiefkühlspezialist im Dienste des Gastgewerbes.

Football: mercredi débute le championnat de France

Un grand choc: Nantes - Monaco

Nantes le champion, qui a gardé la même ossature, Bordeaux, renforcé par trois internationaux, Paris Saint-Germain, maître dans l'art du contre, et Monaco, même si une page a été tournée à l'intersaison, seront les favoris du championnat de France de première division, dont les trois coups seront donnés mercredi soir.

Lors de cette première journée, deux équipes sont déjà assurées de faire une belle recette : Nantes, qui reçoit Monaco et Toulouse, qui sera opposé à Paris Saint-Germain.

Par rapport à la saison dernière, Nantes n'a pratiquement pas changé de visage. Seul le défenseur international Thierry Tusseau est parti à Bordeaux, alors que le Danois Agerbeck, qui ne s'est jamais imposé à Nantes, a signé à Sochaux. Ces deux départs n'ont été compensés que par une seule arrivée, celle du jeune attaquant niçois Buscher. Ainsi, l'entraîneur Jean-Claude Suaudeau travaillera dans la continuité. Le libero Bossis, le demi Touré, auteur d'un but extraordinaire lors de la finale de la Coupe de France, et l'attaquant yougoslave Halilhodzic, « roi » des buteurs la saison dernière, seront encore les « meneurs » de cette équipe nantaise.

A Monaco, une page a été tournée. Les départs de l'entraîneur Banide, de Barberis, de Vitalis, les deux grandes personnalités du club princier sur le terrain, du Suédois Edstroem, de Pecout et de Couriol marquent bien une volonté de changement. Le nouveau patron de l'AS Monaco, Lucien Muller, disposera pourtant d'un contingent de tout premier ordre. L'Allemand de Laval Krause, le Stéphanois Genghini, le stopper Le Roux et surtout le prodige niçois Daniel Bravo, donneront un visage attractif à ce Monaco « new look ».

Bordeaux n'avait pas tenu la distance l'an dernier. Cette saison, la formation de la Gironde a, une nouvelle fois, frappé fort sur le marché des transferts. Patrick Battiston (Saint-Etienne), Thierry Tusseau (Nantes) et Bernard Zenier (Nancy) renforceraient encore un contingent déjà riche. Ainsi, l'ex-Servettien Jean-Christophe Thouvenel, qui a fêté sa première sélection en équipe de France en mai dernier contre la Belgique, ne sera vraisemblablement pas titulaire au début de saison. Si l'équipe type est impressionnante sur le papier, l'entraîneur Aimé Jacquet n'a pas encore trouvé un grand gardien. Le Yougoslave Pantelic parti, Delachet et Ruffier n'offrent pas toutes les garanties voulues pour une équipe qui veut réaliser une grande carrière européenne.

Vainqueur de la Coupe de France, troisième du championnat et quart de finaliste de la Coupe des coupes, Paris Saint-Germain a obtenu ses meilleurs résultats lors de la saison 82/83. Les Parisiens, pour une fois, n'ont pas fait des folles durant la période de transfert. C'est au niveau de l'entraîneur que se situe le changement le plus important. Georges Peyroche s'est accordé une année sabbatique, et a été remplacé par Lucien Leduc, tiré à 63 ans de sa retraite d'Anancy par le président Borelli. Comme elle l'a prouvé à Genève jeudi dernier, l'équipe de la capitale dispose d'un potentiel offensif énorme. Les contres orchestrés par le Yougoslave Susic pour les Rocheteau, Toko et autre Couriol feront des ravages dans le championnat de France. De plus, Paris disposera sans doute au deuxième tour des services de l'attaquant algérien Assad, pour l'instant indisponible.

Derrière ces quatre « grands », une équipe comme Toulouse peut surprendre. Toulouse possède le meilleur public de France. Outre Lucien Favre, Toulouse s'est considérablement renforcé avec le gardien Bergeroo (Lille), le défenseur Domergue (Lyon), le demi Lacombe (Tours) et l'attaquant Roussey (Saint-Etienne). Si Daniel Jeandupeux parvient à procurer un style à l'ensemble, Toulouse peut viser haut. Dès mercredi soir, une première indication sera donnée avec la venue de Paris.

Strasbourg avec à sa tête Jürgen Sundermann, Bastia, avec l'Espagnol Solsona et l'Argentin Tarentini, sans oublier le Camérounais Milla, Lens, quatrième l'an passé, Nancy et Auxerre devraient disputer un championnat « tranquille ». La relégation concernera les trois promus, Nîmes, Rennes et Toulon, Saint-Etienne, qui a perdu près de dix joueurs en raison de ses problèmes financiers, Metz, Rouen, Lille et Laval. Le club de la Mayenne, qui fera ses débuts en Coupe d'Europe contre Dynamo Kiev, a dû se séparer de ses meilleurs joueurs, notamment du gardien international Tempet, parti à Lens, en raison du manque de soutien de la municipalité. Le cas Laval le rappelle. Sans l'argent des villes, le football professionnel ne serait pas viable en France.

Le programme de la première journée de mercredi : Sochaux - Nîmes. Nancy - Lille. Bordeaux - Rennes. Strasbourg - Bastia. Rouen - Auxerre. Toulouse - Paris Saint-Germain. Nantes - Monaco. Laval - Saint-Etienne. Lens - Metz. Toulon - Brest.

VOILE: COUPE DE L'AMERICA

Une victoire de Courageous

Courageous a entamé la seconde série des régates dites d'observation des défenseurs américains de la Coupe de l'America par une victoire sur Liberty.

Courageous s'est imposé de huit secondes seulement, dimanche après-midi. Le matin même la régate avait dû être annulée, faute de vent. Ce 12 mètres, avait défendu victorieusement la Coupe de l'America en 1974 et 1977. Construit il y a dix ans, il s'est fort bien comporté dans la série des régates préliminaires en inscrivant six victoires, failant ainsi mieux, à la surprise générale, que ses dix adversaires Liberty et Defender.

Mais, contrairement aux challengers, les bateaux américains ne se voient pas attribuer des points pour leur victoire, mais ce sera bel et bien le New York Yacht Club qui choisira le bateau lui paraissant le mieux armé pour empêcher un bateau étranger de remporter pour la première fois la Coupe de l'America.

Quant aux challengers, leur ultime série éliminatoire commencera le 22 juillet.

AMICALEMENT « CHEZ BRIGGER »

Servette - Chiasso 3-1 (2-1)

Servette: Burgener; Hasler, Renquin, Henry, Dutoit, Barberis, Navarro, Decastel, Jaccard, Brigger, Racine.

Chiasso: Bernasconi; Ratti, Preisig, Mastrodonato, Kalbermatter, Soldani, Rehmam, Schürmann, Bernaschina, Werner, Tami.

Buts: 3e Schürmann 0-1; 7e Decastel (penalty) 1-1; 35e Brigger 2-1; 55e Brigger 3-1.

Notes: terrain de Saint-Nicolas, spectateurs 2500, à la 50e minute, Brigger tire un penalty par-dessus la transversale, en 2e mi-temps, plusieurs changements dans chaque l'équipe au sein desquelles tous les joueurs du contingent présent ont été en action.

A l'occasion de la réouverture du stade de Saint-Nicolas (après des travaux de rénovation pour 170 000 francs), le président Sigi Gruber voulait avant tout organiser une fête du football. Ce fut une réussite. En levée de rideau, Rarogne s'imposait face à Saint-Nicolas alors que la grande fête débuta sur le coup de 18 heures avec les équipes de Ligue Nationale A. Celles-ci se sont livrées un duel plaisant devant une belle cohorte d'amis du football s'étant déplacés dans la vallée de Saint-Nicolas. Les Genevois dominèrent le débat mais nous eûmes l'agréable surprise de voir la nouvelle recrue de Chiasso, Schürmann (ex-Monthey) ouvrir la marque. Par la suite, les gens du bout du lac passèrent la deuxième vitesse et l'enfant du village, Jean-Paul Brigger put se mettre en évidence en marquant deux buts après avoir manqué un penalty. MM

MOTOCROSS

L'Intersérie à Bielstein (RFA)

L'équipage allemand Böhrler/Burkhardt a remporté les deux manches « Intersérie », disputées à Bielstein, en RFA. Böhrler et Burkhardt menèrent, à chaque fois, d'un bout à l'autre de la course. Les Suisses Bollhalder/Büsser, actuellement en tête du championnat du monde, restèrent bloqués au départ de la première manche, où ils terminèrent finalement 11e, avant de prendre la 2e place de la seconde manche.

1re manche: 1. Böhrler/Burkhardt (RFA), Wasp-Yamaha; 2. Muller/ Van der Bijl (Ho), EML-Yamaha; 3. Van der Laan/Hogervorst (Ho), EML-Yamaha; 4. Bächtold/Fuss (S), EML-Jumbo; 5. Huiwyler/Huiwyler (S), Wasp-Yamaha; — puis: 8. Graf/Von Rottz (S), Wasp Weslake; 11. Bollhalder/Büsser (S), EML-Yamaha; 12. Herren/Hasler (S); EML-Yamaha.

2e manche: 1. Böhrler (RFA); 2. Bollhalder (S); 3. Huiwyler (S); 4. Van der Laan (Ho); 5. Netterscheid/Nies (RFA), Wasp-Yamaha; 6. Bächtold (S); — puis: 8. Herren (S).

Classement « Intersérie » après 8 des 10 manches: 1. Böhrler (RFA) 182; 2. Brockhausen/Rebele (RFA) 113; 3. Huiwyler (S) 104; 4. Muller (Ho) 89; 5. Netterscheid (RFA) 82; 6. Bächtold (S) 77; — puis: 8. Bollhalder (S) 53; 10. Grogg/Hüsser (S) 50; 16. Graf (S) 36; 19. Herren (S) 32.

Les deux dernières manches se dérouleront à Gand, en Belgique.

Un Suisse troisième

Les Français Felini (125 cm³ et Lafond (500 cm³), ainsi que l'Espagnol Carbus (250 cm³) sont les vainqueurs de la manche française du championnat d'Europe de vitesse disputée sur le circuit du Castellet.

Côté helvétique, Jean-Michel Perret a pris une excellente 3e place en 125 cmc, tout comme Alain Röthlisberg en 500 cm³, catégorie où Peter Skoltin a terminé 8e.

MOTOCYCLISME: SPENCER - ROBERTS

En place pour le final

Alors que le « Continental Circus » 1983 touche à sa fin, cinq petits points séparent les deux Américains Freddie Spencer (Honda) et Kenny Roberts (Yamaha) au classement général de la catégorie reine des 500 cm³ et le titre pourrait bien se jouer le 4 septembre sur le circuit d'Imola, où se déroulera la dernière épreuve de la saison, le Grand Prix de San Marino.

Jusqu'à présent, les deux hommes ont exercé une domination sans partage (cinq succès pour Spencer, quatre pour Roberts) et l'on ne voit guère qui pourrait venir troubler ce scénario désormais bien établi au cours des trois dernières courses, même si l'Américain Randy Mamola (Suzuki) et le Japonais Takazumi Katayama (Honda) ont des arguments à faire valoir.

En fait, Roberts et sa Yamaha évolueront dans un contexte favorable sur le circuit de Silverstone, qui accueillera le 31 juillet le Grand Prix d'Angleterre. Mais, une semaine plus tard, sur le sinuex tracé d'Anderstorp (Suède), la manlabilité de la Honda de « fast Freddie » devrait faire merveille. Sauf incident, c'est donc à Imola que tout se décidera.

En 250 cm³, le Vénézuélien Carlos Lavado (Yamaha) et le Belge Didier de Radiguès (Chevallier) vont se disputer la succession du Clermontois Jean-Louis Tournadre (Yamaha), qui a connu une année noire, sa chute lors du Grand Prix de Yougoslavie (clavicule cassée) en étant la triste illustration.

Avec dix-neuf points d'avance sur de Radiguès à deux épreu-

AUTOMOBILISME

Le slalom de Bure

Au volant d'une Ralt, Fridolin Wettstein a réussi logiquement le meilleur temps du slalom de Bure. Le pilote de Fisilsbach est resté toutefois assez éloigné de ses temps réussis aux essais en raison d'un violent orage qui avait détrempté la piste. Les résultats:

Groupe N. 1300 cm³: Marc Moriaux (Crissier), Kadett SR, 2'08"61; 1600 cm³: Mirco Pandolfo (La Chaux-de-Fonds), VW Golf, 2'02"53; 2000 cm³: Franco Valli (Genève), VW Golf GTI, 2'03"26; Plus de 2000 cm³: Françoï Perret (La Chaux-de-Fonds), Audi coupé, 2'07"61.

Groupe A. 1300 cm³: Oskar Kuhn (Zürich), Simca R3, 2'00"46; 1600 cm³: Jean-Bernard Claude (La Chaux-de-Fonds), VW Golf GTI, 1'57"99;

2000 cm³: Andreas Balsiger (Thierachern), Kadett, 2'00"71; Groupe B. 2000 cm³: Jean-Claude Béring (La Chaux-de-Fonds), Renault 5 turbo, 1'57"21; Plus de 2000 cm³: Nicolas Bühler (Bienne), Porsche, 2'05"44; Groupe C. 1600 cm³: Walter Pauli (Naet), Alpine 1600, 2'02"46; Plus de 1600 cm³: Gérard Gurtner (Develier), Chevrolet B36, 2'02"07; Groupe E. Série 1: Jean-Louis Fleury (Charmoille), Lola T410, 1'54"43; Séries 2 et 3: Fridolin Wettstein (Fisilsbach), Ralt RT 1, 1'50"85 (meilleur temps de la journée).

Coupe Mazda: 1. Kurt Boss (Schwanden), 2'05"30; Coupe VW Golf: 1. Uwe Lang (Thoune) 2'09"58; Coupe R5: Herbert Furrer (Einsiedeln) 2'02"89.

NATATION

Fin de la réunion à Los Angeles

Salnikov à nouveau

Un seul et unique record du monde, celui du Soviétique Vladimir Salnikov dans le 800 m (une épreuve qui ne figure pas au programme olympique) en 7'52"33, tel est le maigre bilan des quatre jours de compétition de la réunion internationale de Los Angeles, organisée dans le bassin des Jeux olympiques 1984.

Il ne faudrait, pourtant, pas tirer des conclusions péremptaires quant à la lenteur de la piscine de l'Université de Californie du Sud, inaugurée à cette occasion et qui ne verra aucune autre compétition avant les Jeux 1984.

De l'avis quasi unanime des participants, la piscine est, au contraire, très rapide et elle devrait donner lieu à plusieurs records du monde l'année prochaine. « Elle n'est certes pas aussi rapide que celle de Moscou », déclarait Salnikov, « mais sur les longues distances de nage libre, elle est propice aux bonnes performances. » Seule Petra Schneider, l'Allemande de l'Est, vu qu'elle a tout de même été battue par... onze nageurs l'D ailleurs, après sa double victoire sur 200 et 400 m quatre nages, elle déclarait: « Après tout, elle n'est pas aussi mauvaise que ça, cette piscine... »

Une autre raison du manque de grandes performances est, sans doute, l'absence des meilleurs nageurs et nageuses américains, qui ont préféré se réserver pour leurs championnats nationaux qui commencent aujourd'hui, mardi, ainsi que d'autres nageurs de points (Baumann, Woithe, Lodziowski, Gross, etc).

Salnikov, vainqueur du 800 et du 1500 m libre (il a renoncé au 400 m libre) a été unanimement désigné comme meilleur nageur de la réunion. L'Américaine Tiffany Cohen, elle, a remporté les 400, 800 et 1500 m libre chez les dames.

L'épreuve de haut-vol, qui avait vu le terrible accident du Soviétique Shalibashvili, s'est terminée par la victoire surprise, sans joie, de l'Américain Kimball, qui devançait le champion du monde, son compatriote Louganis.

Les résultats de la quatrième et dernière journée. — Messieurs, 100 m brasse: 1. Shigehiro Takahashi (Jap) 1'04"37, 2. Bill Barrett (EU) 1'04"56, 3. Stephen Cook (Aus) 1'04"59.
100 m dos: 1. Vladimir Chemetov (URS) 56"84, 2. Sergue Zabloutov (URS) 57"41, 3. Sandor Wladar (Hon) 57"78.
Plongeon, haut-vol: 1. Bruce Kimball (EU) 632,16 points, 2. Greg Louganis (EU) 620,34, 3. Lenny Layland (EU) 580,05.
Dames, 100 m brasse: 1. Hiroko Nagasaki (Jap) 1'11"16, 2. Annelie Holmström (Su) 1'13"63, 3. Tracy McFarlane (EU) 1'14"05.
100 m dos: 1. Ina Kleber (RDA) 1'02"61, 2. Cornelia Sirch (RDA) 1'02"65, 3. Larissa Gorchakova (URS) 1'03"56.
100 m papillon: 1. Ines Geissler (RDA) 1'00"34, 2. Laurie Lehner (EU) 1'00"69, 3. Dara Torres (EU) 1'02"19.
1500 m libre: 1. Tiffany Cohen (EU) 16'29"58, 2. Anna McVann (Aus) 16'35"49, 3. Stacy Shupe (EU) 16'37"23.
Plongeon, haut-vol: 1. Wendy Wyland (EU) 452,88 pts, 2. Megan Neyer (EU) 437,82, 3. Guadalupe Cancisco (Mex) 392,19.

Palmarès de 1983

du challenge Gardis

Organisé par la section de Collombey-Muraz, le palmarès du challenge Gardis 1983 a donné les principaux résultats suivants:

Résultats concours de sections, 300 m: 1. Amis tireurs, Charrat 38,285 points; 2. Société tir Martigny, Martigny, 37,882; 3. Carabiniers Collombey-Muraz, Collombey-Muraz 37,588; 4. Carabiniers Val-d'Illicz, Val-d'Illicz 37,571; 5. Carabiniers Vérossaz, Vérossaz 37,363; 6. Carabiniers Troistorrens, Troistorrens 37,00; Société tir SFG, Renens 37,00; 8. Lausanne Bourgeoise, Lausanne 36,875; 9. Carabiniers Monthey, Monthey 36,785; 10. Noble Jeu de Cible, Saint-Maurice 36,357; 11. Société de tir Avenir, Vionnaz 35,928; 12. Amis de la Tour, Saint-Triphon 34,928; 13. Carabiniers Les Evouettes, Les Evouettes 34,923.

Résultats concours de sections, 50 m: 1. Société tir Martigny, Martigny 96,320 points; 2. Carabiniers Monthey, Monthey 94,868; 3. Noble Jeu de Cible, Saint-Maurice 91,487; 4. Sierre Le Stand, Sierre 90,805; 5. Carabiniers Collombey, Collombey-Muraz 87,066.

Résultats concours de groupe A, 300 m: 1. Collombey-Muraz 1, 2242; 2. Martigny 2, 2211; 3. Martigny 1, 2187; 4. Le Bouveret 1, 2184; 5. Les Durs-Vionnaz, 2174; 6. Val-d'Illicz 1, 2165; 7. Moudon 2134; 8. Vérossaz 1, 2131; 9. Noble Jeu de Cible 1, 2126; 10. Evouettes 1, 2120; 11. Monthéon-Tir militaire 2096; 12. Amis de la Tour 1, 2055; 13. Monthéon-Pizy 1, 2026; 14. Vérossaz 2, 2005; 15. Forel 1, 1985; 16. Collombey-Muraz 2, 1924; 17. Monthey 1, 1729; 18. Evouettes 2, 1547.

Résultats concours de groupe B, 300 m: 1. Val-d'Illicz 2, 184; 2. Collombey 1, 183/35; 3. Lausanne Bourgeoise 2, 183/32; 4. SFG 1-Renens, 180/33; 5. Amis tireurs Charrat-Lynx, 180/30; 6. Martigny 1, 180/29; 7. Collombey 2, 180/00; 8. Les Mousquets-Vionnaz, 179; 9. Amis de la Tour 1, 173; 10. SFG 2-Renens, 170; 11. Collombey 3, 167; 12. Monthey JT, 166; 13. Vérossaz, 162; 14. Noble Jeu de Cible, 158.

Résultats concours de groupe, 50 m: 1. Les Sudistes, Martigny, 2279; 2. Les Nordistes, Martigny, 2222; 3. Sierre 1, 2197; 4. Noble Jeu de Cible, Saint-Maurice, 2145; 5. Les Coqs, Bussigny, 2125; 6. Les Penduliers, Neuchâtel, 1999.

Barmaz, 300 m, résultats du concours au classement des 10 meilleurs coups: 1. Mignot Marius, Collombey-Muraz, 968/94/94/93; 2. Schuller Paul, Wollerau, 957/93/93/92; 3. Perrin Freddy, Val-d'Illicz, 953/91/89/88; 4. Perrin Yvon, Val-d'Illicz, 950/92/92/90; 5. Wasmer Thomas, Monthey, 948/93/92/91; 6. Brouze Arthur, Les Evouettes, 946/93/91/90; 7. Fracheboud Léon, Vionnaz, 945/92/91/90; 8. Gollut Jean-Pierre, Troistorrens, 945/89/88/88; 9. Cornet Georges, Olion, 939/87/90/86; 10. Berger Kurt, Pizy, 939/86/85/84.

Palmarès, 300 m, art-groupe A: 1. Gilbert Favez, Le Bouveret, 461; 2. Jolion Jean-François, Collombey-Muraz, Bigler Gilbert, Monthey, 460; 4. Planché Michel, Muraz, 458; 5. Sauthier Michel, Martigny, 456.

Art-groupe B: 1. Kirchofer Michel, Préverenges, 40; 2. Moix Roland, Martigny, 39; 3. Heinemann Franz, Martigny-Croix, 39; 4. Granger Gaby, Troistorrens, 39; 5. Fracheboud Charly, Collombey, 39; 6. Gex-Fabry Roger, Val-d'Illicz, 39; 7. Schers Michel, Saint-Gingolph, 39; 8. Morisod Louis, Monthey, 39.

Collombey-Muraz: Granger Gaby, Troistorrens, 59; Colliard Michel, Monthey, 58; Chablais Roger, Le Bouveret, 58; Giroud Marcin, Petit-Lancy, 57; Coutaz Georges, Vérossaz, 57; Roch Daniel, Collombey, 57.
Vitesse: 1. Borloz André, Villeneuve, 57; 2. Fanel Daniel, Collombey, 57; 3. Fardel Pierre-André, Charrat, 57; 4. Lüthi Jean-Claude, Pizy, 57; 5. Perrin Yvon, Val-d'Illicz, 57.

Section: Torny Gilbert, Charrat, 40; Claret Daniel, Saxon; Fardel Jean-Pierre, Charrat; Es-Borat Alois, Val-d'Illicz; Moret Serge, Charrat; Tissières Georges, Martigny; Wasmer Thomas, Choëx; Arlettaz Eric, Saint-Maurice.

Rois du tir: 300 m A: Fardel Pierre-André, Charrat, 156,7 points; 300 m B: Granger Gaby, Troistorrens, 152.

Palmarès 50 m, art-groupe: Martin Jean-Claude, Muraz-Sierre, 478; Morabia Gabriel, Martigny, 476; Uldry Jean-Daniel, Sion, 470; Giroud Pierre, Sion, 468; Vaudan Roger, Le Châble, 465.

Militaire: Morabia Gabriel, Martigny, 393; Glassey Joseph, Sierre, 369; Schütz Jean-Luc, Monthey; Morisod Hubert, Vérossaz, 368; Mermoud Marcel, Neuchâtel, 367.
Vitesse: Vuadens André, Vouvy, 59; Fellay Christian, Martigny, 58/100; Woltz Richard, Martigny, 58/99; Vaudan Roger, Le Châble, 58/99; Mermoud Marcel, Neuchâtel, 57/99; Boisard Michel, Monthey, 57/97; Granges Charly, Martigny, 57/95; Crosset Eugène, Aigle, 56/100.

Section: Fellay Christian, Martigny, 98; Giroud Pierre, Sion, 97; Morabia Gabriel, Martigny, 97; Pirard Paul, Monthey, 95; Maranca Klaus, Vouvy; Vaudan Roger, Le Châble; Uldry Jean-Daniel, Sion; Granges René, Martigny.

BOXE

Carlos De Leon reconquiert son titre mondial

Le Portoricain Carlos De Leon a reconquis, logiquement, son titre mondial des lourds-légers (version WBC), en dominant largement l'Américain S.T. Gordon, tenant du titre, en douze rounds, à Las Vegas.

Ce combat fut disputé en plein air par une chaleur caniculaire de 39 degrés. De Leon la pris une nette revanche sur l'Américain qui l'avait dépossédé de son titre le 27 juin 1982, à Cleveland (K.-o. à la 2e reprise).

Le Portoricain, âgé de 24 ans, n'a jamais été en danger face à Gordon, toujours réduit à la défensive. Courageux, ce dernier a tout de même échappé au knock-out qui le guettait. De Leon a signé son 33e succès (dont 23 avant la limite) en 36 combats. Gordon, lui, compte 24 victoires (dont 21 par K.-o.) contre 6 défaites.

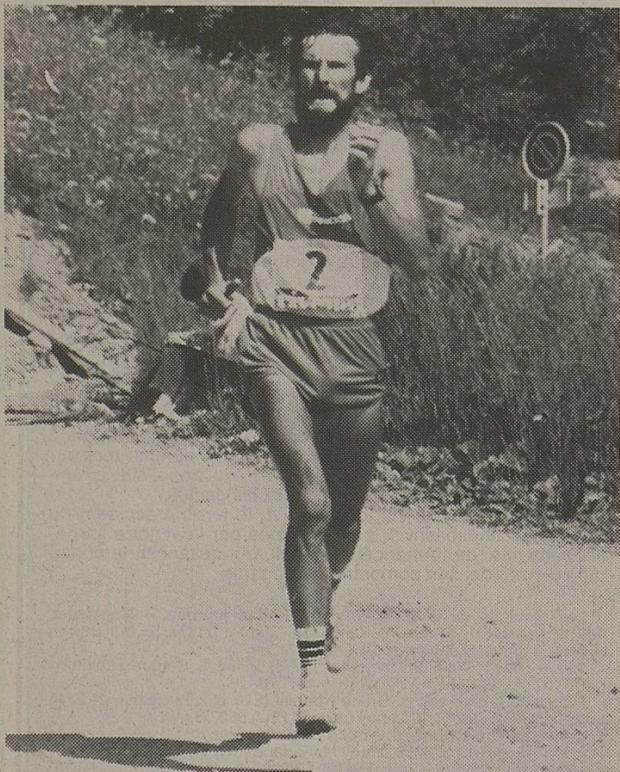
des de la fin (Angleterre et Suède), Lavado tient le bon bout. Le sympathique pilote vénézuélien, trop souvent victime de sa fougue dans le passé, a su se modérer et les résultats ont suivi.

Pour sa part, l'Espagnol Angel Nieto (Garelli) est bien parti pour conquérir son sixième titre dans la catégorie des 125 cm³. L'écurie Garelli réalisera probablement le doublé, l'Italien Eugenio Lazzarini, qui compte 20 points de retard sur Nieto au classement, précédant l'Helvète Bruno Kneubühler (MBA) de 18 points.

Chez les 50 cm³, en revanche, la bataille fait rage. Lazzarini et le tenant du titre Stefan Dörlinger (Kreidler) sont sur la même ligne. Verdict à Imola. En side-cars, enfin, le titre semble promis à Rolf Bland.

Premier tour des alpages à Anzère Nouveau succès de Moser

L'automne dernier, les organisateurs de l'épreuve Saint-Romain - Anzère ont décidé de changer de parcours. Ils ont voulu offrir aux nombreux coureurs, tant élites que «populaires», un tracé varié, dans un cadre splendide. Ainsi a été retenue l'idée du Tour des alpages, qui domine la station d'Anzère. Cette nouvelle épreuve, en altitude (entre 1500 et 2100 m), a plu et est promise à un bel avenir. Près de 300 concurrents ont fait honneur à cette «première». Les diverses opinions, glanées dans les différentes catégories, doivent in-



Albrecht Moser s'est encore montré le meilleur sur les hauteurs d'Anzère. Un coureur fort populaire chez nous!

Les Terbiner ont donné le ton

Le moins qu'on puisse dire, les responsables du club de cross de Zeneggen qui, dimanche matin organisaient la 8e édition de leur course en montagne, ont connu un beau succès. D'abord, ils ont eu 20% de plus de participation que l'année dernière et la course des 119 participants, répartis dans treize catégories a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Une nouvelle fois, et comme c'est maintenant le cas, les coureurs de Visperterminen ont donné le ton chez les écoliers comme dans la catégorie élite. Chez les dames, il semble que le trio de Saas Fee avec Elisabeth Dérivaz, Bernadette Bumann et Martha Krüsi ne trouvent pas d'adversaires capables de les contrer vraiment puisqu'une nouvelle fois elles ont dominé largement le débat. Relevons en passant que, suivant la catégorie, les parcours à effectuer étaient de 2,2 km, 4,3 km et 12,5 km. Pour ce qui est du favori de la journée, le spécialiste Raoul Gottspöner de Visperterminen il n'a manqué que d'une seconde de record de la course établie en 1980 par Peter Winkler de Blumenstein.

MM
Ecolières: 1. Stoffel Judith, Visperterminen, 10'17"; 2. Gattlen Katja, Büchen, 10'19"; 3. Furrer Priska, Büchen, 11'10"; 4. Stoffel Katja, Visperterminen, 11'11"; 5. Stoffel Rachel, Visperterminen 11'53"; 6. Walker Chantal, Glis 12'24"; 7. Venetz Madeline, Visperterminen 13'13"; 8. Horner Jessica, Genf 13'45"; 9. Übersax Katrin, Therwil 13'57"; 10. Wille Judith, Susten 15'36"; 11. Kalbermatten Anja, Visp 15'37"; 12. Gerber Therese, Spiez 17'07".
Ecoliers: 1. Heinzmann Peter, Visperterminen 8'34"; 2. Zimmermann Heiner, Visperterminen 9'02"; 3. Stoffel Sascha, Visperterminen 9'35"; 4. Gattlen Kilian, Visp 9'45"; 5. Kreuzer Franz, Visperterminen 9'47"; 6. Stoffel Jean-Claude, Visperterminen 9'49"; 7. Burgener Rinaldo, Visperterminen 9'59"; 8. Zimmermann Andreas, Visperterminen 10'00"; 9. Schnyder Marco, Naters 10'05"; Walker Christian, Glis 10'05"; Nellen Kilian, Ried-Brig 10'05"; 12. Jordan André, Gondo 10'12"; 13. Horner Patrik, Genf 10'29"; 14. Gottspöner Michael, Visperterminen 10'45"; 15. Schnyder Remo, Naters 10'47"; 16. Jeker Mathias, Allschwil 11'14"; 17. Hermann Alin, Naters 11'17"; 18. Zeiter Marco, Visperterminen 11'52"; 19. Schaller Kurt, Zeneggen 11'54"; 20. Hermann Sven, Naters 12'24"; 21. Dominique Michael, Brig 12'43"; 22. Pfammatter Etienne, Zeneggen 13'33"; 23. Jordan Adrian, Gondo 14'28"; 24. Willa Silvio Susten 14'46"; 25. Dominique Daniel, Brig 14'53".
Dames: 1. Squaratti Hedi, Zwischbergen 17'12"; 2. Witschard Erika, Leuk 18'17".
Messieurs: 1. Stoffel Eugen, Visperterminen 9'14"; 2. Zimmermann Julian, Visperterminen 9'47"; 3. Wellig Konrad, Fiesch 10'30"; 4. Nellen Hugo, Ried-Brig 11'51".
Juniors: 1. Stec Jutta, Töbel 19'08"; 2. Stec Ilona, Töbel 19'50"; 3. Humbert Sandrine, Büchen 20'18"; 4. Venetz Franziska, Visper-

terminer 23'57".

Albrecht Moser: quelle santé!

Sur ce tracé de 16 kilomètres environ, fort sélectif, le Bernois (presque la quarantaine) a prouvé qu'il est encore l'un des meilleurs spécialistes de ce genre d'épreuve.

Sachant qu'à partir du cinquième kilomètre il trouverait un profil à son goût, Moser est parti assez prudemment, laissant le soin au Fribourgeois Stéphane Gmünder de mener le train. Excellent grimpeur, ce dernier est effectivement parti sur des bases assez rapides. Le peloton s'est très vite étiré sur la route forestière, à forte déclivité, emmenant les coureurs jusqu'aux alpages.

Après quatre kilomètres (à 1900 m), Gmünder et Moser sont en tête, précédant Guido Rhyn, Pierre-André Godet, Hugo Rey et Norbert Moulin (Orsières). Les autres Valaisans suivent à plus d'une minute.

Les concurrents vont descendre maintenant sur les Rousses, en suivant une route passablement caillouteuse. Sur ce tronçon, Michel Délèze prend pas mal de risques, alors que Gmünder, victime de crampes abdominales, doit abandonner. Aux Rousses, après dix kilomètres, Moser devance Rhyn de 23" puis accentue encore son allure, portant l'écart à 40" à deux kilomètres du but. Derrière, Rey concède du terrain et Délèze parvient à passer Godet, le long du Bisse de Sion. Sur la fin du parcours, Moser, sûr de sa victoire, ralentit quelque peu, terminant en 1 h 04'42". Rhyn lui concède 26 secondes, Délèze obtenant une magnifique troisième place, à 1'09" du vainqueur. Quatre autres Valaisans terminent dans les dix premiers: Paul Vetter (5e), Moulin (7e), Sepey (8e) et Farquet (10e). Nicolas Clivaz finit sur les talons de P.-Alain Farquet.

Sur ce même tracé, Martine Bouchonneau (Annemasse), a été créditée de 1 h 23'50", sans forcer son talent. L'an prochain, l'on trouvera certainement d'autres féminines chevronnées, puisque cette distance sera prévue également pour les dames. Chez les juniors, Pascal Barmaz (Saint-Martin) a pris le meilleur sur Jean-Charles Lugon de Martigny, en réalisant 1 h 14'48". Fritz Oswald (CGA Onex) gagne en vétérans, alors que Albert Epp (Kloten) s'impose en populaires (1 h 14'06", soit le 18ème temps de la journée). Que veut dire «Populaire»?

Outre les cent coureurs dits populaires, près de trente «touristes» ont effectué le trajet (départ une demi-heure avant les autres), les dames ont parcouru 4 km et les jeunes 2 km 300.

Un temps magnifique, un beau tracé, une excellente organisation et une belle participation, de quoi satisfaire les plus exigeants.

Ce qu'ils en pensent:

Le vainqueur: «C'est un parcours roulant, alors ça me convient. Dans la montée, j'ai laissé Gmünder mener et je m'y suis accroché. Puis j'ai lâché mes principaux adversaires. Le soleil, l'ambiance, une bonne forme... de quoi être content! L'organisation est aussi bonne alors...»

F.P.

Les principaux résultats

Ecolières A: 1. Vautravers Patricia, Les Biaux, 13'06"/97; 2. Délèze Chantal, Nendaz, 13'36"/25.

Ecolières B: 1. Sierro Karine, SFG Mâche, 12'25"/49; 2. Dayer Marylène, Hérémence, 13'19"/23; 3. Torret Valérie, ES Ayent, 14'05"/47.

Ecolières C: 1. Savioz Karine, ES Ayent, 13'39"/36; 2. Dayer Alexandra, Hérémence, 13'56"/48; 3. Lehmann Anne-Laure, CA Sierre, 14'40"/61.

Ecoliers A: 1. Sierro Alain, SFG Mâche, 10'38"/66; 2. Guntern Jean-François, Nendaz, 11'05"/23; 3. Aymon Albi, Ayent, 11'18"/46.

Ecoliers B: 1. Emery Sébastien, CA Sierre, 10'50"/65; 2. Moos Alexandre, Miège, 11'29"/47; 3. Romailleur Alexandre, Sierre, 11'35"/94.

Ecoliers C: 1. Barras Jean-Philippe, CA Sierre, 12'23"/97; 2. Borgeat Cédric, CA Sierre, 12'33"/85; 3. Blanc Raphaël, Ayent, 13'18"/54.

Dames: 1. Appiequist Martha, Vétroz, 14'09"/86; 2. Martenet Séverine, Troistorrens, 15'39"/28; 3. Selman Véronique, Pays-Bas, 17'46"/01.

Cadets A: 1. Crettenand Dominique, CABV Riddes, 11'25"/39; 2. Guntern Alexandre, Nendaz, 12'01"/63; 3. Fournier Georges, Nendaz, 12'53"/80.

Cadets B: 1. Kolly Pierre-André, CA Farvagny, 11'17"/23; 2. Constantin Thierry, CA Sion, 11'52"/70; 3. Pralong Nicolas, SFG Mâche, 12'15"/25.

Cadettes A: Aymond Astride, Ayent, 16'55"/05; 2. Héritier Jeannine, Ayent, 20'13"/71.

Cadettes B: 1. Délèze Rachèle, Nendaz, 15'07"/37; 2. Zuchuat Corinne, Saavièse, 15'27"/08; 3. Sierro Marivonne, SFG Mâche, 16'17"/06.

Juniors: 1. Barmaz Pascal, Saint-Martin, 1 h 14'48"/9; 2. Lugon Jean-Charles, CABV Martigny, 1 h 22'00"/0; 3. Kittel Christophe, CA Sierre, 1 h 27'59"/1.

Vétérans: 1. Oswald Fritz, CGA Onex, 1 h 12'15"/7; 2. Bétrisey Bernard, Flanthey, 1 h 16'51"/9; 3. Ebener Jacques, CA Sion, 1 h 19'22"/2; 4. Pollmann Erwin, CA Sierre, 1 h 22'50"/7; 5. Délèze Raphaël, Nendaz, 1 h 25'40"/8; 6. Kittel Arnaud, Sierre, 1 h 26'03"/9; 7. Berclaz André, CA Sierre, 1 h 26'33"/5; 8. Sepey Narcisse, Hérémence, 1 h 26'47"/3; 9. Moix Claude, Hérémence, 1 h 27'50"/1; 10. Sami Christian, Ferlens, 1 h 29'21"/5.

Touristes: 1. Horst Robert-P., Savigny, 1 h 58'21"/0; 2. Savioz Marcel, Sion, 2 h 02'56"/3; 3. Morand Henri, Saint-Martin, 2 h 04'47"/0; 4. Sierro Pierre-Antoine, Hérémence, 2 h 09'14"/5; 5. Pralong Fabienne, SFG Mâche, 2 h 09'34"/6; 6. Miéville Serge, Les Marecottes, 2 h 09'51"/1; 7. Miéville Paul, Les Marecottes, 2 h 09'52"/1; 8. Dubuis Raymond, SC Saavièse, 2 h 14'35"/1; 9. Dayer Laurent, Hérémence, 2 h 16'16"/1; 10. Samin Jochen, 2 h 18'13"/1.

Populaires: 1. Epp Albert, Kloten, 1 h 14'06"/3; 2. Müller Jean-Pierre, Bernex, 1 h 19'48"/0; 3. Vuagniaux Marc, Bex Ski-Club, 1 h 20'04"/1; 4. Dayer Pierre, Hérémence, 1 h 20'50"/0; 5. Dussex Gilles, ES Ayent, 1 h 21'13"/4; 6. Forestier P.-André, Bex, 1 h 21'40"/2; 7. Blommaert Marc, Belgique, 1 h 23'03"/2; 8. Sauthier Daniel, Aven/Erde, 1 h 23'05"/2; 9. Darbellay Noël, Liddes, 1 h 23'22"/0; 10. Bourbon Jean-Claude, Nendaz, 1 h 23'37"/3.

Elites: 1. Moser Albrecht, STV Bern, 1 h 04'42"/3; 2. Rhyn Guido, LV Langenthal, 1 h 05'10"/3; 3. Délèze Michel, Nendaz, 1 h 06'51"/3; 4. Gobet Pierre-André, SFG Bulle, 1 h 07'10"/5; 5. Vetter Paul, Glarey, 1 h 08'09"/6; 6. Rey Hugo, GG Berny, 1 h 08'21"/7; 7. Moulin Norbert, Orsières, 1 h 08'42"/8; 8. Sepey Michel, Hérémence, 1 h 09'09"/3; 9. Oplinger Daniel, CA Courtelary, 1 h 09'48"/9; 10. Farquet Pierre-Alain, Saint-Maurice, 1 h 09'50"/8; 11. Clivaz Nicolas, GS Chermignon, 1 h 09'58"/9; 12. Stritt Karl, Dürdingen, 1 h 11'49"/3; 13. Scheidegger Rolf, TV Unterstrass, 1 h 13'35"/8; 14. Monnet Raymond, CABV Martigny, 1 h 13'40"/4; 15. Wuilloud Eric, Champlan, 1 h 13'47"/0; 16. Epiney Clément, Spiridon-Ann., 1 h 13'48"/3; 17. Fischer Daniel, Brugg, 1 h 14'16"/2; 18. Corbaz Raymond, FC Lausanne, 1 h 15'03"/4; 19. Theytaz Philippe, Spiridon-Ann., 1 h 15'34"/9; 20. Valentini Claude, CA Glarey, 1 h 15'49"/8.

Ski nautique: les championnats suisses Un Romand champion

Disputés sur le bassin de Saasbach, en République fédérale allemande, les championnats suisses ont été marqués par la chute de trois records.

Au slalom, Gabrielle Cattaneo, avec 3,5 bouées avec la corde de 13 mètres, a établi une nouvelle meilleure performance nationale. En figures, Hansjörg Felder avec 6.080 points et la Lausannoise Eliane Halt-Borter avec 4.340 points, ont réussi des totaux records. Agée de 38 ans, championne d'Europe 1968, Eliane Halt-Borter a dû cependant se contenter du titre de la catégorie senior. En effet, sa jeune adversaire Patricia Bottinelli la devança à l'addition des deux manches.

Messieurs, slalom: 1. Jean-Luc Cornaz (Montreux); 2. Marco Bettosini (Lugano); 3. Kurt Bischoff (Romanshorn). **Figures:** 1. Hansjörg Felder (Cham) 11.320 points (6.080 points à sa meilleure manche, record de Suisse); 2. René Lambrigger (Cham) 9.400; 3. Rolf Käsin (Cham) 8.230. **Saut:** 1. François Breney (Montreux) 84,80 (83,40-41,40); 2. Ruedi Schneider (Bâle) 82,20 (41,30-40,90); 3. Cornaz, 81,80 (41,20/40,60). **Combiné:** 1. Cornaz, 1.557 p.; 2. Felder, 1.525; 3. Schneider, 1.460.

Dames, slalom: 1. Gabriella Cattaneo (Lugano) 3,5 bouées avec la corde de 13 m. (record de Suisse). **Figures:** 1. Patricia Bottinelli (Lugano) 7.580 p. **Seniors:** 1. Eliane Halt-Borter (Lausanne) 7.200 p. (4.340 points dans la meilleure manche, record de Suisse). Les titres en saut et au combiné n'ont pas été attribués.

GOLF

Tom Watson remporte l'open de Grande-Bretagne



Tom Watson, après cette victoire et celles de 1975, 1977, 1980 et 1982, rejoint ainsi l'Australien Peter Thomson, également quintuple vainqueur de l'épreuve, dont deux fois sur ce parcours de bord de mer au nord-ouest de l'Angleterre. Les quatre précédents titres de Watson avaient été remportés sur des parcours écossais.

Watson a signé un score final de 275, soit 9 en dessous du par.

Au cours du quatrième et dernier tour, sept joueurs ont occupé, seul ou partagé successivement, la première place, les cinq premiers du classement final, plus l'Anglais Nick Faldo, huitième avec 280, et l'Américain Raymond Floyd (282).

Au cours de cette lutte particulièrement serrée, l'Américain Craig Stadler, en tête lors des deux premiers jours, a perdu pied, rendant une carte de 75, pour un total de 281. Faldo, qui fut un moment à moins huit après trois birdies consécutifs sur le deuxième, troisième et quatrième tours, a cédé à l'énorme pression que représentait l'espoir d'une victoire britannique pour l'immense foule présente au Royal Birkdale (142894 spectateurs en quatre jours, record absolu).

En remportant les trois premières places, les Américains ont confirmé leur suprématie sur le golf mondial, alors que Tom Watson a marqué un point important dans la lutte qui l'oppose à Ballesteros pour le titre officiel de meilleur joueur du monde.

L'Américain Tom Watson (33 ans) s'est assuré les 40000 livres attribuées au vainqueur de l'Open de Grande-Bretagne, qui s'est disputé à Southport.

Classement final: 1. Tom Watson (EU) 275 (67-68-70-70); 2. H. Irwin (EU) et A. Bean (EU) 276; 4. G. Marsh (Aus) 277; 5. L. Trevino (EU) 278; 6. S. Ballesteros (Esp) et H. Henning (Af-S) 279; 8. D. Durnian (GB), W. Rogers (EU), C. O'Connor (Irl) et N. Faldo (GB) 280; 12. P. Jacobsen (EU) et C. Stadler (EU) 281.

● Déclaration de Tom Watson: «Le maléfice est conjuré. C'est ma première victoire dans cet open sur le sol anglais. Dans ce dernier tour, la lutte a été terrible sur les 9 premiers trous. J'ai commis des erreurs notamment au 8e et 13e trou, mais je me suis bien rattrapé pour réussir finalement le par et un birdie. Mais le tournant de cette partie s'est produit au 11e trou lorsque j'ai tapé un fer 4 face au vent et que j'ai rentré un putt de 12 pieds pour signer un birdie. Cela m'a donné un moral à toute épreuve. Quant à ce dernier trou, je n'ai jamais réussi un meilleur fer 2 de ma vie pour être sur le green. Je dois avouer que la chance a été avec moi tout au long de ces 4 jours et que c'est l'une des raisons de mon succès.»

NATATION

Le championnat suisse de natation synchronisée Karin Singer a conservé son titre

Karin Singer a conservé son titre de championne suisse de natation synchronisée à Saint Moritz. Elle a également triomphé en duo avec sa soeur Irene. Enfin, SV Limmat Zurich a remporté le concours par équipes pour la huitième fois.

Les résultats:

Solo: 1. Karin Singer (Buchs) 170,066; 2. Caroline Sturzenegger (Zurich) 168,351; 3. Edith Boss (Berne) 162,566. **Duo:** 1. Irene Singer-Karin Singer (Buchs) 167,417; 2. Caroline Sturzenegger-Maya Mast (Zurich) 166,034; 3. Edith Boss-Claudia Stebler (Berne) 160,283. **Par équipes:** 1. SV Limmat Zurich 152,865; 2. Polo Club Berne 148,703; 3. SC Flös Buchs-SG 147,100.

Exploit à Los Angeles

La jeune japonaise Hiroko Nagasaki (14 ans) a réalisé dimanche le meilleur temps des séries du 100 m brasse féminin en 1'11"40 au cours de la quatrième et dernière journée de la réunion internationale de Los Angeles, organisée dans le futur bassin olympique.

Ce temps constitue la meilleure performance mondiale de l'année et permet à Nagasaki d'améliorer son propre record national (1'11"68).

Yachting - Le Tour de France

Versoix a remporté la onzième étape du Tour de France à la voile, alors que Lanveoc Poulmic, arrivé deuxième, conserve la tête du classement général.

Tous les bateaux ont navigué sous spi pendant les quelque 40 milles qui séparent La Trinité-sur-Mer du Poulguen (Loire-Atlantique).

Classement provisoire de la onzième étape: 1. Versoix, 20 h 32'10"; 2. Lanveoc Poulmic, 20 h 33'02"; 3. Le Havre, 20 h 35'57"; 4. Genève, 20 h 37'28".



Vous savez ce que vous achetez.

Golf Royal: fr. 14'260.-

1300 cm³, 58 ch (43 kW).
Phares jumelés à halogène. Pneus 175/70 SR13.
5 Jantes alu Ronal R5. Sièges sport. Volant sport. Spoiler GTI à l'avant.
Béquet à l'arrière. Bavettes d'aile. Décor Royal.

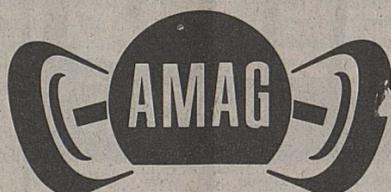
Golf C: fr. 12'780.-

1300 cm³, 58 ch (43 kW).
Traction avant. Freins assistés. Freins à disques avant.
Essuie-glace arrière avec lave-glace automatique.
Feux de route et de croisement à halogène.
Compte-tours et montre digitale.



Toute voiture VW offre en plus
● **Nouveauté:** 3 ans de garantie sur la peinture ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion
● 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur ● 1 an de garantie totale d'usine, sans limitations de kilométrage
● Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Intéressantes offres de leasing pour hommes d'affaires, artisans et chefs d'entreprise. Tél. 056/43 91 91.



5116 Schinznach-Bad
et les 560 partenaires V.A.G pour AUDI et VW
en Suisse et au Liechtenstein.

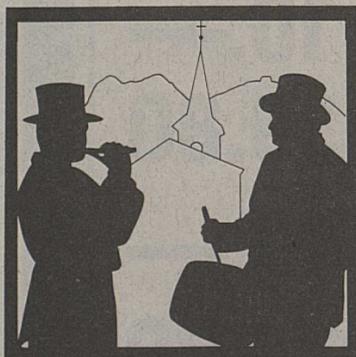
783.2.2.4 f
Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur le modèle suivant:

Nom et adresse:

NP, localité:
Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

VW. Une européenne.

ANNONCES DIVERSES



50^e anniversaire des Fifres et tambours de Saint-Luc
Place de la Pension Favre les 5, 6 et 7 août prochain
Dans la cantine couverte, le Riverside de Genève, les Tintinabouilles de Morges, l'Octour de Sion, les Zachéos de Sierre, le Duo Sommer de Bienne, la Fanfare de Vissoie, les Fifres et tambours d'Anniviers
Renseignements auprès de l'Office du tourisme de Saint-Luc, tél. 027/65 14 12.
36-44748

(021) 23 45 55
CMS
Service Informatique
Bureau d'ingénieurs
Constantin & Monnay, Sion
rue de Lausanne 67
1952 Sion

Cours d'informatique
sur ordinateurs professionnels. Aucune notion préalable nécessaire.
Mise en pratique immédiate
36-044165

Toutes vos annonces par Publicitas

1^{er} août

Valais Suisse
Tissu résistant aux intempéries 150 x 150 cm
au lieu de 186.- 98.- au lieu de 93.- 63.-
Mât en métal léger au lieu de 398.- 268.-
Prospectus gratuit (veuillez joindre -40 en timbres)
KELLER AG
Fahnen-Aktion
3308 Grafenried Tel. 031/96 82 92

Affaires à saisir
Appareils en retour d'exposition
MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE
Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.- par mois
Occasions dès Fr. 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement
Habitat services
Appareils ménagers
Sion
027/23 34 13

CATTOLICA - ADRIATIQUE ITALIE - HÔTEL STAR
Tél. 0039541/961176
moderne, tranquille, 30 m mer, chambres avec douche, W.-C., balcon, lift, prix avantageux.
Ecrivez-nous.
Direction propriétaire.
46-1905-26

Plus de 3200 garagistes UPSA contribuent à votre sécurité!
Votre garagiste le spécialiste de l'automobile
Membre de l'Union professionnelle Suisse de l'automobile UPSA

Un quotidien valaisan pour les Valaisans

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

V-A-G A. ANTILLE GARAGE OLYMPIC

A la clé de la bonne occasion

VW Golf GL, 5 p., blanche	30 000 km	1982.
VW Golf GL, 5 p., noire	10 000 km	1982
VW Golf GLS, 5 p., blanche	57 000 km	1982
VW Golf GLS, vert mét.	52 000 km	1981
VW Polo M, gris mét.	73 200 km	1978
Jetta GLS, 4 p., verte, aut.	52 700 km	1980
Audi 80 L, rouge	65 000 km	1979
Audi 100 Avant L 5S, blanche	64 000 km	1981
Audi 100 CS, vert mét.	14 500 km	1982
Fiat 132, gris mét.	54 000 km	1978
Peugeot 305 GL, beige	89 000 km	1978
Alfetta GTV, blanche	108 000 km	1980
Talbot Simca 1500 LS, gris mét.	32 000 km	1981
Talbot Horizon, 5 p., vert mét.	28 000 km	1980
Mazda 323 1300, rouge	17 000 km	1982
Renault 20 TX, bleu mét.	36 km	1981
BMW 525, jaune	136 000 km	1975
Honda Accord, coupé, bleue	17 500 km	1981
Ford Mustang 5.0, bleu mét.	42 000 km	1979
Datsun 260 Z, 2+2, brun mét.	84 000 km	1976
Peugeot 305 GL, beige mét.	41 000 km	1979
Honda Civic, rouge mét.	18 500 km	1981
BMW 732i, bleu mét.	42 000 km	1980
Renault 5 GTL, bleu mét.	56 000 km	1978
Toyota Celica 2000, noire	77 000 km	1977
Mercedes 280, verte	35 000 km	1980

GARAGE OLYMPIC

A. Antille Sion Martigny

Sierre 027/55 33 33 027/23 35 82 026/2 12 27

Représentants:

J. Rossier, Granges Bernard Borter, Sion A. Lovey, Martigny

027/58 15 13 027/22 88 53 026/2 31 47

G. Brunello, Sierre Jean Baillifard, Sion

027/55 84 74 027/23 30 28

Peugeot 504 GL
brun métallisé, 4 portes
1978, 91 000 km

Peugeot 305 S
vert métallisé, 1981, 42 000 km

Peugeot 504 L 1,8
bleue, 1975, 71 000 km

Citroën GS 1,2
verte, 1980, 35 000 km

Alfa Romeo Giulietta 1,6
blanche, 1980, 18 000 km

Alfa Romeo Alfetta GT 1,8
blanche, 1976, 80 000 km

Alfa Romeo Alfetta berline 2,0
1977, 81 000 km, blanche, toit ouvrant

Alfa Romeo Alfasset Ti 1,5
blanche, 1978, 87 000 km

Alfa Romeo Alfetta 1,6
rouge, 1976, 77 000 km

Alfa Romeo Giulietta 1,8
bleue, 1980, 35 000 km

Expertisées, garanties, crédit

Garage Croset
1868 Collombey-le-Grand
Tél. 025/71 65 15
71 19 15

A vendre d'occasion

Agria 7 CV
avec remorque et peigne, gaucheuse et fraise.
Tél. 027/86 36 61.
36-302193

Urgent
A vendre

Ford Escort XR3
1981, 40 000 km, rouge, toit ouvrant, radio-cassettes, pneus hiver montés sur jantes. Etat de neuf.
Fr. 12 500.-
Tél. 027/22 33 19
heures des repas.
36-302196

A vendre

lift
4 colonnes
Fr. 800.-

lift
mobile, état de neuf.
Fr. 3800.-
Tél. 025/77 18 92.
36-44618

Vous avez un appartement, un immeuble à louer ou à vendre?

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour préciser la situation, le confort et les avantages de votre appartement ou immeuble, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de votre annonce immobilière! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas - ou demandez-le plus simplement au moyen du bon ci-dessous.**

PUBLICITAS
1950 Sion
Avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11
Agences à Brigue, Sierre, Martigny et Monthey

Bon Oui, je veux renforcer l'impact de ma prochaine annonce immobilière. Faites-moi donc parvenir sans frais l'aide-mémoire pour une annonce sous rubrique **affaires immobilières.**

Nom _____
Rue, N _____
NPA _____ Localité _____

Veillez expédier à votre agence Publicitas.

R. Revaz SION

Garage de l'Ouest 22 81 41

vous offre cette semaine

Rekord 20 S	1979
Rekord 20 S caravan	1981
Monza 3.6	1980
Senator 3 CD	1979
Renault 4 GTL	1980
Kadett D 1300	1981
Kadett D 1200	1980

Vendeurs Cavallo Joseph
Vergères Eric
Putallaz Jean-Albert

A vendre

Subaru super-traction

1983, direction assistée, glaces électriques, bleu métall., 3500 km, radio-cassettes, pneus hiver.

Valeur à neuf Fr. 21 500.-
cédée à 17 200.-
Tél. 027/41 51 52.
36-000765

A vendre

2 Datsun Cherry
F II 1000, 76-77 break, 3 portes

Cherry F II cpé
120 A, 77, 65 000 km

Datsun 120 Y
coupé 1200 break 5 portes mod. 74-73
Véhicules en parfait état et expertisés.

Garage de Muzot
Agence Datsun
3964 Veyras
Tél. 027/55 12 25
36-2890

Cause cessation de notre dépôt d'échelles à Conthey, nous vendons la totalité de notre stock.

Echelles alu coulissantes 2 plans
10 m, 40% réduction maintenant seulement
Fr. 289.-

Livraison franco domicile.
Vente autorisée du 9.6. au 30.9
Dépôt Interat Conthey
Acceptation des commandes
Tél. 021/87 03 23
13-2064

A vendre

Yamaha DTMX
125 cm³, état de neuf, expertisée.
Cédée à Fr. 1900.-
Tél. 026/5 45 66.
36-2824

Une maison à louer? notre rubrique immobilière est à votre disposition.

Publicitas
21 21 11

21 21 11... Pour vos annonces

THERMOJOINTS sa

isolation par injection de mousse
AMINOTHERM
système éprouvé depuis 25 ans

Pré-du-Marché 23
1004 Lausanne
Tél. (021) 37 25 21/22

CENTRE COMMERCIAL MAGRO

Prix de gros

UVRIER-SION ROCHE - VD

Spécial « VACANCES ÉVASION »

Valise nylon avec roulettes, 70 cm	83.-
Valise skai 65 cm	62.50
Sac de voyage nylon	36.-
Sac de sport Honda	10.-
Sac de couchage militaire	139.80
Sac de couchage nylon, avec capuchon	49.-
Matelas pneumatique Munich - Kopenhagen	34.30
Lit de camp 3 pieds, à fleurs	45.05
Table de camping Evian	35.60
Pliant camping	5.50

A la boucherie

Steak
dans le rumsteak le kg **26.-**

Aiguillettes
de rumsteak le kg **22.-**

Fêtez le 1^{er} août

Magro vous propose un grand choix d'articles

Sun
4 x 1 kg + Sun rinçage gratuit **11.90**

Solo
3 pour 2 les 3 pièces **3.90**

Corall
2,8 kg le box **13.20**

Gel alpin Tao
indice 5 100 ml, le flacon **3.85**

Huile solaire Nivea
indice 2 125 ml, le flacon **3.70**

Lait solaire Nivea
indice 4 250 ml, le flacon **5.50**

Lux
savon 150 g le trio **2.95**

Vernayaz: un avion militaire s'écrase

Le pilote s'en sort

VERNAYAZ (gib). — «J'ai entendu le vrombrissement d'un avion et en levant la tête j'ai aperçu un appareil militaire dont le moteur «cafouillait». C'est ainsi que s'exprimait un témoin oculaire de l'accident survenu hier à 11 h 15 précises entre la ligne CFF et le tronçon autoroutier.

En provenance de Sion, l'appareil arracha la ligne électrique des CFF, évitant de justesse l'usine d'emballage Moderna. Survolant le pont reliant Vernayaz à Dorénaz l'avion percuta et sectionna une ligne à haute tension. Celle-ci catapulta l'engin contre le talus de la bretelle routière donnant l'accès au pont cité plus haut. Sous l'effet du choc, l'avion rebondit en l'air pour finir sa course de l'autre côté de la bretelle, dans un champ. Le pilote a été éjecté à une dizaine de mètres de la carcasse torquée et désormais inutilisable du C 36, un appareil d'entraînement de l'armée suisse.

Un hélicoptère arriva rapidement sur les lieux afin de conduire le pilote blessé à l'hôpital de Sion. Celui-ci fit preuve d'une abnégation peu commune en décidant de ne pas sauter en parachute pour évi-

ter les habitations du village. Selon divers témoignages ses jours ne sont pas en danger.

Une chance inouïe

Fait pour le moins étonnant, l'appareil ne prit pas feu alors que son réservoir, selon l'estimation de l'un des mécaniciens dépêchés sur place par l'aérodrome de Sion, contenait encore une bonne centaine de litres de carburant. De plus, deux réservoirs auxiliaires furent projetés au loin lors du second impact dans le champ. L'imposant bloc moteur et l'hélice se sont détachés du fuselage pour terminer leur course folle au milieu des buissons à une vingtaine de mètres de l'épave.

Le nombre important des lignes électriques implantées dans la région aurait pu provoquer une catastrophe que

l'on ose à peine imaginer. En effet, la ligne CFF entra en contact avec la ligne EOS, qui elle s'abattit sur la glissière de sécurité du pont. Des retours de courant survinrent à plusieurs reprises alors que de nombreux badauds se tenaient à proximité de la glissière. Lors de l'un de ces retours de courant, une voiture de la police cantonale parquée près du câble à haute tension sectionné faillit prendre feu.

Autoroute: trafic interrompu

Le trafic fut interrompu sur l'autoroute à cause de la chute de la ligne électrique. Une déviation fut mise en place immédiatement. Dans l'après-midi, la circulation redevint possible quoique ralentie par les travaux en cours. De même sur les voies du chemin de fer, une perte de tension retarda de nombreux convois aux heures de midi.

Dans l'après-midi, des experts fédéraux étaient attendus en provenance de Berne. L'enquête déterminera les causes exactes de l'accident, bien que l'hypothèse d'une défaillance humaine soit semble-t-il définitivement écartée.

Saint-Maurice sur la brèche!

SAINT-MAURICE (ruc). — Le trafic ferroviaire en gare de Saint-Maurice, véritable centre nerveux vers lequel convergent tous les convois en provenance soit du centre du Valais, soit du canton de Vaud ou de la Suisse alémanique, a été passablement perturbé par les dégâts inhérents à la chute de l'appareil militaire à Vernayaz. A 13 heures, une grande effervescence régnait à l'intérieur du local de M. Udriot, chef de la gare bas-valaisanne. Grâce à la rapidité avec laquelle les divers dispositifs de secours ont été immédiatement mis en place, un seul train a dû être annulé. Certains autres ont seulement subi quelques petits retards.



Une vue générale des lieux de l'accident, très proche de l'autoroute.

(Photo Jubin, Vétroz)

Le premier accident militaire aérien de l'année

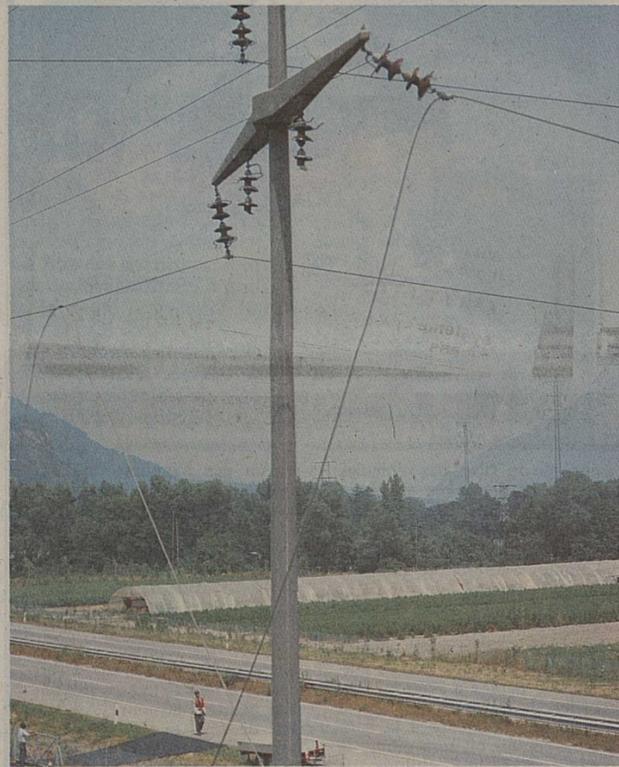
BERNE (ATS). — La chute de l'avion qui s'est abattu à Vernayaz est le premier accident qu'ait à déplorer l'aviation militaire suisse depuis le mois de novembre dernier.

L'année 1981 avait été particulièrement mauvaise pour l'aviation militaire suisse, qui avait perdu dix avions dans huit accidents ayant coûté la vie à trois pilotes et à un civil.

La série s'est poursuivie l'an dernier avec cinq accidents faisant onze victimes. Le plus grave s'est produit en octobre dans la région du Säntis, où la chute d'un hélicoptère a causé la mort de six personnes.

(AP). — Le C-3605 est le plus ancien avion encore en service dans les forces aériennes suisses, puisqu'il a été construit au début des années quarante. Originellement équipé d'un moteur à pistons, il était alors utilisé comme avion d'observation. Après la guerre, il a été utilisé pour des exercices de tir DCA. Entre 1963 et 1965, les prototypes existants ont été équipés de moteurs à turbopropulsion.

Selon le DMF, le C-3605, construit avec le même matériau que le JU-52, est un appareil extrêmement robuste et quasiment inusable.



L'avion a heurté la ligne à haute tension avant de percuter le sol. (Photo Jubin, Vétroz)

La Bourgeoisie de Sion fait le tour du propriétaire



A l'alpage de Thyon.

LES COLLONS (fl). — Depuis d'innombrables années, les membres du Conseil de la Bourgeoisie de Sion consacrent le troisième lundi de juillet à une sortie dont le but a toujours été le Gouilly. A l'origine, ce petit tour du propriétaire permettait aux conseillers bourgeois d'examiner l'état des lieux. Aujourd'hui, la détente prime sur la surveillance...

Au nombre de sept, les membres du Conseil bourgeois de Sion, dont M. Léo Clavien assure la présidence, emmènent généralement dans leur tournée un nombre imposant d'invités, lesquels changent chaque année. Ils étaient une bonne trentaine hier à se présenter au rendez-vous. Autorités civiles, religieuses, militaires et personnalités dans le secteur économique et artistique de la commune de Sion, du canton et de la Confédération s'étaient réunies pour la circonstance.

Depuis Les Collons, invités et conseillers bourgeois se sont armés de courage pour affronter la montée sur l'alpe. Une première collation servie aux alpages de Thyon a ré-

compensé ces efforts et permis à ceux qui le désiraient de visiter une fromagerie de montagne qui produit 14 pièces de fromage à raclette par jour. Désaltérée et restaurée, la petite troupe s'est ensuite dirigée vers un petit lac en pleine forêt, lieu choisi pour l'apéritif. Enfin, point culminant de cette sortie, le Gouilly (à la hauteur de la station intermédiaire de la piste de l'Ours) attendait ses visiteurs avec tous les honneurs dus à leur rang. La carte gastronomique comprenait cette année la « torée », c'est-à-dire du jambon et du saucisson cuits sous la braise dans un trou creusé dans la terre.

Le plat traditionnel valaisan, la raclette, a définitivement resserré les liens qui s'étaient noués tout au long de cette fort belle journée, riche de contacts et irradiée de soleil.

NE JETEZ PAS
LES
PAPIERS
N'IMPORTE
OÙ
RESPECTEZ
LA NATURE

Le prochain meeting international de Bex promet...

BEX (ruc). - Paris-Bex-Paris avec le Concorde franco-anglais ! telle est l'annonce principale que se serait plu à communiquer M. Christian Humbert lors de la conférence de presse donnée hier à Lausanne. « Nous voulions annoncer une première mondiale, l'ouverture d'une ligne directe au moyen du plus rapide des avions de lignes actuellement en service », a dit le chef de presse du septième meeting international de Bex qui drainera des dizaines de milliers de spectateurs à Bex, les 27 et 28 août prochain. Alors pourquoi cette petite incertitude ? M. Humbert y a répondu : « Jusqu'à la fin de la semaine dernière, nous pensions être en mesure d'offrir cette attraction unique : faire survoler le terrain des Placettes par cet engin extraordinaire. Un téléx nous confirmait notre réservation. Le chef-pilote de Concorde, en vacances à Chamonix, nous avait même fait l'amitié d'une visite. Il nous avait alors donné l'assurance que la venue du supersonique à Bex ne posait aucun problème. A Paris cependant, des spécialistes juridiques ont décrété qu'il serait dangereux de faire évoluer le Concorde sur la plaine du Rhône. Le bruit qu'il provoque affole paraît-il les vaches et risque de briser les vitres ».

Comme l'a toutefois souligné M. Humbert, la possibilité de faire venir le Concorde à Bex n'est pas encore exclue ; nous en saurons probablement plus dans quelques jours.

Super malgré tout !

Si la venue du Concorde devait être définitivement rayée du programme, celui-ci n'en demeure pas moins des plus attractifs. Le septième meeting bellerin n'a rien à envier aux précédents. Trois cents personnes, la plupart bénévoles, œuvrent à la réussite de la manifestation. Ils sont en grande majorité membre du Groupe de vol à moteur du Chablais et de l'AéCS (Aéro-Club de Suisse). Toutes ces personnes préparent ce qui sera à n'en pas douter l'événement aéronautique de l'année en Suisse, voire en Europe.

Jean Salis, ce merveilleux fou volant sera à nouveau de la fête avec son Blériot XI. Le Spitfire, cet avion qui tire ses lettres de noblesse de la dure bataille d'Angleterre, prendra aussi le « chemin » des Placettes, de même que le Junker, l'Albatros, le P2, le Pilatus-Porter, le Fieseler Storch (utilisé pour l'évasion de Mussolini) ou

encore le célèbre Fokker aux commandes duquel l'as allemand Manfred von Richtofen s'illustra en comptabilisant un nombre impressionnant de victoires. Et ce n'est pas tout ; les hélicoptères opérationnels seront là aussi ; le Sander Roe, le Stampe, le Cessna 195, le Chipmunk, le Léopard Mothe ou encore le Coccioptère, une invention suisse ; du grand spectacle en perspective.

Tous ces « individuels » garniront le ciel bellerin en compagnie des indispensables patrouilles. La Suisse sera présente sur des Hawker Hunter. Une formation française est annoncée, celle des Porthos. Deux patrouilles italiennes seront également de la fête. Toutes deux utilisent les modèles les plus récents de la firme « Si Marchetti ».

Pour la première fois dans un meeting suisse, des attaques aériennes seront simulées, avec enclenchement des sirènes et tirs à blanc. Ce sera à n'en pas douter un des clous du spectacle, au même titre que les exhibitions de Paul Taramarcas ou de ces huit femmes parachutistes (quatre Sédunoises et quatre Zurichoises) qui s'élanceront d'un Casa. Nous aurons l'occasion d'y venir.

... une première mondiale aux Placettes ?

VAL-D'ILLIEZ : Un village en fête



Les Bletzettes de Champlan à l'heure du cortège dans les rues de Val-d'Illiez.

VAL-D'ILLIEZ (ruc). - Samedi soir, le village de Val-d'Illiez était en fête. Ses habitants sont descendus dans la rue, invités qu'ils étaient à participer aux festivités marquant les huitante ans d'existence de la société villageoise Val-d'Illiez 1830.

Il y a plusieurs façons de s'amuser, entend-on souvent dire le long de la vallée. On note également qu'il y a diverses manières d'attirer

les hôtes. En optant pour la conservation de certaines coutumes ancestrales, les Val-d'Illiens ont choisi la bonne qui reste en l'occurrence, au lieu de se soumettre à des modes étrangères, de célébrer les leurs. Plutôt que d'inventer de toutes pièces des lieux de divertissements, l'habitant de la vallée désire avant tout conserver son identité propre ; et il y réussit, si l'on s'arrête sur le nombreux public

venu saluer les évolutions des sociétaires d'Illiez 1830 samedi soir.

Formation invitée, Les Bletzettes de Champlan s'étaient joints à la soirée ; histoire de donner un lustre particulier à la manifestation et aussi en remerciement à Mlle Odile Kranzlin, présidente de la société jubilaire et fervente protectrice des choses du passé.

EXPÉDITION EVEREST 1983

Un Valaisan sur le toit du monde

ORSIÈRES (gib). - Comme nous l'avons déjà annoncé dans notre édition du 13 juillet, une expédition tessinoise partira à la fin de ce mois pour l'Himalaya, avec pour but l'ascension de la face nord de l'Everest. Le guide orsérien Jean Troillet sera l'unique Valaisan de la partie.

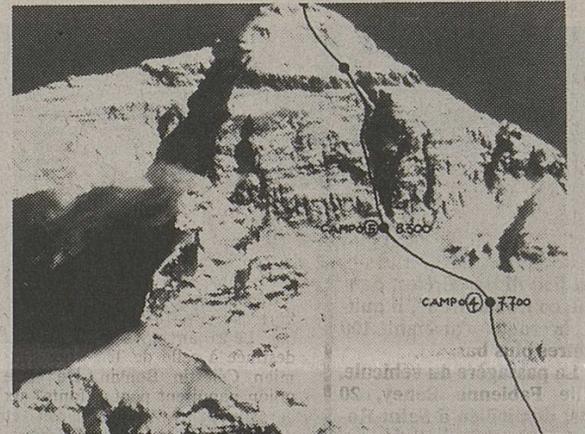
L'idée de cette aventure est née au sein du comité central du Club Alpin Suisse. La direction de cette expédition a été confiée à Romolo Nottaris. Guide depuis 1974, ce Tessinois de 35 ans possède un palmarès impressionnant : en 1977, il atteint le sommet de l'Aconcagua en Argentine (7021 m) ; en 1978, il conduit la première expédition himalayenne tessinoise au faite du Pumori (7145 m) ; en 1980, il fait la première tentative d'ascension hivernale sur le Makalu (8481 m) ; en 1981, il atteint, en style alpin, le Gasherbrum II au Pakistan (8035 m) ; en 1982, il retourne au Makalu et réussit une nouvelle voie sur la paroi W, complètement en style alpin, atteignant ainsi les 8220 mètres.

Nottaris aurait voulu affronter le toit du monde avec une expédition de type léger, avec peu de gens, si possible mixte, se mesurant avec ce colosse complètement en style alpin. Cette idée ne pouvait être prise en considération parce que seulement trois des alpinistes ont déjà franchi la « zone de la mort », tandis que les autres n'ont jamais gravi un huit mille. La montée sera donc équipée avec des camps et des cordes fixes.

La voie en six camps

Le parcours choisi est la voie directe sur la paroi nord, ouverte par les Japonais en 1980. Depuis lors les insuccès se sont répétés à cause du vent qui empêche toute progression. Le départ sera anticipé et le 31 juillet l'équipe s'envolera pour Pékin où se régleront les dernières modalités administratives... qui ne sont pas de tout repos. En effet, après la Seconde Guerre mondiale le Tibet resta interdit aux alpinistes puisque la Chine avait fermé les frontières de ce pays en s'en emparant. Lorsqu'il y a deux ans seulement, la Chine rouvrit ses frontières, le versant tibétain de l'Everest s'offrit à la passion des grimpeurs. Ce côté septentrional présente un des buts les plus fascinants qui puissent encore exister de nos jours.

Après avoir rejoint Lhasa,



L'itinéraire choisi.

capitale du Tibet, des véhicules lourds et des jeeps emmèneront le matériel et les alpinistes au camp de base, situé à 5200 mètres. Des yaks (bêtes de somme) assureront le transport jusqu'aux camps 1 et 2 (5550 et 6200 m). Par la suite, les Tessinois et le Valaisan s'attaqueront à la difficile étape menant au camp 3 (6900 m). Le numéro 4, perché à 7750 m, précèdera la traversée de la paroi nord devant mener à la base d'un couloir où sera monté le camp 5 à une altitude de 8300 m. Une fois passé le couloir, l'escalade se poursuivra jusqu'au sommet pour aboutir vers fin septembre ou début octobre. Le retour est prévu pour le 20 octobre.

Jean Troillet : un rôle de premier plan dans cette aventure

Les douze participants, dont une femme : Elisabetta Stoffel, proviennent tous du Tessin, à l'exception de Jean Troillet. Celui-ci a déjà accompli de nombreuses escalades dans les Alpes et le monde entier : la voie Cassin au Mont McKinley en Alaska, Fleur Lotus, la voie Doug Scott à la Terre de Baffin, des voies dans le Yosemite, la paroi sud du Chacararaju, l'Alpamayo, le Fitz-Roy, une nouvelle voie au Mont-Kenya, et il atteint 8000 mètres lors de l'ouverture d'une nouvelle voie en compagnie de Nottaris au Makalu.

Romolo Nottaris, Jean Troillet et Tiziano Zuend tenteront l'ascension sans aucun apport artificiel d'oxygène. Quant à la ou les personnes qui viseront les 8848 mètres de l'Everest,

aucun des membres de l'expédition n'a été désigné à l'avance car tout dépendra de la condition physique du moment et des opportunités.

Une alimentation hors du commun

Les vivres nécessaires ont un poids global de 800 kg et serviront à nourrir douze personnes pendant 80 jours. Au-dessus de 7500 m il faudra subvenir à la carence d'appétit en buvant chaque jour huit à dix litres de liquide à haute valeur nutritive. Le programme alimentaire prévu a un pouvoir calorifique variant entre 5000 et 5500 calories.

Un message écologique depuis le toit du monde

A fin mai se faisait le trentième anniversaire de la première ascension de l'Everest par E. Hillary et le fameux sherpa Tensing Norkey. Depuis, plus de septante expéditions se sont succédées, alternant succès, échecs, accidents et abandons. Pourtant la valeur sportive et humaine de telles entreprises cache le revers de la médaille : les déchets laissés n'importe où. Et si cette merveilleuse montagne devenait la plus haute poubelle du monde ? Les difficultés techniques des alpinistes seraient augmentées par l'éparpillement de bonbonnes d'oxygène et de gaz. Aussi, Romolo Nottaris a prévu un programme limitant les restes non dégradables que l'expédition produira.

En guise de conclusion, notons que le coût de l'expédition s'élève à 400 000 francs.

POLICIERS DÉPOSSÉDÉS DE LEURS ARMES ? Saint-Maurice : rumeur infondée

SAINT-MAURICE (ruc). - On en parlait à Saint-Maurice. Comme trop souvent, la rumeur était infondée. Celle-ci laissait croire que lors d'un interrogatoire, deux armes avaient été subtilisées aux enquêteurs. Le brigadier Pannatier, interrogé à ce sujet, a apporté un formel démenti et a tenu à préciser ce qui s'est réellement passé.

Pour jouer les caïds

C'est dans le cadre d'une enquête menée par les inspecteurs de la sûreté que certains jeunes de la région de Saint-Maurice et Monthey se sont mis à table. Depuis quelque temps en effet, plusieurs larcins étaient commis à l'intérieur de diverses caves de la région. Bouteilles, salamis, tels étaient les principaux butins de ces jeunes en mal d'occupation.

Il y a une dizaine de jours, un d'entre eux (le meneur), était entendu par la police. Au sortir de l'interrogatoire, il a laissé croire à ses camarades qu'il avait volé deux pistolets aux hommes chargés de le questionner. Or il n'en est rien, affirme le brigadier Pannatier qui était justement occupé à une tournée d'inspection. Le jeune homme brandissait certes une arme, mais

elle était factice et n'a en fait que servi à alimenter la rumeur.

Impuissants...

Une telle situation n'est pas caractéristique au Chablais, note M. Pannatier. Pendant les vacances scolaires, l'ensemble du canton est confronté à ces petits problèmes. Il faut en effet savoir que les jeunes qui ont été questionnés ont entre quatorze et quinze ans. Leur cas est de ce fait soumis à l'attention du juge instructeur des mineurs, M. Zermatten pour le Bas-Valais. « On ne sait plus quoi fai-

re », affirment les parents (qui ont été contactés) de ces jeunes délinquants. Démissionnent-ils trop vite ? se demande M. Pannatier. Une réponse formulée par l'un des interrogés est significative de cet esprit de malaise régnant au sein de certains groupes de jeunes, à l'heure des vacances : « Nous avions vu cela à la télévision ou au cinéma ; nous avons voulu voir comment cela se passait pour de vrai ! ». « Cré non de non ! », comme le disent les anciens ; n'y a-t-il pas d'autres façons de s'amuser pendant ces quelques semaines de liberté ?

Marie Gaillard à la Galerie Annie

MARTIGNY (phb). - Hôte de la Galerie d'art à Montana-Crans, du 23 juillet - date du vernissage - au 10 septembre 1983, Marie Gaillard présentera ses dernières créations.

Figurant actuellement, dans le cadre de l'exposition verbérienne « Enfants d'ici, Enfants d'ailleurs », aux côtés de signatures prestigieuses (Dali, Erni, Dufy, Picasso, Buffet...), Marie Gaillard se signale par ses mises en scène sophistiquées, ses climats surréalistes. L'obsession narcissique de ses images provoque un choc visuel et ne laisse jamais indifférent.

Dans un style original qui s'affirme au fil des ans tout en gagnant en authenticité, les créations de Marie Gaillard s'extériorisent sur de grandes surfaces, sans fausse pudeur, avec une violence que tempère à peine la grâce toute féminine de sa sensibilité, d'étranges rêves, de troublants fantasmes, issus des profondeurs d'une âme pleine de mystères... comme en témoigne le critique responsable du Manoir de la ville de Martigny, M. Jean-Michel Gard.

« A travers Verbier » : on remet ça...

VERBIER (phb). - Vingt-cinquième du nom, la course pédestre « A travers Verbier » suscite un bel intérêt tant à Verbier qu'au delà des limites de la station. La constante amélioration du taux de participation, l'engouement des concurrents témoignent de l'heureux essor de l'épreuve. Les marcheurs tout en se distrayant apprécient, en effet, au passage le sérieux de l'organisation assurée par M. et Mme Oth-

mar Gay ; M. Régis Michaud, Mlle Elisabeth Michellod et l'Office du tourisme, le tout épaulé par quelques commerçants et l'appui de la police municipale.

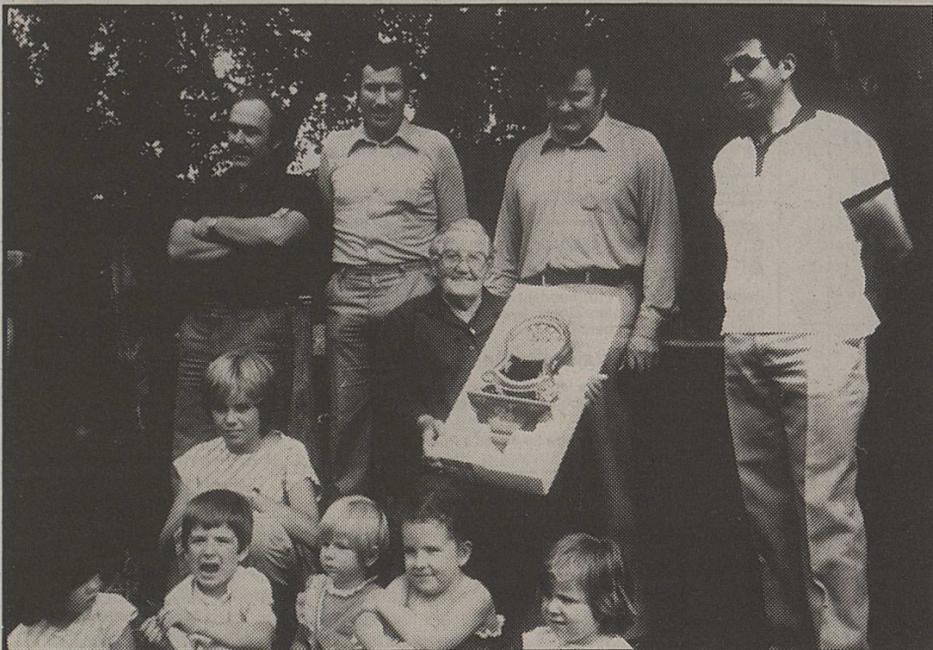
La 25e édition a donné lieu à une belle empoignade. Plusieurs sportifs, exhortés dans leur effort par des spectateurs enthousiastes, se sont brillamment distingués, qu'il s'agisse de Fabrice Müller et Laurent Luyet, catégorie enfants ;

Serge Morel, Serge Mineur et François Voutaz, catégorie Messieurs, respectivement 1, 2 et 3 tours ; Sonja Desutter, catégorie dames.

D'excellentes conditions atmosphériques, une ambiance des plus agréables... le succès de ces joutes pédestres fut total. Les athlètes se sont d'ores et déjà donné rendez-vous au mercredi 27 juillet 1983, pour la 26e édition.

CHRONIQUE ARBAZIENNE

« Santé, grand-maman, et en route pour les 100 ans! »



Mme Clémentine Bonvin, entourée par les membres du Conseil communal et ses arrière-petits-enfants.

ARBAZ. — « Santé, grand-maman, et en route pour les 100 ans! » C'est ainsi que s'est exprimé son petit-fils, Michel Bonvin, en s'adressant à Clémentine Bonvin, alerte nonagénaire, que sa grande famille et les autorités du village ont voulu honorer dignement.

UNE VOITURE QUITTE LA ROUTE Un blessé

AYENT. — Dimanche à 20 h 35, un automobiliste séduisois, M. Michel Valette, 22 ans, circulait d'AYENT en direction de Grimisuat. Au lieu dit les Crêtes, dans une courbe à droite, il quitta la route s'arrêtant 100 mètres plus bas. La passagère du véhicule, Mlle Fabienne Beney, 20 ans, domiciliée à Saint-Romain, a été hospitalisée.

Si cette vénérable aïeule profite aujourd'hui de presque tous les avantages du confort moderne, il n'en fut pas de même dans le lointain passé, tel que Michel l'a évoqué avec autant de précision que d'humour.

Née le 15 juillet 1893 à Signèse-Ayent, Marie Clémentine passe les années attendrissantes de sa prime enfance et celles, insouciantes, des classes primaires à Arbaz. A l'âge de 14 ans, elle part deux ans en France avec son père car la vie est dure et le travail rare à cette époque. Le 21 janvier 1917 elle unit sa destinée à celle de Théotime Damien Célestin Bonvin. De cette union naquirent neuf enfants: six garçons et trois filles. Joies et deuils tissent la trame de la vie de

ce couple exemplaire. Entourée de l'affection de cinq enfants, de neuf petits-enfants et de six arrière-petits-enfants, Clémentine Bonvin, malgré son veuvage depuis 1955, demeure infatigable, courageuse, travailleuse, bonne, souriante, toujours le cœur sur la main, prête à rendre service, comme le rappelle si gentiment Michel dans son compliment de circonstance.

S'associant à cette fête familiale, tout empreinte de piété filiale, la municipalité le fait d'une manière tangible, le président M. Georges Bonvin remettant à la nonagénaire une magnifique pendule qui va égrèner, nous l'espérons tous, encore de longues heures claires pour cette grand-maman admirable.

Le NF lui présente à son tour ses félicitations et ses vœux les plus sincères.

Marcel Karrer

A la mémoire d'Alfred Déléze

Alfred Déléze s'en est allé, sereinement, la conscience tranquille, la conscience d'un homme d'une droiture exemplaire. Eh oui! Alfred est parti et ses amis le pleurent. Il a dû partir, c'était son heure... C'était aussi, pour sa famille l'heure de la détresse et d'un chagrin profond. Alfred était un grand homme: grand par sa bonté, grand par son intelligence, grand dans son travail, grand dans tout ce qu'il a apporté à sa famille et à la société. Il aimait la société et lui donna, sa vie durant, ce qu'il avait de meilleur en lui-même. Conseiller communal, il savait se faire écouter car sa philosophie

et son expérience de la vie n'avaient pas de limite. A chaque coup, il se surpassait! Parler d'un homme tel que lui n'est pas chose aisée, tellement ce citoyen, profondément attaché à ses convictions, mais toujours respectueux de l'opinion d'autrui, avait de cordes à son arc. Que dire encore de cet homme hors du commun? Malgré son intelligence, largement au-dessus de la moyenne, Alfred fut demeuré humble. Travailleur acharné, il avait le goût des choses bien faites et ses clients le savaient. En un mot: c'était un perfectionniste. Alfred fit, dans le domaine de

l'ébénisterie de vraies merveilles artisanales. Il avait le goût, le don, la passion et le sens de l'artisanat. C'était, en quelque sorte, un « artiste sur bois! » On le connaissait loin à la ronde, les offres de travail affluaient, et tout le monde se le disputait. Et il faisait plus qu'il n'en pouvait! Que faut-il ajouter encore: qu'il adorait sa famille, qu'il chérissait son métier, qu'il aimait la nature, qu'il vibrerait devant tout ce qui est beau. L'artisan du bois est mort, mais le souvenir demeure. A sa famille, à ses parents, à ses nombreux amis, je présente mes condoléances les plus chaleureuses. A Dieu Alfred! Geogry Praz

20^e FESTIVAL TIBOR VARGA Plusieurs solistes demain soir



Alexandre Magnin, flûte.

Si l'orgue sera la vedette du concert de demain soir à l'église du Collège de Sion (place du Théâtre) grâce à Ph. Lefebvre, d'autres solistes se feront entendre, et non des moindres: T. Varga et Y. Leroy (violons) dans un concerto de Vivaldi, A. Magnin (flûte) avec un concerto de Prado (première audition suisse), M. Thomas (viole d'amour) dans une œuvre de F. Martin. Ce concert sera transmis en direct à la Radio.

N.L.

MUSÉE DE VALÈRE MOINS D'ENTRÉES

SION (gj). — La Suisse entière et le Valais en particulier vivent des touristes qui chaque année viennent visiter notre pays. Parmi leurs découvertes se trouvent aussi des lieux historiques. De ce fait, Valère et Tourbillon appartiennent aussi à ces sites anciens qui ne doivent pas manquer dans un album de photos.

Mais malheureusement le château de Valère — et en particulier le musée — enregistre une moins bonne affluence que les années précédentes.

Pourtant avec le Festival international de l'orgue ancien qui dure du mois de juillet jusqu'au mois d'août à l'église de Valère, les visiteurs devraient être plus nombreux encore que d'habitude. Mais loin de là; près d'un tiers moins d'entrées que l'année passée! Tel est le verdict pour cet été! En outre la très belle et ancienne église attire plus de monde que le musée. Pourtant toute l'histoire valaisanne est racontée dans ce lieu public renfermant une grande collection d'objets, de documents, d'uniformes valaisans, etc., et c'est incontestablement tout autre chose qu'une frivolité et il se pourrait que ce soit quelque chose d'intéressant, même d'essentiel d'y aller. Alors à ceux qui ne sont pas très au courant de l'histoire valaisanne

Tentative de vol à la cathédrale

SION (fl). — Parmi ses richesses, la cathédrale de Sion possède une très belle statue en ivoire, enchassée dans un écriin de fer forgé. Durant près de 30 ans, ces barreaux de métal ont protégé la Vierge à la grappe des amateurs d'art peu scrupuleux. La semaine dernière pourtant, un admirateur musclé et outillé a tenté de violer la retraite de cette œuvre d'art.

Le curé de la cathédrale, M. Mayoraz, se souvient avoir fermé les portes de l'église mercredi soir aux environs de 21 h 30. Le lendemain matin, on devait s'apercevoir que ces mêmes portes avaient été forcées de l'intérieur. Intriguée par cette découverte, la personne chargée de l'ouverture ne devait pas tarder à trouver la statue de la Vierge à la grappe couchée à l'entrée, avec, à ses côtés, deux sacs à poubelle noirs vides.

Apparemment, le voleur, muni d'une scie à métaux, s'est laissé enfermer dans la cathédrale le mercredi soir, et a disposé de toute la nuit pour extraire la statue de sa cage. Dérangé sans doute, il s'est enfui en forçant les battants intérieurs de la porte principale, abandonnant son butin sur place. Il est vrai qu'un fardeau de forme allongée, et dont le poids se situe entre 20 et 30 kilos, ne passe pas inaperçu...

Bien que l'écoulement d'une œuvre d'art aussi connue ne soit certainement pas simple, on conçoit la joie du curé Mayoraz, qui s'est empressé de mettre la statue en lieu sûr en attendant que le chapitre prenne une décision quant à son futur emplacement. Ce n'est pas la première fois que la cathédrale est sujette à de telles incursions.

On ne compte plus les objets volés, coussins, nappes, ciboires. Certains sont rapatriés au bout de quelques années à la suite d'une arrestation, d'autres demeurent introuvables. Ainsi en va-t-il des micros, qui dis-



paraissaient à un rythme tel il y a quelques années que l'abbé Mayoraz a dû se résoudre à les ôter après chaque messe...

Une solution pour éviter les bouchons de circulation

SION (gj). — Qui ne connaît les bouchons routiers, les longues minutes d'attente coincé dans une voiture pleine à craquer sous un soleil accablant?

Là se traduit tout le cauchemar des touristes qui empruntent chaque année avec le même courage nos routes. Mais un seul leitmotiv compte pour ceux-ci: Eviter les bouchons!

De ce fait, certains touristes partent très tôt le matin ou bien très tard dans la nuit. D'autres roulent sur des routes secondaires en

essayant d'éviter les routes à grand trafic. Mais depuis quelque temps déjà, il existe une troisième catégorie: ceux qui arrivent par les airs.

Eh bien oui! Cette mode prend de plus en plus d'importance et l'aéroport de Sion en sait quelque chose.

C'est surtout maintenant, au mois de juillet, qu'il y a un trafic aérien dense. On a dénombré la semaine passée 49 mouvements (décollage et atterrissage). Entre samedi et dimanche, des mono et bimoteurs ont amené 400

personnes en Valais. Ce sont surtout des touristes étrangers qui viennent passer quelques jours de vacances dans notre canton. Ainsi le trajet Düsseldorf - Sion se fait en deux heures. Rapide n'est-ce pas?

Chaque année l'aéroport de Sion dénombre de plus en plus de mouvements. Même l'hiver le trafic aérien est dense, à tel point qu'il existe des taxis aériens, tels qu'Air-Glaciers en possède.

Alors, les gens qui veulent éviter les bouchons...

TRIBUNE LIBRE Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Zones viticoles à bâtir

Dans l'édition du 30 juin 1983 du périodique agricole, *Terre Valaisanne*, le rédacteur M. J.-L. Luyet signe un éditorial inquiétant.

S'inspirant de ses propres observations et d'un écrit de M. Pierre-Georges Produit, chef de la section viticole de l'Office fédéral de l'agriculture (M. Produit reprendra le secrétariat général de l'agriculture du Département de l'économie publique du canton dès le 1er janvier 1984 succédant à M. Rey) M. Luyet invite les viticulteurs et les communes viticoles à prendre conscience d'une forme sournoise d'érosion qui attaque aujourd'hui la sécurité de notre économie vitivinicole: l'extension de la zone de construction dans les vignobles traditionnels, les plus dignes de protection et, par conséquent, la part toujours plus grande que prennent, à la production de nos vins, les terres marginales nouvellement mises en culture.

La fixation des prix se ressentira un jour de cette évolution et les ar-

guments qui justifient les mesures de protection douanières s'en trouveront affaiblis.

Phénomène d'autant plus inquiétant qu'il évolue discrètement, dans une atmosphère de spéculation foncière apparemment inépuisable et qui, hélas, n'a été confronté que rarement aux exigences de la loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire et ses ordonnances d'application fédérale du 26 août 1981 et cantonales du 7 février 1980 et du 1er octobre 1982.

Confrontation inévitable et nécessaire qui, faute de véritable péréquation financière, laissera un arrière-goût d'injustice, mais confrontation nécessaire quand même.

« Du tonnerre dans l'immobilier », c'est le titre accrocheur que M. Roger Germainier avait donné à son éditorial du 1er juillet 1983 pour parler d'une bien innocente dispute au Grand Conseil. Oui, avec l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, il y aura encore bien du tonnerre dans l'immobilier.

Jean Julien

UN CADEAU de 365 jours... un abonnement au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais **TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL** Votre annonce est lue par plus de 73 % des ménages

REDACTION DE SION
Fabienne Luisler
 Tél. prof. (027) 23 30 51
 Tél. privé (027) 23 52 57
Norbert Wicky
 Tél. prof. (027) 23 30 51
 Tél. privé (027) 31 28 40

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

MONTHEY
Av. de la Gare 27-29
2-pièces, hall, cuisine, bains-W.-C., dès Fr. 450.- plus charges. Télé-réseau, centre commercial, magasins, transports à proximité. Appartements remis en état. Pour visiter: 025/71 10 85. Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne. Tél. 021/20 56 01.

A vendre à Saxon

villas contiguës de 5 pièces

en construction. Aménagement intérieur possible au gré du preneur.
Habitat: Noël 1983.
Prix: de Fr. 260 000.- à 283 000.-
Renseignements: Tél. 027/86 56 23.

A vendre évent. à louer à Sion

bureaux 50 m² équipés

dans immeuble de qualité proche du centre de la ville. S'adresser au 027/22 38 79 heures de bureau. 36-044161

Je cherche à Sion, centre ville

arcade commerciale

25 à 30 m².
Faire offres sous chiffre 36-44630 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre ou à vendre au centre du Valais (en plaine)

café-restaurant avec bar

A proximité immédiate d'un parking. Situation de premier ordre.
Ecrire sous chiffre P 36-44444 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à l'entrée ouest de Sion

studio meublé

libre tout de suite. Fr. 400.- par mois, charges comprises.
Tél. 027/23 16 67 (heures de bureau). 36-44745

A vendre val d'Hérens (Valais)

vieux chalet

en mélèze, avec terrain, situation unique, vente autorisée aux étrangers.
Ecrire sous chiffre 36-44744 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny quartier bien situé

appartement 2 pièces

Loyer Fr. 375.- plus charges. Date d'entrée: 1^{er} octobre ou à convenir.
Pour traiter: Agence immobilière Armand Favre, Sion, tél. 027/22 34 64. 36-207

Dans station renommée au cœur des Portes-du-Soleil, à louer

café-restaurant

avec appartement meublé et logement pour personnel. Restaurant 120 places, buvette, terrasses, cuisine agencée. Situation privilégiée dans complexe sportif. Affaire à développer par couple du métier.
Renseignements sans engagement sous chiffre M 36-44669 à Publicitas, 1951 Sion.

Privé cherche dans les régions de Veysonnaz, Nendaz, Mayens-de-Sion, Les Collons

un terrain

si possible équipé, de grandeur raisonnable pour la construction d'un chalet.
Faire offre détaillée, avec prix, sous chiffre 36-44657 à Publicitas, 1951 Sion.

BUNGALOWS POUR VACANCES AU TESSIN

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. Libres dès le 20 août. S'adresser à Beltramini M. D., via Ciseri 6, 6900 Lugano, tél. 091/22 01 80 ou 71 41 77. 24-328

Cherche à louer à Sierre et environs, pour le 1^{er} septembre

appartement ou petite maison meublée

situation tranquille.
Tél. 027/55 91 25 de 11 à 13 heures. 110531

Chalet

Intérieur à terminer à vendre au-dessus de Choëx-Monthey, altitude 900 m. 5 pièces, 2 salles de bains. Habitable toute l'année. Toutes taxes et terrain de 750 m² compris: Fr. 205 000.-
Tél. 025/71 60 06 ou 71 69 75 le soir. 36-100406

A vendre

villas

6 pièces + cuisine équipée, 2 bains, cheminée, services et garage.
Les Evouettes 3 km du Bouveret (VS).
S.A.P.I. S.A. Rue Ch.-Humbert 8 1205 Genève Tél. 022/28 61 26. 18-024672

A vendre

joli petit appartement 3 pièces

sur la route de Sierre-Crans.
Prix: Fr. 130 000.-
Tél. 027/41 30 30. 110555

Jeune couple de métier cherche gérance

bar

Sion et alentours.
Café-restaurant s'abstenir.
Ecrire sous chiffre 481749 à Publicitas, 1800 Vevey.

NOUVELLISTE VOTRE journal

A vendre à Conthey

terrain à bâtir

de 1500 m².
Fr. 95.- le mètre carré.
Tél. 027/23 15 40. 36-234

URGENT

Cherche à louer à Sion

Studio meublé

Tél. 027/22 69 32. 36-44742

Espagne, Costa Dorada

Directement du propriétaire, magnifique terrain près de la mer, Fr. 3.- à Fr. 6.- le mètre carré.
Tél. 021/34 56 81/82 heures de bureau. 140.367524

A vendre à Châteauneuf, Conthey

grand appartement de 3 pièces

Fr. 160 000.-
Tél. 027/23 15 40. 36-234

P 027 21 21 11

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Famille avec enfant (10) habitant villa de campagne environs Kloten-Zurich avec des chevaux et des chiens, cherche

jeune fille au pair/aide de ménage

Possibilité d'apprendre la langue allemande, de fréquenter des cours à l'école et même - sur désir - de monter à cheval.
Ecrire avec photo sous chiffre 36-44708 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel du Cerf, Sion cherche

sommelier-sommelière

Entrée immédiate.
Tél. 027/23 20 20 ou 23 20 21. 36-3400

Nous cherchons

chauffeur-machiniste

pour conduire chargeuse à pneus, si possible détenteur du permis de conducteur d'engins de chantier. Nous demandons une personne de bon commandement, avec esprit d'initiative et facilité d'adaptation. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de certificat à: Carrières d'Arvel S.A. Case postale 62, 1844 Villeneuve Tél. 021/60 10 07 Se présenter sur rendez-vous.

Vacances à Bibione (Italie)

A louer du 20 au 27 août

bungalow 6 personnes

Fr. 500.-
Tél. 027/86 34 09 le matin ou 86 18 43 le soir. 36-47

P 027 21 21 11

On cherche pour entrée immédiate

filles de maison serveuse

Tél. 026/4 11 03. 36-44644

P 027 21 21 11

Café Industriel, Granges cherche

sommelière

8 heures par jour. Bon salaire. Date d'entrée: 25 juillet 1983.
Tél. 027/31 13 53. 36-44740

Laborantine médicale

cherche **emploi** pour septembre.
Prière de s'adresser au 027/41 80 00 dès 19 heures. 435750

A vendre à Saint-Léonard

appartement 4 pièces

Fr. 200 000.-
Tél. 027/23 15 40. 36-234

Nous avons à disposition un stock de salami à Fr. 10.- le kg

Ecrire à case postale 206 6500 Bellinzone

Magasin de tabacs à Sion

cherche à partir du 20 août 1983

une auxiliaire

(sauf samedi et dimanche).
Ecrire sous chiffre 36-44738 à Publicitas, 1951 Sion.

P 027 21 21 11

Coiffeuse dames

sachant travailler seule cherche **emploi**, région Sion, entrée début septembre.
Tél. 027/23 43 06. 36-301146

Vous cherchez un emploi? Mettez une annonce

Le Marché du Mardi Petites Annonces Privées

A vendre

Aux Agettes terrain à bâtir de 700 m².
027/36 30 33 heures des repas.

A vendre chalet situation tranquille. Prix modéré. 025/77 27 25.

A Sion appartement 3½ comprenant: cuisine, séjour, 2 chambres, loggia, lave-vaisselle + sèche-linge, cheminée, cave, place de parc couverte. 027/22 55 05.

Meubles anciens valaisans vaisselier, table, chaises, bahut, marbrier. 027/81 24 38 - 81 12 42.

Armes anc. uniformes, décorations, jumelles militaires. 027/81 24 38 - 81 12 42.

Cause départ différents meubles (2 ch. à coucher, 1 pl. cuisinière élec., etc. 027/87 44 46 dès 19 h.

Congélateur, armoires, cuisinière, stéréo, TV, aspirateur, vélomoteur. 027/23 29 69.

Pour cause départ 1 canapé-lit, 2 fauteuils, 1 table de cuisine, bon état, bas prix, Crans. 027/43 17 68.

Pompe d'arrosage: prise de force sur tracteur + matériel, turbo portée 400 l, parfait état. 026/6 25 82.

Porte-balcon Thermes neuve, 2 buffets cuisine métal-émail, citerne à mazout 1000 l, métal avec bac + pompe, 2 fourneaux mazout, frigo 70 l, état de neuf. 026/2 32 35.

2 machines à café Faema 2 groupes, état de neuf Fr. 2800.- et 3800.- vendues posées. 027/38 12 08.

Dans camping au Bouveret mobilhome équipé. Prix à discuter. 027/86 27 34 repas.

Robe de mariée 36-38 + ombrelle (photo sur demande). Fr. 380.-. 021/60 12 71.

Porte pliante plaquée chêne larg. 2,9 m, haut. 2,43 m, état de neuf. 025/65 13 95.

A louer

Montana près Télésignal joli studio pour une pers. 400.- charges compr. 027/41 42 02.

Août Loyer-Grône appartement dans chalet 5 pers., confort. 027/22 05 10.

Venthône appartement meublé à l'année, 2 pces, libre 1^{er} août. 027/55 21 24.

Saxon appartement 5 pièces + dépôt-atelier 250 m². 026/6 25 61 privé.

App. 4½ pces à Sion gde pl. de parc, ch. subv. 700.- 027/22 00 93 dès le 1^{er} août.

Studio meublé à l'année à 12 km de Sion. 1100.- confort + jardin. 027/22 24 86.

App. meublé Playa St-Juan Alicante 3 pces, pisc., ten., 10 min mer. 025/65 13 20.

Hte-Nendaz, 2 ch. 4 lits, 2 balcons, piscine, 300.-/sem. Libre été. 031/61 83 06 matin.

Studio à 1 km de Sion sur le coteau droit tranquille. 027/22 16 00 repas.

A 3 km de Sion dans villa appartement 3½ p. Fr. 800.- + charges. 027/36 20 75.

Appart. meublé à 11 km de Sion, 1100 m, de sept. à juin. Prix modéré. 027/22 24 86.

Appart. 4 pces + garage à Sierre-Borzuat, dès septembre. 027/55 49 60.

On cherche

Deux filles cherchent chien max. 3 mois Boomer-Briard. 027/36 22 51.

Broyeur à vendanges électrique. 027/88 15 41.

Autos - motos vélos

Opel Ascona 2,0 SR 79, 1^{er} main, 80 000 km, 2 jeux de pneus sur jantes radio-cass. A discuter. 027/36 14 71 après 18 h 30.

Eagle AMC 4x4 de luxe sport, 35 000 km, bas prix, parfait état. 025/71 22 40.

Opel Admiral mod. 69, aut., crochet remorque, au plus offrant. 021/34 48 06 le soir.

Suzuki LJ 80 agricole + remorque. 027/41 48 18 heures des repas.

Kawasaki Z 500 20 000 km, mod. 80, exp., parfait état. Fr. 3200.-. 027/23 44 12.

Belle Audi 80 GLS 79, vert métall., expertisée. Fr. 8500.-. 025/71 35 34.

Toyota Cressida 81, 30 000 km, toit ouvr., bleue, parf. état. 11 000.-. 027/55 50 85.

Simca 1308 GT 85 000 km non exp., embrayage neuf. Prix à disc. 025/71 41 10.

Honda 125 XR mod. 81, 11 000 km, 2200.-, bon état. 027/36 11 09 heures des repas.

A vendre moto Kawasaki 125, 3000 km. 027/23 58 31 le soir ou heure de midi.

Citroën CX Pallas aut., inj. 81, gris requin, mét., vitres teint. impecc. 027/23 53 76.

Fiat Ritmo 75 80, beige, 33 000 km, excellent état, prix à discuter. 027/23 29 69.

SWM 250 Enduro bon état, exp., orange, mod. 80. Bas prix. 026/5 41 48.

Porsche 924 80, blanche, état impecc., vitres teintées, 16 000.-. 027/55 49 07 dès 14 h.

Renault 30 TS aut., 4 p., vert mét., 78, exp., 4 p. Fr. 7800.-. 025/26 14 15.

Lancia Delta 1500 SP rouge, 81, exp. Fr. 10 900.-. 025/71 74 75.

Audi 100 LS année 75, exp., 1600.-, Peugeot 604 aut. toit ouvrant, 82 000 km, exp. 4500.-. 022/66 27 32 12-14 h.

Autobianchi LX 83, 5000 km. 027/22 89 14 midi et soir 21 11 81 heures bureau.

A vendre vélomoteur Clao en bon état. 450.- 027/22 34 73 ou 58 31 00.

MB 350 SLC 80 000 km, bleu nuit mét., neuve cuir blanc toit ouvr. élec. 5 pneus neufs, jantes alu, échap. + freins neufs, exp. mai 83, 23 900.- à disc. 027/36 10 70-36 13 12.

Demandes d'emploi

Sommelière cherche place pour le mois de septembre région Sierre. 027/55 04 15.

Entretien de propriété intérieur et extérieur, gazon, jardin, nettoyage. S'adresser case postale 3016, 1951 Sion.

Divers

J'achète albums cartes postales, bijoux, objets anc. rue de Savière 24. 027/23 11 59.

7 abreuvoirs Fasel Fr. 50.- pièce. Robert Rogeat, Saint-Triphon.

Si vous avez trouvé près de la gare de Martigny un pendentif métal argenté représentant deux myrtilles + feuilles, téléphonez au 026/4 19 15. Merci.

10.-- les deux lignes

10.-- les deux lignes

Le Marché du Mardi

10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi



Cette rubrique est réservée à notre clientèle de particuliers

Les annonces commerciales sont exclues

Nos rubriques:

- Autos - Motos - Vélos
- On cherche - Demande d'emploi
- A vendre - A louer - Divers

Tous les mardis

Des cartes bulletins de versement sont à votre disposition à nos guichets de Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue ou, sur simple appel téléphonique au 027/21 21 11, nous vous en ferons volontiers parvenir.

Publicitas, avenue de la Gare 25, 1950 Sion

Délai: lundi matin 7 h 30 à Publicitas, Sion.

Veillez faire paraître l'annonce ci-dessous dans la rubrique *

du *Nouvelliste* du mardi

2 lignes Fr. 10.-

3 lignes Fr. 15.-

4 lignes Fr. 20.-

PAS D'ANNONCE SOUS CHIFFRE

Ecrivez ci-dessus le texte de votre annonce en majuscules, reportez le montant correspondant sur un bulletin de versement à Publicitas Sion, c.c.p. 19-485. Dès réception du texte et du montant, Publicitas s'occupe de la bonne parution de votre annonce.

Nom: Prénom:

Rue: N°:

NPA: Localité:

Tél.: Signature:

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE ZINAL

« L'armée abuse »



Les membres du comité de la SD de Zinal avec, au centre, M. Armand Genoud, président.

ZINAL (bd). – La Société de développement de Zinal a tenu samedi dernier ses assises annuelles sous la présidence de M. Armand Genoud. Ce dernier, ainsi que tout le comité, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives, tandis que M. Hermann Zinsel apparaît comme nouveau membre dudit comité. Plusieurs points importants ont été abordés lors de cette assemblée. Parmi eux, il en est un qui prédomine.

Il a trait à l'armée suisse qui, comme les vacanciers d'hiver et d'été, semble apprécier au plus haut point cette région anniviarde. « En 1982 et 1983, relevait M. Genoud dans son rapport annuel, notre armée a séjourné dans notre région d'une manière abusive, surtout en haute saison, aussi bien l'hiver que l'été. A tel point que les responsables des communes d'Anniviers devaient prendre position. » Voici cette prise de position qui manifeste bien un mécontentement à la fois général et compréhensible, surtout si l'on songe (ne serait-ce qu'un instant...) que les responsables touristiques du canton ont sans doute en ce moment suffisamment de « chats à fouetter » pour ne pas mériter une telle

situation: « Le val d'Anniviers refuse tout passage de l'armée en saison touristique du 15 juin à la fin septembre et du 15 décembre à la fin avril. Car il faut choisir: l'armée ou le tourisme. Notre économie principale en station, nous l'estimons, ne doit pas être perturbée par la venue de l'armée. Il convient d'exprimer ici que cette manière de faire a provoqué beaucoup de soucis également aux responsables du tourisme en Anniviers. Si nous sommes d'accord de servir le pays, il y a des limites que l'on ne doit pas dépasser. »

Une diminution de 6%

Au chapitre des nuitées, la SD de Zinal modère ses déconvenues

en ce sens qu'elle s'attendait à pire. Les nuitées été 1982 et hiver 1982-1983 ont baissé dans une proportion de 6% environ. « Mais, précise-t-on encore, si la saison d'été 1982 a été moins bonne que celle de 1981, l'hiver 1982-1983 peut par contre être qualifié d'excellent, ceci en dépit des vacances mal planifiées de février 1983. » Dès le mois de janvier 1983, les effets défavorables de la baisse du nombre des nuitées ont pu être en partie compensés par l'augmentation de la taxe de séjour à Zinal. La SD annonce enfin que l'été 1983 ne sera pas « réjouissant ». Une explication attendue à cela: la situation restrictive des touristes français dont on sait quelle importance ils jouent dans la station du fond de la vallée d'Anniviers.

Quant aux comptes de la SD pour l'exercice 1982-1983, ils bouclent avec une perte de 4000 francs environ. Les responsables font remarquer que ce léger déficit n'est dû qu'à l'observation rigoureuse d'une politique d'économie. Dans cette optique « récessionniste », la SD annonce une réduction de moitié du budget publicitaire à venir. Par contre, précise-t-on à ce sujet, une publicité commune verra le jour d'ici peu, en collaboration avec toutes les instances s'intéressant au tourisme: remontées mécaniques, SET-Zinal, hôteliers, commerçants, artisans, SD/OT, etc.

RÉDACTION DE SIERRE



Tél. (027) 55 91 55
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

RAROGNE: Journée de l'aviation **BEAU SUCCÈS**

RAROGNE (m). – Au fil des ans, la journée que le groupe des pilotes du Haut-Valais dédie à l'aviation connaît un succès toujours plus retentissant. Depuis quinze ans, les vols circulaires vers les quatre-mille font partie des journées pendant lesquelles une animation bien particulière règne sur l'aérodrome de Rarogne. Mais, depuis un certain temps, l'éventail du groupe s'est largement élargi. On a passé aux sauts en parachute, à l'acrobatie, au vol à voile, aux dé-

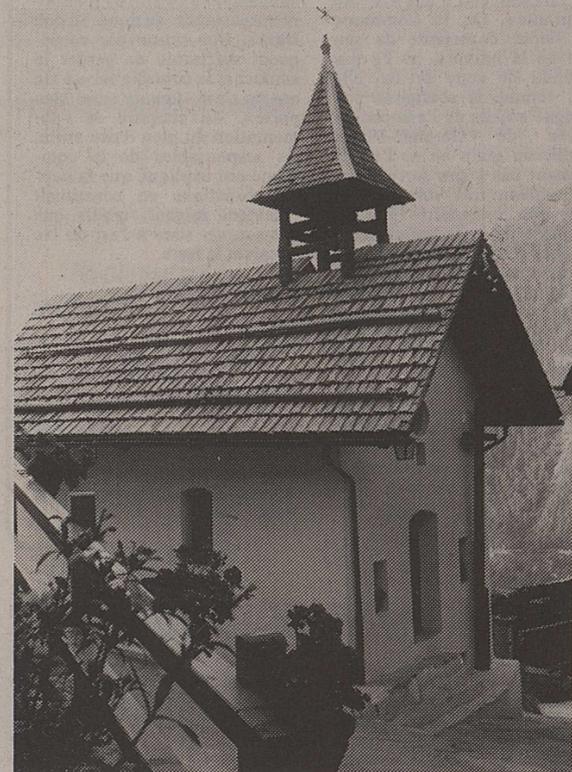
monstrations de modèles réduits, aux montgolfières et aux vols des vieux modèles. Plusieurs de ceux-ci eurent l'heur de plaire à la galerie de aînés et des tout jeunes. Un «Preezy» d'avant la Première Guerre mondiale, un «Fairschell» de 1943 ainsi que les six mini-cab Luscombe datant de 1947 ont été les objets les plus prisés des visiteurs de ce meeting de Rarogne. En tout cas, une journée réussie, dans un ciel sans nuage et surtout sans incident. Cela compte aussi!

RESTAURATION DE LA JOLIE CHAPELLE DE PINSEC - SAINT-JEAN

L'UBS Sierre participe

SAINTE-JEAN - PINSEC (bd). – « Si un banquier s'en vient vers vous, on peut penser que c'est plutôt pour vous prendre de l'argent. Or, aujourd'hui, nous sommes ici à Saint-Jean pour vous en donner! » Non sans un certain humour britannique, M. Louis Ruedin, directeur de la succursale sierroise de l'UBS, rappelait aux bourgeois de Saint-Jean - Anniviers et à leurs invités que, au lendemain des festivités du 25e anniversaire de cette banque sierroise, il avait été décidé de distribuer ci et là quelques dons en espèces. Ainsi, la Musique des jeunes de l'Harmonie municipale de Sierre et, pour ce qui nous intéresse spécialement aujourd'hui, la chapelle Saint-Symphorien de Pinsec (sur territoire de la commune et bourgeoisie de Saint-Jean) ont bénéficié de cette « manne » bancaire. M. Bernard Salamin se vit donc remettre récemment dans son fief ce chèque de 5000 francs qui va contribuer à couvrir les frais de restauration de la petite chapelle. Dans un climat très détendu, les invités du jour auront entendu les discours de circonstance, tandis que le palais se délectait du nectar de la cave bourgeoise.

compte encore sur de « bons gestes généreux comme celui de l'UBS ». Enfin, particularité de cette chapelle, ses sous-sols sont occupés par deux caves privées inscrites au registre cadastral sous leur propre numéro! Les Anniviards savent concilier de la sorte santé de l'âme et... santé tout court. A la bonne vôtre! Et à celles de saint Symphorien, de la Bourgeoisie de Saint-Jean et de l'UBS Sierre.



La petite mais belle chapelle de Pinsec dédiée à saint Symphorien.

Une chapelle de l'époque baroque

Mentionnée pour la première fois en 1617, lors d'une visite épiscopale, la chapelle Saint-Symphorien (dédiée à un jeune martyr qui préféra mourir plutôt que de renier sa foi) représente incontestablement l'un des fleurons du patrimoine anniviarde. Elle fut reconstruite une première fois en 1715 et une inscription lisible sur le pignon de la façade précise encore qu'elle fut restaurée en 1779. Cette vénérable et historique bâtisse date donc de l'époque baroque. Elle se présente comme une simple construction rectangulaire prolongée par un chœur construit en demi-cercle. Ses intéressantes caractéristiques tant architecturales que purement historiques méritaient qu'on s'y intéresse. D'où cette restauration dont on achève en ce moment les finitions.

En abordant succinctement les chiffres, il faut savoir qu'une telle entreprise, aussi petite soit-elle, nécessite un investissement de 100 000 francs au moins. Si près du 80% de ce montant ont été couverts, la Bourgeoisie de Saint-Jean



Le directeur Ruedin remet ici le chèque à M. Bernard Salamin, président de la Bourgeoisie de Saint-Jean.

Télécabine de Vercorin: confiance malgré certaines déconvenues

VERCORIN (bd). – Si nous relations l'essentiel de l'assemblée des actionnaires de la société de la télécabine de Vercorin dans notre édition de samedi dernier, il nous faut revenir aujourd'hui sur quelques points abordés lors de ladite assemblée.

Dans l'essentiel, nous entendons bien sûr, pour un la participation de la SA pour 150 000 francs dans la construction d'une auberge de jeunesse à Vercorin, construction dont les premiers devis ont été estimés, globalement (c'est-à-dire y compris l'achat du terrain), à 1,5 million de francs, et pour deux la création d'un télésiège très important baptisé La Brintaz en raison de la localisation de son point d'arrivée sur les hauteurs du même nom. Ce télésiège, qui pourrait être mis en service dès la saison 1984-1985, en coûterait environ 2 millions à la société. Mais

ce nouvel investissement n'est rien (ou presque) à côté de ce qu'il va apporter tant par les chiffres que par les avantages intrinsèques: on va, grâce à lui, considérablement augmenter le domaine skiable, exploiter une région absolument idéale pour la pratique du ski, et, qui plus est, se rapprocher de cette fameuse liaison Grimentz-Vercorin dont personne ne se plaindra, que ce soit d'un côté ou de l'autre.

Des prévisions trop optimistes?

Pour sa dixième année d'ex-

ploitation depuis l'assainissement réussi de 1972, la Société de la télécabine de Vercorin n'a pas vécu un millésime à proprement parler exceptionnel. « Aucune nouvelle construction importante n'a été réalisée en 1982, si ce n'est l'entretien et l'amélioration des installations et des pistes », commentait le président Alphonse Zufferey, qui ajoutait: « l'enneigement a été excellent, mais le temps n'a pas été favorable, surtout pendant la période de Noël. De ce fait, les recettes sont restées stationnaires, avec une légère diminution de 1087 francs pour se situer à 918 807 fr. 10, alors que nos prévisions pour 1982 étaient plus optimistes, soit une augmentation de 50 000 à 60 000 francs. » Et M. Zufferey de rappeler que tant les dépenses

pour les personnel que les « frais de choses » étaient en augmentation. Cela n'a pourtant pas empêché la société de consacrer plus de 400 000 francs aux amortissements, consacrant donc plus du 45% des recettes brutes à ces fins. Un bénéfice net de 3615 fr. 80 indique un résultat satisfaisant et permet de ramener le solde passif à 73 606 francs. Le président s'est en outre plu à souligner combien la société était bien gérée, tout en argumentant non sans raison que la seule entrave au complet développement de cette société tenait en un point précis: le manque de logements à caractère social à Vercorin. Avec cette future auberge de jeunesse, la station chalaisarde devrait combler ainsi une lacune importante.



Vu depuis les Crêts-du-Midi, le tracé du futur télésiège de la Brentaz, cette montagne que nous voyons ici en arrière-plan d'une installation existante.



Le conseil d'administration, les actionnaires, les représentants des banques de Sierre et les invités se sont retrouvés dans le restaurant d'altitude des Crêts-du-Midi par une journée fantastique. Tout le monde en a d'ailleurs bien profité, fort heureusement.

LAC DE GÉRONDE

Plus vivant que jamais

SIERRE (bd). – Nous nous faisons l'écho, il y a peu, d'inquiétudes émises par des inconditionnels de ce site extraordinairement beau qu'est le lac de Géronde, inquiétudes qui faisaient état d'une « nature mourante ». Or, la Commune de Sierre, consciente de son rôle en la matière, ne l'a pas entendu de cette oreille, elle qui, comme le soulignait son délégué auprès de l'association privée de Géronde-Plage, « veille au grain en ne l'abandonnant pas à son sort ». Tout en publiant très volontiers et dans son intégralité le commentaire de la commune à ce propos, il paraît opportun de préciser quelques points non négligeables. L'état de santé du lac se contrôle régulièrement et plus particulièrement lors des deux mois d'affluence, soit juillet et août. « Tous les paramètres chimiques et bactériologiques ont permis de démontrer que l'eau du lac de Géronde était parfaitement valable et donc que cette dernière était propre à la baignade », relevait M. Bruno Salamin, res-

ponable technique de la commune. Ces faits ont par ailleurs été confirmés par MM. Victor Berclaz, président, et Claude Forclaz, conseiller. Cela dit, la Commune de Sierre alloue annuellement à ce site de première importance quelque 50 000 francs. Une raison par conséquent suffisante de garder le contact et le contrôle sur un lac qui ne s'est « jamais aussi bien porté ». Au chapitre de l'alimentation du plan d'eau enfin, les responsables de la commune ont expliqué que la nappe phréatique en constituait l'élément moteur, tandis que des sources sises à l'est du lac faisaient le reste.

Le « vilain » mois de mai...

Voici donc maintenant le communiqué officiel de la Commune de Sierre qui devrait rassurer les plus inquiets. On y constatera que le « vilain » mois de mai a joué un rôle imprévu dans l'évolution de la flore aquatique de ce site unique en Valais.

Par ailleurs, la presse a fait état d'une opération de nettoyage réalisée par une quinzaine de spiro-techniciens du Club de Champéry. Si l'on peut se féliciter de cette opération, l'Administration communale tient à informer qu'elle n'a pas été renseignée sur ce travail bénévole et que par conséquent elle n'a pu manifester sa reconnaissance. Toutefois, si de telles actions devaient se renouveler, elle assure les intéressés de sa bienveillante hospitalité.

L'Administration communale.

Lecteur de notre journal, depuis 50 ans...



BRIGUE. – Le NF compte de très anciens abonnés. Au rang de ceux-ci, M. Hermann Witschard de La Souste, ancien caporal de gendarmerie. Voilà en effet 50 ans que le sympathique Haut-Valaisan lit notre journal. A 80 ans (il les fête du reste aujourd'hui) M. Witschard voue une attention particulière à l'actualité. Nous l'en félicitons.

TÉLÉPHONE ATTENTION A LA COUPURE

BRIGUE. – Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi, un nouveau central téléphonique sera mis en service à Simplon-Village aujourd'hui mardi 19 juillet.

Les travaux de commutation nécessiteront la mise hors service des raccordements qui seront reliés sur ces nouvelles installations. Cette interruption sera effective de 7 à 16 heures. Toutefois, le rétablissement des lignes se fera progressivement suivant l'avancement des travaux.

Les abonnés concernés sont ceux de Simplon-Village, Simplon-Kulm, col du Simplon, Gstein, Gabi, Gondo et Zwischbergen. Ce sont les abonnés dont la numérotation va du 028/29 11 00 au 29 13 99. Pendant la durée de la coupure, des messages urgents pourront toutefois être transmis en appelant le 027/22 25 19 (et non le 027/22 15 19 comme annoncé par erreur).

RÉDACTION DE SIERRE

Tél. (027) 55 91 55
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

ENSEIGNEMENT DES BRANCHES TECHNIQUES Nouveaux maîtres professionnels

Dix candidats romands et tessinois ont réussi les examens leur donnant droit au diplôme fédéral de maître professionnel pour l'enseignement des branches techniques.

Ces candidats ont suivi les cours de l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle, section romande et tessinoise, à Lausanne (trois mois d'études à plein temps, un an 50 % d'études et 50 % en emploi).

Parmi les lauréats, nous relevons la présence d'un Valaisan. Il s'agit de M. Jean-Charles Clavier, 38 ans, président de la commune de Miège, ingénieur ETS en génie civil.

Nos félicitations.

De la Raspille au glacier du Rhône

CLINIQUEMENT MORT APRÈS UN ACCIDENT A SAAS FEE Un adolescent sauvé à l'hôpital de l'Isle Son cœur avait cessé de battre durant trois heures

BERNE (ATS). – On peut presque parler d'un miracle: amené cliniquement mort à l'hôpital de l'Isle, avec une température corporelle de 17,5 degrés Celsius, un adolescent âgé de 13 ans a pu être ramené à la vie. C'est ce qu'annonce un communiqué de l'hôpital de l'Isle à Berne, publié lundi.

Les faits remontent à jeudi dernier. En vacances avec ses parents, l'adolescent avait été victime d'une chute dans une crevasse,

dans les environs de Saas Fee. Malgré l'intervention immédiate d'une équipe de secours, il avait fallu plus de deux heures et demie pour le retirer inconscient de la crevasse. Aussitôt les premières mesures de réanimation avaient été entreprises: massage cardiaque, respiration artificielle. Il fut ensuite transporté par hélicoptère à l'hôpital de l'Isle à Berne. Les médecins constatèrent que sa température corporelle était tombée de 37 degrés Celsius à

17,5. En outre ses pupilles ne réagissaient plus à la lumière et son cœur avait cessé de battre.

Comme première mesure de réanimation, il fut branché à un cœur-poumon artificiel. Ceci permit de réchauffer son corps progressivement. Trois heures après avoir cessé de battre, son cœur se remit alors à fonctionner. Vendredi matin il a repris conscience. Lundi, il a pu quitter les soins intensifs.

La commune communique

En cette saison de fortes chaleurs et de baignades, les citoyens de Sierre et leurs hôtes se posent régulièrement des questions sur la qualité de l'eau des lacs siérois, celui de Géronde en particulier.

Depuis plusieurs années les lacs situés sur notre territoire sont suivis en permanence par les instances compétentes, en collaboration avec le Laboratoire cantonal qui vérifie, par des analyses fréquentes, la qualité de l'eau.

Les analyses ont démontré que la qualité chimique de l'eau et sa qualité bactériologique étaient excellentes. Elle a été reconnue favorable pour la baignade.

La présence des algues dans le lac de Géronde est un phénomène connu de tous les Siérois. Toutefois, il y a lieu de relever que cette année, le mois froid que nous avons eu en mai a ralenti la croissance de ces algues, comme d'ailleurs de tous les végétaux. Le brusque réchauffement de ces dernières semaines a accéléré le processus naturel de la prolifération algale sur une période plus courte que la normale. Aucun inconvénient n'est à craindre pour la santé. En outre, les études se poursuivent pour tenter de réduire la quantité d'algues existant dans les lacs.

Valable dès le 19.7.83

DENNER SUPERDISCOUNT

SALADES POUR L'ÉTÉ AUX PRIX CROQUANTS

Thomy ● Mayonnaise à la française à base d'huile de tournesol 265 g 4.30 2.15 2x265 g 3.45 (100 g - 65) ● Moutarde mi-forte 200 g 2.40 1.40 2x200 g 1.95 (100 g - 49)	Nouveau chez DENNER Nuxoliva Huile d'olive garantie pure pressée à froid 7 dl 6.90 5.90 (1 dl - 96)	Kressi HIT Vinaigre de table aromatisé 1 litre 1.60 1.25	 HIT Huile comestible de colza du pays la seule huile de notre pays 1 litre 3.70 2.95
Sauce à salade Mavita ● La sauce pour salade la meilleure marché de Suisse french dressing prête à l'emploi 7 dl 2.70 2.20 (1 dl - 32)	Thon rosé du Japon Thon rosé fin à l'huile du Japon 155 g 1.85 1.45 (100 g - 94)	Champignons de Paris coupés, en verre 230 g 2.65 1.95 (100 g - 85)	
Hero Salades en sachets ● Salade de racines rouges 250 g 1.50 1.20 ● Salade de carottes 250 g 1.60 1.30	Fromage Emmental doux Qualité I.a. portions à 250-300 g 100 g 1.46 1.19 seulement en filiales avec produits frais!	Saucisse de Lyon pièce 380 g 3.10 2.45 (100 g - 64)	 HIT 10 Oeufs frais d'Allemagne classe A 55-60 g 1.80 1.95 10 pièces

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!



La direction et le personnel de Provins Valais

ont le regret de faire part du décès de

Madame Maria WYDER- LUGGEN

mère de leur collaborateur et collègue Kaspar.

L'ensevelissement a lieu à Glis aujourd'hui mardi 19 juillet 1983 à 10 heures.



Le conseil d'administration, la direction
et le personnel d'Orgamol S.A. à Evionnaz

ont la douleur de faire part du décès de leur fidèle dévouée collaboratrice

Madame Caroline VAUDROZ

Son souvenir restera gravé en chacun.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Gemmibahnen A.G., Loèche-les-Bains

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Léon DE WILLA

fondateur et constructeur de Gemmibahnen A.G.

Nous garderons de lui un souvenir ému.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les employés et les collaborateurs de la
Fribourgeoise Assurance, Ticino Vie
et Avenir caisse-maladie

ont le regret de faire part du décès de

Madame Thérèse CRAUSAZ

belle-mère de M. Marc Theytaz, agent général à Sion.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 20 juillet 1983 à 15 heures à l'église Saint-Pierre à Fribourg.



EN SOUVENIR DE

**Gilbert
VEUTHEY**

**Michèle
GRANGER**



13 juillet 1982



14 octobre 1973

Vous qui les avez connus et aimés, ayez une pensée pour eux en ce jour.

Votre famille.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Dorénaz le samedi 23 juillet 1983, à 19 h 15.

Monsieur Roger CHAMBRIER, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Paul WANNER-CHAMBRIER, à La Neuville, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Louis CHAMBRIER, à Eclépens et leur fille;
Monsieur et Madame Robert CHAMBRIER, à Bex, leurs enfants et petit-enfant;
Monsieur et Madame Gérard MAUMARY, à Aigle et leurs enfants;
Monsieur et Madame Charles MAUMARY, à Massongex et leurs enfants;
Monsieur Yves CHAMBRIER, à Lausanne;
Monsieur et Madame Serge CHAMBRIER, à Sion et leur fille;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Aloïs CHAMBRIER

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, enlevé à leur tendre affection le 17 juillet 1983, au Home de la Résidence, dans sa 92^e année.

L'incinération aura lieu à Vevey le mercredi 20 juillet 1983.

Culte au temple de Bex à 9 h 30.

Départ et honneurs à 10 heures.

Culte à la chapelle du crématoire de Vevey à 11 heures.

Domicile mortuaire: La Grande-Fontaine, 1880 Bex.

Domicile de la famille: Sous-Vent, 1880 Bex.

*Tes souffrances sont finies,
Dieu est amour.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Son épouse:
Madame Alice TURIN-PARVEX, à Muraz;

Ses enfants:
Sylvette et Gustave CLERC-TURIN, à Genève, leur fille et leur petit-fils, à Lugano;
Régine et Fernand COTTET-TURIN et leurs enfants à Muraz;
Marguerite et Daniel PELLARIN-TURIN et leurs enfants, à Genève;

Liliane TURIN et ses enfants, à Muraz;
Madeleine et Daniel ETTER-TURIN et leurs enfants, à Versoix;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul TURIN-DONNET;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gilbert PARVEX-VOISIN

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Constant TURIN

retraité Ciba-Geigy

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu subitement à Muraz, le lundi 18 juillet 1983, à l'âge de 76 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Muraz le mercredi 20 juillet 1983, à 16 h 30.

Le défunt repose en la crypte de l'église de Muraz, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 juillet 1983, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille: rue Saint-Jean, 1893 Muraz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Marcel et Justine TRAVELLETTI-SIERRO et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Alain TRAVELLETTI

leur très cher fils, frère, parent et ami, survenu à l'âge de 22 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le mercredi 20 juillet 1983, à 10 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 juillet 1983, à partir de 19 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pèlerinage romand à Lourdes

« La grotte, c'était mon ciel »

Et voilà, ça y est. Nous sommes devant la grotte où, il y a 125 ans, la Vierge apparut à cette enfant la plus démunie parmi les plus pauvres; Bernadette, elle qui aimait à dire: « La grotte, c'était mon ciel. » A coup sûr, les pèlerins de Suisse romande ont éprouvé ce même sentiment, en ce lundi après-midi, lors de la présentation du pèleri-

nage. Dans ce lieu, on ne se sent plus tout à fait soi-même. Celui qui vient pour la première fois est, d'entrée, saisi. Pour celui qui vient régulièrement à Lourdes, il semble qu'il n'a jamais quitté la grotte, tant il ressent la présence de celle qui l'attend.

En pensant à tous ceux que nous avons laissés au pays, plus particulièrement à nos amis qui, habituellement étaient des nôtres et qui nous ont confié leurs messages, nous réalisons combien nous sommes des privilégiés d'être ici et nous en exprimons notre reconnaissance. Nous sommes des porte-parole pour présenter à Notre-Dame, toujours attentive à nos prières, toutes les demandes d'intercession à son Fils.

Pour arriver devant la grotte, le voyage fut long et parfois pénible, surtout pour les malades, tellement lourde était la chaleur.

Mais qu'importe nous sommes bien arrivés. Quel que soit le mode de locomotion utilisé, tout s'est bien passé et tous ensemble, nous nous sommes retrouvés fatigués, mais heureux.

Le matin, nous avons assisté à la première messe du pèlerinage célébrée à la basilique du Rosaire par Mgr Schwery entouré des abbés Oggier de Sion, et Bandt, nouveau directeur du pèlerinage, ainsi que de plusieurs prêtres.

Au cours de son premier sermon, le prédicateur, l'abbé Douze, a rappelé le message de Lourdes: une bonne nouvelle pour un monde nouveau. Il a évoqué l'un des signes de Lourdes; ce signe qui nous est donné par Dieu à travers Bernadette: convertissez-vous.

C'est sous un soleil de plomb que nous avons suivi la procession du Saint-Sacrement, cette marche de tout un peuple uni, qui proclame une même foi. La procession eucharistique, c'est la présence du Christ ressuscité sur les chemins des hommes, espérance pour ceux qui sont dans la peine.



EN SOUVENIR DE

Monsieur
Rémy SAVIOZ



20 juillet 1981
20 juillet 1983

Ayez une pensée pour lui.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Notre-Dame-des-Marais, à Sierre, le mercredi 20 juillet 1983, à 18 h 30.



Monsieur et Madame Gaëtan CASSINA-CORBAT, leurs enfants
Jean et Aude, à Sion;
Madame et Monsieur Charles GIRARDIN-RIVA, à Bévillard;
Monsieur et Madame Philippe GIRARDIN, à Genève;
Madame Alice CASSINA-RIVA, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Guy CASSINA, à Nyon;
Monsieur et Madame André RIVA-PALLAZ;
Monsieur Patrice RIVA;
Monsieur Gilles RIVA, à Lausanne;
Monsieur Gilbert CASSINA, à Grône;
Monsieur Maurice MONTANDON et famille, à Neuchâtel;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Nelly CASSINA

née RIVA

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 67 ans, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 1983.

La messe de sépulture a eu lieu au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue Cernil-Antoine 19, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, c.c.p. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Antoinette RUDAZ

réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, remercie toutes les personnes qui ont partagé sa peine et soutenu sa foi par leurs prières, leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Chalais, juillet 1983.

SION

UN JEUNE HOMME TUÉ PAR BALLE UN AUTRE GRIÈVEMENT BLESSÉ

LES MYSTÈRES D'UN DRAME

Suite de la première page

Il est près de 2 heures lorsque l'un des jeunes gens, âgé de 22 ans, est découvert, couvert de sang et trempé, sur le trottoir en face du café du Pont-du-Rhône. Il est dans un état comateux et ne cesse de répéter: «*Les salauds, les salauds!*» Une plaie sur la poitrine, le tee-shirt ensanglanté, il est emmené par l'ambulance de la police municipale vers l'hôpital où il est transféré aux soins intensifs. Le jeune blessé

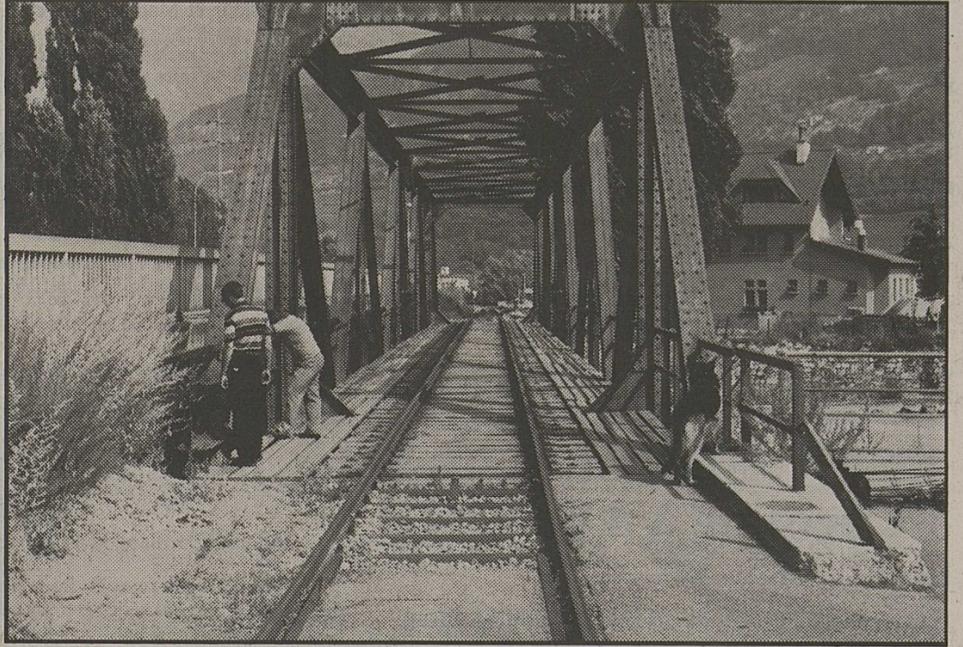
défile et prétend avoir nagé dans le Rhône depuis Saint-Léonard; mais, vraisemblablement, il a traversé le Rhône pour aboutir au bord du trottoir du pont. A quelques mètres de là, son copain, âgé de 24 ans, est étendu sur le parapet; mais personne ne le trouvera dans la nuit de dimanche. Ce n'est que lundi matin qu'on le découvrira.

Les employés de la FLAV, la centrale laitière, appelleront une deuxième fois l'ambulance de la police municipale.

C'est la police de sûreté qui interviendra à 6 heures du matin, pour constater que l'homme est mort d'une balle de fusil d'assaut qui a traversé la mâchoise. Le fusil repose sur le corps du jeune homme.

Thèse du suicide, un tiers est-il intervenu? Y a-t-il eu altercation et bagarre entre les deux copains? Rien pour l'heure ne permet d'accréditer telle ou telle version de ce drame.

Hier les enquêteurs étaient sur place pour tenter de reconstituer cette triste affaire. Retrouver par exemple le vélomoteur du jeune blessé, ou la trace d'éventuels agresseurs. Le juge instructeur Dominique Favre, qui s'est rendu sur place hier matin, accompagné de la sûreté, n'a pas fait état d'un communiqué officiel.



Les hommes de la sûreté se trouvaient sur place, hier, pour tenter de reconstituer le drame et recueillir les indices indispensables à la suite de leur enquête.

LIM

Nouveaux prêts

BERNE (ATS). - Le Département fédéral de l'économie publique a accordé hier de nouveaux prêts sans intérêt ou à taux d'intérêt réduit dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne (LIM). Le montant total de ces prêts s'élève à 19,3 millions de francs. Ils serviront au financement de 79 projets d'infrastructure dans 34 régions de montagne, dont certaines situées dans les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais et Jura. Le coût total des projets envisagés se monte à 99,9 millions de francs.

13 PROJETS EN VALAIS

3,4 millions de prêts

(Réd.). - L'OFIAMT, à Berne, a pu nous donner les principaux projets valaisans bénéficiaires de la LIM.

Au total treize projets seront aidés par un prêt de 3,4 millions de francs pour des travaux d'un coût total de 18 millions.

- Une salle polyvalente et un abri de protection civile à Termen (coût: 3 millions; prêt: 760 000 francs sans intérêt pendant 24 ans).
- La route Golmenegg - Fleisch, à Goppisberg (coût: 1,5 million; prêt: 300 000

francs sans intérêt pendant 20 ans).

- Le centre scolaire et l'abri PC à Charrat (coût 5,5 millions; prêt: 500 000 francs sans intérêt pendant 20 ans).
- Une route de quartier à Fully (coût: 1,5 million; prêt: 350 000 francs sans intérêt pendant 20 ans).
- Une route de quartier à Martigny-Combe (coût: 1 million; prêt: 250 000 francs sans intérêt pendant 18 ans).
- Une route de quartier à Orsières (coût: 1 million; prêt: 250 000 francs sans intérêt pendant 18 ans).

«C'étaient des copains»

Les amis des deux jeunes gens sont effondrés: «*Nous les avons vus hier soir à Saint-Léonard, ils ont pris le vélomoteur de l'un, puis ils sont allés boire un verre - ils ne buvaient pas d'alcool - et ce n'est ni une histoire de drogue, de femme ou d'argent*», disaient-ils hier aux journalistes sur place.

«*Rien ne laissait penser que la soirée se terminerai ainsi. Aujourd'hui, celui qui est décédé devait partir pour la France et nous en avions parlé avec lui. C'étaient de bons copains, ils aimaient la moto et faisaient partie du Moto-Club*

de Saint-Léonard. Il n'y avait pas de problèmes entre eux. Nous, nous sommes sûrs qu'il y a eu quelqu'un d'autre, un ou des tiers dans cette histoire», répétaient les amis des deux victimes.

Hier après-midi à l'hôpital, alors que les médecins le déclaraient hors de danger, le blessé disait: «*J'ai nagé jusqu'à la berge, ce n'est pas Gérald qui a tiré!*»

L'identité des victimes

Il est toujours pénible de donner l'identité des victimes de ce genre de drame, surtout à l'égard de familles dans la

peine. Mais hier, tant à l'émission radio de 18 heures, que dans les communiqués de l'Agence télégraphique suisse, tout au long de la journée les noms des deux jeunes gens étaient divulgués. Précisons nous aussi que l'homme décédé s'appelait Gérald Follo, de Mase, habitant Sion, 24 ans, maçon de son métier. Le jeune homme hospitalisé est M. Jacques Delalay, de Saint-Léonard, âgé de 22 ans, menuisier.

Le NF compatit à la souffrance des deux familles plongées dans ce drame horrible.

Danièle Delacrétaiz

CERVIN

Encore un drame

Deux alpinistes allemands, encordés, effectuaient l'ascension du Cervin, hier, lorsqu'ils ont «*dévié*» alors qu'ils se trouvaient sur l'arête Hörnli (voie normale) à 3800 mètres d'altitude. Après quelques mètres de chute, un rocher a retenu la corde, empêchant les deux alpinistes de basculer dans le vide. Si l'un a été blessé, son compagnon est malheureusement mort sur place. Le blessé et la dépouille mortelle ont été ramenés en plaine par Air-Zermatt.

FRANCE

Le socialisme à bout de souffle

Suite de la première page

Autant d'indices qui laissent mal augurer pour les entreprises et qui ne sont pas infirmés par les perspectives de consommation des ménages: stagnation des ventes dans les grands magasins, baisse de l'épargne, crainte d'une reconduction des pré-lèvements exceptionnels.

La barbiche de Paul Ramadier

Les Français courbent le dos sous le poids de l'expérience, celle qui voit Paul Ramadier, le grand argentier de Guy Mollet, le menton orné de sa légendaire barbiche, créer la vignette exceptionnelle... toujours en vigueur aujourd'hui.

La réduction du déficit commercial n'a pas de quoi rendre plus optimiste: elle n'a pas été obtenue par une augmentation des exportations mais par des pressions protectionnistes qui valent à la France une salve de condamnations à Genève et à Bruxelles.

Si l'on ajoute le dollar qui frise les 8 FF, soit un doublement en deux ans, et le budget de l'Etat central, tout proche de l'asphyxie, au point d'interdire les déplacements des agents du fisc, on mesure la purge qui frappe les Français et répand le sentiment d'une économie qui s'enfoncé.

Les signes du marasme

Pas-de-porte à céder, fermeture d'agences de voya-

ges, disparition des chantiers de construction, épreuve de force avec les pharmaciens... Il y a comme un ressort brisé dans la société française de l'été 1983 et la responsabilité n'incombe pas seulement à la chaleur.

Si l'on ajoute la dégradation de l'ordre public, alors le sentiment de déliquescence est absolu. Bombe désarmée à la gendarmerie de Bastia, bombe qui tue six personnes à Orly. Le gouvernement socialiste paie ses

par les pays voisins. Et cette vaste cour des miracles s'installe alors que les Français voient leur économie se remplir en peau de chagrin, au risque de susciter, il y a une semaine, les foudres du «*Monde*» dénonçant l'absence de politique d'immigration, prenant, aujourd'hui, le parti des immigrés menacés de Talbot.

C'est la mairie de Paris qui se déclare décidée, devant les carences gouvernementales, à vérifier la situation des étrangers par le biais des attributions de logements et c'est un leader syndical qui, sans craindre la démagogie de ses pairs, estime que «*la population immigrée a atteint un niveau que l'on ne peut plus dépasser*».

Ainsi tous les ingrédients du mécontentement sont-ils réunis pour la rentrée d'automne. Reste à savoir quelle est la stratégie de la CGT et du PC, quelle sera l'orientation du congrès du PS, en octobre, et l'état des grandes manœuvres tendant à structurer le centre gauche.

Reste aussi à attendre le résultat des élections européennes, en juin prochain, qui pourraient donner 55 % à l'opposition.

Le jeu deviendra, alors, difficile pour François Mitterrand qui a sans doute rêvé en observant les bonnes manières de son ministre Pierre Bérégovoy à l'égard de Simone Veil. Il est vrai que le président de la République a une meilleure intuition des jeux politiques que des nécessités économiques.

PAR PIERRE SCHÄFFER

engagements électoraux atrape-tout et ses déclarations démagogiques après le 10 mai 1981, celles de Gaston Defferre déclarant, par exemple, bien haut «*comprendre*» les terroristes basques de l'ETA.

L'insécurité est, aujourd'hui, dramatiquement présente en France, sous sa forme la plus hideuse, qui est celle du terrorisme international, alors que ses voisins, la RFA en particulier, sont parvenus à en extirper les racines.

La France, cour des miracles

Comment les Français n'imagineraient-ils pas que les 4,5 millions d'étrangers légalement recensés dans leur pays n'y contribuent pas? La France est devenue une moderne tour de Babel, où se pressent toutes les races, tous les immigrés rejetés

SOCIÉTÉ D'EXPANSION TOURISTIQUE DE ZINAL

Un assainissement comptable qui semble réussir

ZINAL (bd). - Lorsqu'en 1966 la Société d'expansion touristique (SET) de Zinal, commença ses activités «*sur le terrain*», nul n'ignorait que cette société dépendante de la SET Glion S.A. mettrait fin à son travail dès qu'elle le jugerait opportun, c'est-à-dire dès que Zinal serait pleinement sur orbite. Ses responsables d'alors avaient annoncé une tranche d'actions pouvant se limiter à 10 ans, voire 15. Or, le 15 janvier de cette année 1983 (soit un peu plus tard que les délais initialement programmés), les actionnaires de la SET-Zinal, réunis en assemblée générale extraordinaire, décidaient d'un assainissement comptable ayant pour objectif la réduction de moitié du capital-actions. En d'autres termes, la société mère - la SET Glion - revendiquait par là son droit légitime, quand bien même elle se sentait obligée.

Ces changements considérables ont été commentés hier à Sierre, lors de l'assemblée générale ordinaire de la SET. On y a relevé quelles incidences de la vente des actions TZS S.A. (Société du télé-phonique Zinal-Sorebois) par la SET, puis du rachat, par la SD de Zinal, des tennis appartenant à cette même SET, s'étaient répercutees positivement sur la trésorerie de la société. Plusieurs considérations auront encore retenu l'attention. Ainsi, l'exercice sous revue a été marqué essentiellement:

- par la mise en œuvre et la réalisation de la procédure d'assainissement comptable;

- par la préparation et la mise en place de structures d'avenir qui permettront au nouvel organe de la société de travailler et d'assumer ses responsabilités dans les meilleures conditions possibles;
- par la dénonciation anticipée du contrat de direction qui lie la SET Zinal au TZS S.A.;
- par la simplification des procédures d'exploitation des «*Era-bles*».

«*Tout ceci a été fait en tenant compte du dégageant définitif et confirmé de la SET Glion S.A. et de certains de ses dirigeants vis-à-vis de notre société*», souligne le président Bernard Gehri dans son rapport annuel. Dans ses conclusions, il ajoute notamment: «*Les dossiers SET Zinal S.A., les comptes, les structures mises en place pour le futur sont tels que les nouveaux dirigeants peuvent entrevoir l'avenir de la société avec une relative sérénité. Les engagements financiers à long terme sont fortement réduits, il n'y a pas de dettes courantes, une certaine disponibilité en trésorerie permet d'assurer l'exploitation. Par l'assainissement et grâce au remboursement partiel de certaines dettes à long terme, les charges financières vont être fortement réduites. Enfin, les amortissements importants consentis et rendus possibles par l'assainissement comptable permettent, sans aucun doute, de considérer les actifs du bilan comme correspondant à leur valeur réelle*».

Restaurant chinois à Bluche (sur Sierre)

Nouveau cadre nouvelle carte



Fermeture hebdomadaire: lundi. 027/41 31 21



Avez-vous...

- ... un but de promenade
- ... un divertissement
- ... une bonne table à proposer à nos hôtes?

Notre rubrique

Où irons-nous ce week-end

est à votre disposition.

Une occasion toute trouvée pour vous de contribuer au succès de leurs vacances

Délai: le mercredi 10 h.

Publicitas Sion, téléphone 027/21 21 11, interne 33, est à votre service.

TOXICOMANIE: LE RAPPORT DES CANTONS Fléau arrogant, combat timide

BERNE (ATS). - 324 places: tel est en tout et pour tout la capacité qu'offre l'ensemble de la Suisse pour le traitement de longue durée des toxicomanes, alors que ces derniers sont probablement plus de dix mille dans notre pays. Cette constatation saute aux yeux quand on lit le «Rapport annuel des cantons sur les mesures préventives et thérapeutiques en matière d'assistance aux toxicomanes 1981-1982», publié hier à Berne par l'Office fédéral de la santé publique.

Ce rapport a été établi sur la base d'enquêtes menées auprès des cantons. Les indications fournies par ces derniers, et notamment leurs appréciations sur la situation en matière de drogue dans leur région, confirment point par point les conclusions qui avaient été émises au mois de mars dernier par la Commission fédérale des stupéfiants, dans son «Rapport sur la drogue».

Thérapie: faibles possibilités

Au chapitre de la thérapie, le rapport des cantons relève donc une capacité qui apparaît comme bien faible, même si le rapport n'en souffle mot: 324 places pour l'ensemble du pays, dont 52 en Suisse romande. Un hiatus qui peut être illustré par l'exemple du canton de Zurich. En 1981, celui-ci a enregistré 2263 dénonciations pénales dans le domaine des stu-

péfiants, dont 991 contre des personnes pratiquant l'injection de drogues; en 1981 toujours, 34 personnes sont mortes dans ce canton à la suite d'une surdose de stupéfiants. Dans l'autre plateau de la balance, ce canton offre 55 places en tout pour le traitement de longue durée des toxicomanes.

Ce réseau thérapeutique est toutefois complété par les centres de consultation, d'accueil et de traitement ambulatoire. Notre pays en compte 128, dont 35 sont spécialisés dans les problèmes de toxicomanie. Le rapport des cantons souligne par ailleurs que des lacunes existent encore dans les foyers de transit et de postcure (cinq en tout).

Prévention: quelque chose se fait

Dans le domaine de la prévention, le rapport souligne qu'elle est

pratiquée à l'école dans la plupart des cantons, à côté de l'information livrée par la police, les médecins, les pharmaciens et plusieurs autres organisations. Plusieurs cantons - Zurich, Berne, Schwytz, les deux Bâles, Saint-Gall et Argovie - ont même mis au point de véritables programmes d'enseignement. Les cantons de Zoug, Fribourg et Vaud envisagent pour leur part de créer des postes de médiateurs dans les écoles.

La façon de concevoir la prévention est en train de changer, relève le rapport, qui cite à cet égard une étude de la Commission de l'instruction publique du canton de Zurich. Potentiellement, dit cette étude, chacun est exposé à la toxicomanie tout au long de sa vie. «Cela implique la nécessité de poser précocement (déjà dans la période préscolaire, à la maison, et au plus tard au jardin d'enfants et à l'école) les bases d'une attitude durable orientée sur la santé, marquée du sens de la responsabilité vis-à-vis de soi-même et de l'environnement, et de les consolider.»

Cette étude zurichoise déclare également qu'il y a lieu de s'attacher aussi à d'autres formes de comportement toxicomaniaque qui apparaissent déjà chez les élèves: excès de télévision par exemple, ou comportement passif et consommateur durant les loisirs. Favorisons les possibilités de vivre activement, conclut cette étude.

Trafic: rien de nouveau

En ce qui concerne la situation en matière de consommation et de trafic de drogue, le rapport des cantons n'apporte aucun élément nouveau par rapport aux chiffres déjà publiés. Rappelons l'essentiel: 11 951 personnes dénoncées en 1982 pour infraction à la loi sur les stupéfiants (23 % de plus qu'en 1981); consommation des dérivés du cannabis en légère hausse, fortes augmentations en revanche pour l'héroïne et la cocaïne; augmentation remarquable de la toxicomanie parmi les femmes; nombre stable, mais considérable, de décès (109 en 1982, 107 en 1981); et enfin, délits toujours plus fréquents en rapport avec la drogue (436 cambriolages de pharmacies en 1982, soit 71 % de plus que l'année précédente).

Certains cantons font toutefois des remarques intéressantes: l'abus croissant de l'alcool et des médicaments par les jeunes et les écoliers, de même que l'inhalation de solvants et de substances volatiles, la progression de la culture du cannabis en Suisse, l'apparition de nouvelles drogues («angel dust» notamment). Le canton de Schaffhouse a souligné les problèmes particuliers auxquels sont confrontés les cantons frontaliers dans la lutte contre le trafic des stupéfiants.

FLUOR DANS LE FRICKTAL

Alusuisse décline sa responsabilité

ZURICH-RHEINFELDEN (AP). - Nouveau rebondissement dans la controverse sur les dommages causés à la végétation des environs de Rheinfelden (AG) par le fluor. Les analyses effectuées par une filiale d'Alusuisse ont bel et bien confirmé un teneur en fluor plus élevée que l'année passée dans les arbres de la région. Cependant, les résultats de cette dernière enquête divergent avec ceux rendus publics la semaine dernière par la commission du fluor de Mohlin, Rheinfelden et environs. D'une part, les chiffres établissant la teneur sont sensiblement plus bas, et d'autre part,

ce ne sont point les activités industrielles d'Alusuisse qui sont mises en cause, mais les «conditions météorologiques particulières».

D'ailleurs, font valoir les responsables de l'entreprise pour corroborer cette thèse, les installations de purification, en fonction depuis plusieurs années, sont en parfait état. Or, c'est la première fois que des quantités pareilles de fluor sont enregistrées. Les responsables n'ont toutefois pas exclu que les mesures de protection et des installations de sécurité plus probantes pourraient être installées.

Un avion s'écrase aux Eplatures

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). - Un avion de tourisme monomoteur du type «Jodel 250» immatriculé en Suisse s'est écrasé au sol peu après avoir décollé de l'aérodrome des Eplatures (NE) hier vers 10 heures. Deux des quatre occupants souffrent de blessures diverses, alors que les deux autres semblent indemnes.

L'appareil venait de Prangins (VD). Selon les premiers indices recueillis, il semble que l'accident ait pour origine un blocage des commandes. Le pilote a essayé sans succès de poser son avion sur une colline proche du terrain d'aviation. En touchant le sol, l'appareil s'est littéralement brisé en deux, l'empennage venant se rabattre sur l'habitacle. La construction en bois de ce type d'avion a vraisemblablement amorti le choc, et peut expliquer partiellement le fait que les passagers sont saufs.

Genève: une quinzaine de squatters évacués

GENÈVE (ATS). - Une quinzaine de squatters des Grottes, quartier situé près de la gare de Genève-Cornavin, ont été évacués hier matin d'un immeuble dont la rénovation a été décidée par le conseil municipal, immeuble qui appartient à la ville.

Le procureur général avait prévenu les occupants, la semaine dernière, qu'ils devraient quitter les lieux. Il n'y a pas eu d'incident, et il semble que tous ont pu trouver à se reloger.

Le maire de Genève Guy-Olivier Segond, et le procureur général de l'Etat Raymond Foëx, ont motivé cette expulsion par «la légalité et la légitimité», qui s'accompagne d'ailleurs d'une longue mansuétude.

Après cette évacuation, voulue par une votation populaire et par une décision du conseil municipal, et qui s'est fait précéder de bien des avertissements (on ne pouvait aller plus loin si l'on songe aux milliers de sans-abri qui suivent les voies légales), personne n'est à la rue.

Parmi les personnes interrogées par la police, il y avait des individus recherchés par l'armée ou pour des délits de drogue, des personnes ayant un autre appartement, des personnes enfin qui avaient quitté leur logis pour le céder à d'autres squatters. Les cas vraiment graves ont tous reçu des bons de logement.

La rénovation des immeubles 15 et 17 rue des Grottes a ainsi enfin pu commencer.

CONTRE LE «BRADAGE» DU SOL NATIONAL...

Une loi... plus sévère encore!

BERNE (ATS). - L'initiative populaire «contre le bradage du sol national» doit être rejetée. Mieux vaut régler le problème de l'acquisition d'immeubles suisses par des personnes domiciliées à l'étranger en créant une vraie loi, plus stricte que l'arrêté fédéral (appelé lex Furgler) qui gouverne la situation actuellement. Telle est la position de la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner ce dossier, qui s'est réunie jeudi et vendredi derniers à Verbier, sous la présidence de Mme Monique Bauer (lib. GE).

La commission des Etats a suivi, pour l'essentiel, le système mis au point en mars dernier par le Conseil national. En voici les grandes lignes:

- dès 1985, la nouvelle loi donnera la compétence aux cantons de répartir entre leurs communes un contingent d'autorisations de ventes d'appartement à des étrangers;
- ces contingents d'autorisations seront fixés tous les deux ans par le Conseil fédéral; au départ, on estime leur total à 2400 autorisations, limite qui devra ensuite être réduite progressi-

vement, sauf si la situation économique est mauvaise;

- les communes pourront prendre des dispositions locales plus sévères, si les cantons leur en donnent la compétence;
- les appartements - exploitation hybride qui permet aux hôteliers suisses de financer des projets de construction ou de rénovation - seront aussi soumis au contingentement. De plus, 40 % de leurs logements devront appartenir à l'hôtelier;
- le Conseil fédéral pourra mettre son veto à la vente d'immeubles d'importance nationale (châteaux, industries)

CASINOS EN SUISSE

Tenter le coup

BERNE (AP). - Les Suisses désireux de tenter leur chance à la roulette ne seront peut-être bientôt plus obligés de déposer leur mise sur des tapis verts étrangers: la Fédération suisse du tourisme et l'Association suisse des casinos sont en effet décidées à engager le fer pour extirper de la Constitution fédérale les dispositions interdisant les maisons de jeux dans notre pays.

C'est après les élections fédérales de cet automne que ces deux associations vont entreprendre de vaincre les obstacles politiques qui se dressent contre une telle réforme, a expliqué hier à l'Associated Press (AP), M. Hans Marti, président de l'Association suisse des casinos.

promotion du sport de masse et des équipements pour les jeunes.

Le projet a d'ores et déjà reçu l'appui de la commission du tourisme du Parti radical-démocratique suisse (PRD). Celui-ci a aussi récemment fait valoir que la limitation imposée aux mises de jeu dans notre pays ne se justifiait plus. Il est vrai qu'il suffit de songer à la Loterie suisse à numéros et au Sport-Toto pour s'en convaincre. Ces deux jeux n'ont pas de limitations et connaissent actuellement un spectaculaire faveur croissante de la part du public. Le chiffre d'affaires de la Société suisse de loterie à numéros a atteint 290 millions de francs en 1982, pendant que les 18 casinos suisses n'ont empoché que 11,4 millions de francs dans leurs salles de jeu de boule. Pour les radicaux, si les Suisses veulent jouer, autant que ce soit pour le plus grand bénéfice du fisc suisse...

LA VIE ÉCONOMIQUE

BERNE. - Les filatures d'Interlaken S.A. (Kammgarnspinnerei Interlaken AG) qui appartenaient à Coop Suisse à Bâle et Ems-Chimie Holding S.A. à Domat-Ems, ont été vendues à MM. Erhart et Wolfgang Steger, propriétaire de Süd- wolle Steger Frères, à Nuremberg (RFA), indiquait hier un communiqué conjoint des deux sociétés suisses. La sauvegarde des 115 emplois de l'entreprise dépendra de la façon dont le plan d'assainissement prévu sera appliqué.

lires (266 millions de francs), dépassant de 18,6% celui enregistré l'année précédente.

RHEINFELDEN (AG). - Jusqu'à la fin du mois de juin, les ventes de bière du groupe Feldschlösschen étaient inférieures de 2,2% à celles de l'année dernière. C'est le mauvais temps des mois d'avril et de mai qui en est le principal responsable, indique la brasserie dans une lettre aux actionnaires.

BÂLE. - La progression du montant total des créances extérieures brutes des banques déclarantes a représenté au premier trimestre 1983 moins que la moitié du total enregistré au trimestre précédent, soit 17,6 milliards de dollars, contre 33,9 milliards. C'est ce qu'indique à Bâle la Banque des règlements internationaux (BRI), dans son dernier rapport d'activités. La croissance du crédit international net est, pour sa part, tombée dans le même temps de 20 milliards à 10 milliards de dollars.

ZURICH. - Le laboratoire de recherche Schäfer S.A., à Bâle-Campagne, vient de mettre au point un produit permettant de protéger les façades d'immeubles contre les barbouillages au spray. Comme il est quasiment impossible d'éviter les barbouillages par une surveillance accrue, la découverte de ce produit, après de longues recherches, «semble ouvrir de nouvelles possibilités de protection plus efficace contre ce fléau».

C'est ce que révèle un article paru dans la dernière édition du *Journal suisse des entrepreneurs*, à Zurich.

Locarno: alléchant...

LOCARNO (ATS). - Le programme de la 36e édition du Festival international du film de Locarno, qui s'ouvrira le 5 août prochain et durera jusqu'au 15, s'annonce fort attrayant. Sur un total de 84 films au programme dans les différentes sections, 12 œuvres seront présentées en première mondiale.

Le festival sera inauguré le 5 août par la dernière œuvre de François Truffaut *Vivement dimanche*, qui sera présentée à Locarno dans la section «hors concours» avec d'autres réalisations comme *Equateur* de Serge Gainsbourg, la *Ballade de Narayama* de Shohei Imamura (Japon) et *L'hom-*

me blessé de Patrice Chéreau (France). La rétrospective dédiée au metteur en scène japonais Mikiyo Naruse (avec 20 films inédits en Suisse), la semaine «Fipresci» avec notamment le film *Der rechte Weg* de Fischli et Weiss (Suisse) en première mondiale, la semaine du cinéma brésilien et la section «information suisse» complètent, avec «Carte blanche à Alain Tanner» et les programmes spéciaux, la grille de la plus importante manifestation cinématographique de Suisse, qui s'annonce d'ores et déjà d'un très bon niveau.

● BRIGELS (GR) (ATS). - Disparue le 26 juin dernier, Anna Elisabeth Hübler, 24 ans, infirmière à l'hôpital d'Ilanz, a été retrouvée morte dans le val Frisal, sur le territoire de la commune grisonne de Brigels. La police cantonale a déclaré hier qu'au cours d'une excursion en solitaire, la jeune femme avait pris un raccourci menant à la cabane de Biferten du Club alpin de Bâle et fait une chute sur ce chemin peu fréquenté.

● LUGANO (ATS). - Les assises criminelles de Lugano ont condamné hier à sept ans de réclusion un ressortissant italien de 24 ans impliqué dans un important trafic de stupéfiants. Les juges ont également révoqué la demande de suspension d'une condamnation précédente et portant sur une peine d'une année et demie de prison. Entre 1979 et 1981, l'accusé avait vendu à de jeunes clients luganais et zurichois 900 grammes d'héroïne, 750 grammes de cocaïne, et 4,5 kilos de haschisch.

VORORT: la Confédération doit économiser davantage

ZURICH (ATS). - Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie juge indispensable qu'un programme d'économie vienne remplacer les réductions linéaires des prestations de la Confédération qui n'ont d'effet que jusqu'à la fin de 1985. Dans l'avis donné au Département fédéral des finances, il déclare toutefois que les mesures d'économies envisagées (programme complémentaire 1983) sont insuffisantes, eu égard à la nécessité d'assainir les finances.

Dans son communiqué d'hier, le Vorort estime que des efforts supplémentaires s'imposent dans la phase suivante et doivent être notamment entrepris pour réduire d'autres dépenses que les subventions. Il importe de vover une attention particulière aux mécanismes légaux d'indexation, qui doivent être atténués ou même supprimés, car ils entraînent une hausse automatique des dépenses, sans qu'il soit possible d'examiner préalablement si le surplus de dépenses est en

fait justifié et acceptable.

Le Vorort considère comme tâche permanente l'obligation d'examiner dans quelle mesure il est possible de réduire, de supprimer ou de stabiliser les dépenses actuelles de la Confédération. Il y a lieu d'appliquer des critères aussi rigoureux à toute demande entraînant un nouvel engagement et des dépenses supplémentaires pour la Confédération. Le Vorort mentionne notamment, dans cet ordre d'idées, le pro-

jet douteux de garantie contre les risques à l'innovation, qui - sans même parler de ses conséquences dans d'autres domaines - coûtera très cher aux finances fédérales. Par analogie, il demande derechef que les dépenses du programme d'acquisitions, adopté en mars de cette année par les Chambres fédérales dans le cadre des «mesures visant au renforcement de l'économie suisse», soient compensées par des mesures d'économie ultérieures.

LONDRES: confessions d'un agent en sommeil

LONDRES (ATS/AFP). - Le dossier déjà volumineux de l'espionnage soviétique en Grande-Bretagne pendant l'entre-deux-guerres vient de s'enrichir de la confession d'un ancien professeur d'histoire à Oxford, Mme Jenifer Hart, l'épouse d'un ancien membre du MI 5 (services secrets britanniques).

Mme Jenifer Hart, dont les déclarations seront diffusées le 27 juillet à la télévision britannique, a confessé en effet avoir été un agent soviétique «en sommeil». Elle avait été recrutée à la fin des années 1930 par un ancien député du Labour, Bernard Floud, qui devait se suicider en 1967 après avoir été accusé de liens avec le KGB.

Mme Hart affirme, selon un

article du *Daily Telegraph* paru hier, que ni son époux, ni elle-même, n'ont jamais fourni des informations secrètes aux Soviétiques. Mme Hart a eu accès à des documents confidentiels alors qu'elle était employée au service des écoutes et du contrôle du courrier au Ministère de l'intérieur, chargée notamment de la surveillance des extrémistes politiques.

Sa confession ne permet pas de déterminer si son mari, M. Herbert Hart, un des professeurs de droit les plus célèbres d'Angleterre et qui a travaillé pendant la guerre avec l'espion pro-soviétique Anthony Blunt au MI 5, était au courant de ses activités. Le professeur Hart s'est refusé à toute déclaration.

APRÈS L'ATTENTAT MEURTRIER A ORLY 51 militants arméniens arrêtés

PARIS (AP). - Cinquante et un militants arméniens proches de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) ont été interpellés hier à l'aube à Paris et en banlieue par les policiers de la brigade criminelle, qui ont également saisi un important stock d'armes et d'explosifs.

Ce qui semble indiquer que les auteurs de l'attentat commis à Orly-Sud vendredi ont pu bénéficier d'un soutien logistique précieux.

Les 51 personnes arrêtées sont, pour la plupart, de nationalité turque, quelques-unes seulement sont françaises. A leur domicile, lors de perquisitions effectuées dans le cadre de la procédure des flagrants délits, les policiers de la brigade criminelle ont saisi une dizaine d'armes: des pistolets-mitrailleurs Sten, des pistolets automatiques, des revolvers et également une dizaine de détonateurs, des mécanismes de télécommande et des explosifs qui ont été confiés au laboratoire central de la police judiciaire pour y être analysés.

Des documents rédigés en turc ont également été saisis et sont en cours de traduction. L'examen des détonateurs et des systèmes de télécommande d'explosifs sera également très utile puisque les enquêteurs n'excluent pas que l'explosion d'Orly ait été provoquée par un terroriste se trouvant sur les lieux, dans l'aéroport, grâce à un émetteur à ondes courtes.

Fichées et suivies par les Renseignements généraux de la DST, les 51 personnes sont proches de l'ASALA, mais il est peu probable que ce ou les auteurs de l'attentat de vendredi se trouvent parmi elles. Cependant, les policiers ont la certitude que certaines d'entre elles ont participé,

peut-être à leur insu, à la mise sur pied de structures logistiques qui ont grandement facilité la tâche des terroristes et leur ont permis, leur méfait accompli, de disparaître sans laisser de traces ni d'indices.

Maladie mystérieuse en Espagne

MADRID (AP). - Les autorités sanitaires espagnoles ont envoyé au Centre de lutte contre les maladies d'Atlanta (USA) des prélèvements de tissus afin que les spécialistes américains déterminent la maladie qui a entraîné la mort de cinq officiers espagnols à Saragosse.

Les décès du général et de quatre colonels, dont un de la

garde civile, n'ont pas été rendus publics.

Selon le quotidien *El Pais*, les officiers sont morts après avoir séjourné à la résidence de Castillejos réservée aux officiers.

D'autres officiers ont été hospitalisés avec des symptômes similaires. Selon des sources officielles, il pourrait s'agir de la maladie du légionnaire.

Droits de l'homme en URSS: PIRE QUE JAMAIS

MADRID (ATS/Reuter). - Pour bien montrer que l'accord conclu à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ne signifiait pas un recul des Occidentaux, les Etats-Unis ont énergiquement dénoncé hier à Madrid les violations des droits de l'homme dans le bloc soviétique.

M. Max Kampelman, chef de la délégation américaine, a déclaré que l'accord, qui actualise celui de la première CSCE, intervenait à un moment où «la répression contre des êtres humains en Union soviétique est pire que jamais depuis la signature des accords d'Helsinki

en 1975».

En dépit de l'accord auquel Occidentaux et membres du bloc de l'Est sont parvenus vendredi, la séance de clôture n'a pas pu encore avoir lieu à cause de Malte: celle-ci réclame en effet une conférence sur la sécurité en Méditerranée refusée par les autres participants.

Les 34 autres délégations espéraient faire sauter le verrou maltais hier ou aujourd'hui en séance plénière.

M. Kampelman a souligné que les Occidentaux ne croyaient guère

re que les Soviétiques respecteraient les promesses contenues dans cet accord.

Le document contient de nouveaux engagements concernant la réunification des familles, les droits religieux et syndicaux, ceux de la presse et l'accès aux missions étrangères.

Les accords d'Helsinki et les engagements du document de Madrid étaient violés «au moment même de cette période de négociations et d'accord», a dit M. Kampelman.

Il a cité les violations des droits de l'homme en RDA en Tchéco-

slovaquie et en Pologne.

Les délégués de ces pays ont vivement réagi aux propos de M. Kampelman, et M. Sergei Kondrachev, le délégué soviétique, a déclaré que c'était là «le discours le plus indigne prononcé à Madrid».

Il l'a qualifié en outre d'agressif, de fallacieux, d'insulte flagrante et d'injure.

Selon des délégués, M. Kondrachev a interrompu M. Kampelman et demandé au président si le délégué américain avait le droit de tenir de tels propos. Le président - Français - a déclaré que oui.

M. Kampelman a également dénoncé l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique, et la campagne antisémite menée, a-t-il dit, par Moscou. Il en a cité pour preuve la baisse de l'émigration des juifs soviétiques.

Sortant de la salle de conférence, M. Kampelman a déclaré à la presse qu'il ne pensait pas que son discours mettait en danger l'accord conclu.

Les exigences maltaises constituent le seul obstacle à la fixation d'une date pour la séance finale de la troisième CSCE.

Selon les délégués, celle-ci pourrait avoir lieu entre les 7 et 9 septembre.

A Bruxelles, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères a déclaré que tous ses collègues de la CEE avaient accepté d'assister à la séance finale de la conférence.

Celle-ci pourrait fournir à M. George Shultz, secrétaire du Département d'Etat américain, et à M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétique, l'occasion de discuter d'un éventuel sommet américano-soviétique.

DROGUE: curieux laxisme espagnol La possession de drogue n'est pas punissable

MADRID (ATS/AFP). - Fumer du haschisch ou se piquer à l'héroïne n'a jamais été un délit en Espagne, mais, depuis le dimanche 17 juillet, date d'entrée en vigueur de la réforme partielle du code pénal approuvée par le Congrès des députés le 26 avril dernier, la possession de ces drogues n'est plus condamnable.

Jusqu'à présent, en effet, la possession ne fût-ce que de quelques grammes d'une drogue quelle qu'elle soit, équivalait aux yeux de

nombreux juges espagnols au délit de trafic et entraînait pour un simple fumeur de haschisch des peines sévères.

Désormais, la police devra faire la preuve devant les tribunaux que le suspect se livre effectivement au trafic. Cela veut dire concrètement que la quantité de drogue saisie devra dépasser largement les besoins immédiats du présumé consommateur.

Les trafiquants de drogue seront passibles de peines allant de six

mois à six ans de prison ou d'amendes de 30 000 à 1 500 000 pesetas (de 450 à 2250 francs). Des peines plus lourdes seront infligées à toute personne qui vendra de la drogue à un mineur.

Cette réforme partielle du code pénal fixe également une durée maximum à la détention préventive, ce qui aura pour conséquence la sortie des prisons, d'ici à quatre mois, du quart des 23 000 personnes actuellement détenues en Es-

pagne.

Selon cette réforme, la prison préventive sera appliquée en règle générale à des personnes accusées d'un délit passible d'une peine supérieure à six ans de prison. Toutefois, le juge pourra l'ordonner pour un petit délinquant si celui-ci a des antécédents judiciaires.

L'opposition de droite a durement critiqué cette réforme qui entrainera, selon elle, une augmentation de la criminalité et de la consommation de drogue.

L'imam Moussa Sadr assassiné par Kadhafi?

AMMAN (ATS/AFP). - M. Aziz Omar Shennib, ancien ambassadeur de Libye en Jordanie, qui a fait défection lundi dernier, a affirmé que «le colonel Mouammar Kadhafi avait fait assassiner le chef spirituel de la communauté chiite libanaise, l'imam Moussa Sadr, en août 1978». Dans une interview accordée hier à l'AFP, l'ancien diplomate libyen a d'autre part indiqué que le chef de l'OLP avait refusé de se rendre en Libye, comme l'y invitait le chef de la révolution libyenne, après avoir été

informé par ses services de renseignements qu'un sort identique à celui de Moussa Sadr lui était réservé.

L'ancien ambassadeur libyen, en visite à Amman, a donné les détails de l'exécution de l'imam Moussa Sadr. Selon lui, le chef spirituel chiite et ses deux compagnons, cheikh Mohamed Yaacoub et Abbas Badeddine, se sont rendus à Tripoli à la fin du mois d'août 1978, pour assister aux cérémonies marquant l'anniversaire de la révolution libyenne du 1er septembre 1969.

McGovern candidat?

LOS ANGELES (Californie) (AP). - L'ancien sénateur américain George McGovern, qui avait été battu par M. Richard Nixon à l'élection présidentielle de 1972, a déclaré qu'il pourrait poser sa candidature à l'investiture démocrate pour le scrutin de 1984.

L'ancien sénateur du Dakota du Sud a expliqué qu'il pourrait poser sa candidature pour l'élection de 1984 parce que les six autres prétendants démocrates n'avaient pas posé de la bonne manière un certain nombre de problèmes qu'il considère comme vitaux: l'aug-

mentation des dépenses militaires, le déficit fédéral croissant, la détérioration des relations avec Moscou et l'enlèvement américain en Amérique centrale.

M. McGovern, 61 ans, qui a fait cette déclaration lors d'une interview accordée au quotidien *Los Angeles Time* publiée hier, a par ailleurs rendu hommage à l'ancien président Nixon.

«Nixon était sur la bonne voie dans les dernières années de son mandat lorsqu'il a œuvré en faveur de la détente avec l'Union soviétique», a-t-il estimé.

M. Kissinger reprend du service

HOLLYWOOD (AP). - Le président Ronald Reagan a annoncé que l'ancien secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, dirigera la Commission nationale mixte qui conseillera le chef d'Etat américain sur la politique américaine en Amérique centrale.

Il a précisé que la commission examinerait les implications à long terme des problèmes de la région et lui présenterait des recommandations dans le courant de l'année.

Dans un discours ferme devant l'Association internationale de dockers, le président a fait savoir clairement qu'il n'avait pas l'intention de renoncer à la défense du régime

salvadorien ni à sa croisade anticommuniste.

La commission «va jeter les bases pour une politique nationale unifiée à long terme pour la liberté et l'indépendance des pays d'Amérique centrale».

Evouant la situation au Nicaragua à la veille du quatrième anniversaire de la prise du pouvoir par les sandinistes, M. Reagan a dénoncé les promesses non tenues et qualifié les dirigeants de «menteurs».

«Il y a un lien vital entre ce qui se passe au Nicaragua et ce qui se passe au Salvador. Et ce lien est très simple. Les dictateurs du Nicaragua essaient activement de détruire la démocratie naissante au Salvador.»

Les dents... du lac

HURLEY (Wisconsin) (AP). - Le lac Island avait sa légende: un poisson monstrueux qui échappait aux pêcheurs. La légende est devenue réalité il y a quelques jours quand une jeune fille de 13 ans, Amber Fairley, a été cruellement mordue et a dû recevoir 13 points de suture.

Elle nageait dans le lac quand une bête lui mordit le pied et tenta de la tirer vers le fond. «Lorsque j'ai crié, personne ne m'a crue tout d'abord», raconte-t-elle. Lorsqu'elle put sortir de l'eau, elle avait le pied ensanglanté portant des marques de dents.

La mère de la fillette a déclaré: «Nous avons parlé à tous les gens d'ici et personne n'a eu connaissance d'un cas semblable. Mais il y a une légende sur le lac. Il y aurait eu pendant des années une énorme muskonnogé (gros brochet canadien) de plus de deux mètres de longueur.»

mentation des dépenses militaires, le déficit fédéral croissant, la détérioration des relations avec Moscou et l'enlèvement américain en Amérique centrale.

M. McGovern, 61 ans, qui a fait cette déclaration lors d'une interview accordée au quotidien *Los Angeles Time* publiée hier, a par ailleurs rendu hommage à l'ancien président Nixon.

«Nixon était sur la bonne voie dans les dernières années de son mandat lorsqu'il a œuvré en faveur de la détente avec l'Union soviétique», a-t-il estimé.

A qui sont ces Blancs?

N'DJAMENA (ATS/Reuter). - Les autorités tchadiennes se refusent hier à tout commentaire sur le statut de Blancs revêtus d'uniformes militaires repérés la veille sur le front oriental par des journalistes qui pensent qu'il pourrait s'agir de mercenaires.

«Le Tchad est un Etat souverain... et a le droit et la faculté de se faire assister, même par des

particuliers», a dit hier à des journalistes M. Soumaila Mahamat, ministre de l'Information.

Les seuls Blancs attachés officiellement à l'armée du président Hissene Habre sont les instructeurs français chargés d'expliquer le maniement d'armes perfectionnées récemment fournies au Tchad par la France. Leur statut leur interdit de participer aux combats.

15 pentecôtistes quittent l'URSS

MOSCOU (ATS/Reuter). - Quinze pentecôtistes qui cherchaient depuis vingt-trois ans à quitter l'Union soviétique où ils étaient, selon eux, persécutés en raison de leur foi, se sont embarqués hier à Moscou dans un avion en partance pour l'Autriche.

Parmi eux figuraient deux des «sept Sibériens» qui avaient réussi à se réfugier à l'ambassade américaine de Moscou et y avaient vécu pendant cinq ans.

En avril dernier, une des membres du groupe s'était résolue à quitter l'ambassade et à rentrer en Sibérie où elle avait obtenu un visa de sortie, ce qui avait convaincu ses six compagnons d'en faire autant.

Les quatre autres pentecôtistes de l'ambassade américaine ont, il y a trois semaines, pu quitter l'URSS pour Israël.

salvadorien ni à sa croisade anticommuniste.

La commission «va jeter les bases pour une politique nationale unifiée à long terme pour la liberté et l'indépendance des pays d'Amérique centrale».

Evouant la situation au Nicaragua à la veille du quatrième anniversaire de la prise du pouvoir par les sandinistes, M. Reagan a dénoncé les promesses non tenues et qualifié les dirigeants de «menteurs».

«Il y a un lien vital entre ce qui se passe au Nicaragua et ce qui se passe au Salvador. Et ce lien est très simple. Les dictateurs du Nicaragua essaient activement de détruire la démocratie naissante au Salvador.»

Petit navire...

PARIS (AP). - La planche à voile peut être assimilée à un navire. Telle est, du moins, l'opinion émise par la Cour d'appel de Rennes à l'occasion d'un accident.

Un véliplanchiste, selon le Centre de documentation et d'information de l'Assurance (CDIA), s'appropriait à descendre de son engin, afin de le tirer jusqu'au plan d'accostage, lorsqu'il fut heurté violemment par un autre véliplanchiste.

Les juges, estimant que la planche à voile constituait un

navire à voile, ont décidé de considérer l'accident selon la réglementation du droit maritime et non selon le droit commun. Or le droit maritime précise qu'un navire à voile faisant route doit s'écarter de tout navire qui n'est pas maître de sa manœuvre.

L'auteur de la collision en supporta donc l'entière responsabilité.

Il appartient, bien entendu, dans de telles circonstances, à l'assureur du responsable d'indemniser la victime.

En bref

- PENZANCE (ATS/Reuter). - L'épave d'un hélicoptère qui s'était abîmé en mer samedi, au large des côtes de la Cornouailles, causant la mort de 20 personnes, a été détectée hier sous soixante mètres d'eau, a annoncé le ministre britannique des Transports. L'hélicoptère, un «Sikorsky 61», de la British Airways, avait sombré dans le brouillard au cours d'un vol entre la pointe sud-ouest de l'Angleterre et les îles Sorlingues. Les causes de l'accident demeurent inconnues.
- LONDRES (AP). - La police et la douane britanniques viennent de démanteler un réseau international de trafic de drogues en arrêtant 40 personnes dont le quartier général était situé à Moreton Valence, un village de 250 habitants proche de Gloucester, dans l'ouest du pays. L'opération, minutieusement préparée depuis plusieurs semaines et menée au cours du week-end, a frappé un réseau qui importait de grandes quantités de drogues à l'aide d'avions de tourisme.
- OLDENBURG (RFA) (ATS/Reuter). - Une collision multiple dans laquelle deux camions et quinze voitures ont été accidentées a fait cinq morts et quatorze blessés sur une autoroute du nord de l'Allemagne fédérale, hier. L'accident, à l'ouest de Brême, a été causé par la fumée d'un feu d'herbes au bord de la route qui, poussé sur la chaussée par le vent, avait aveuglé les conducteurs.
- LA HAYE (ATS/AFP). - Six personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées hier par une explosion sur un champ de tir militaire au centre des Pays-Bas. Le porte-parole du Ministère néerlandais de la défense à La Haye a précisé que l'explosion s'est produite, selon toute vraisemblance, dans une classe, où un cours sur des mines était donné.

Salope!

PONTOISE (AP). - Thierry, un petit garçon de cinq ans, habitant Saint-Martin du Tertre (val d'Oise) a été admis vendredi à l'hôpital de Beaumont-sur-Oise, sérieusement blessé et profondément brûlé aux mains, a-t-on appris hier. Sa mère, une Guadeloupéenne de 26 ans, Mme Francesca Traore, battait «régulièrement» Thierry, issu d'une liaison avant son mariage, depuis deux ans.

C'est un pédiatre de l'hôpital qui, après une brève enquête menée avec la collaboration du père adoptif de l'enfant, que les gendarmes ont été prévenus et ont interpellé Mme Traore. Cette dernière a expliqué qu'elle battait son fils à cause «de crises de nerfs provoquées par une mésentente conjugale».

Vendredi, excédée, en l'absence de son mari, elle a allumé les plaques électriques de sa cuisinière et y a posé à une dizaine de reprises les mains du petit Thierry. Elle lui a également asséné de violents coups sur le dos avec un couvercle en fonte d'auto-cuiseur avant de le boucler dans sa chambre sans le moindre soin. L'enfant y est resté plusieurs heures et, ce n'est que le soir quand son père adoptif est rentré et l'a trouvé dans cet état, qu'il l'a conduit à l'hôpital où son état n'inspire plus d'inquiétude.

Selon les propres aveux de sa mère, l'enfant était martyrisé depuis deux ans et avait fait plusieurs séjours à l'hôpital pour y être soigné.

Le Parquet de Pontoise a ordonné une enquête pour déterminer dans quelles conditions cette affaire n'a pu être connue que maintenant.